leSoleil

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | JEUDI 4 OCTOBRE 2018 | QUÉBEC, 122e ANNÉE, N° 245

lesoleil.com



BOURQUE

Les shérifs du cannabis

PAGE 2

GHB et auto, un duo explosif

La prépondérance de cette drogue au volant préoccupe la police de Québec

PAGE 7



BRETON

Intrigante démission à l'UPAC

PAGE 20

Simons «prêt à se battre»... à armes égales

L'entrepreneur critique le nouvel accord de libre-échange

PAGES 24 ET 25



RELIGIEUSES INCRIMINÉES

Pour la première fois au Québec, des religieuses sont visées par des allégations d'abus sexuels. Des enfants auraient été agressés à l'orphelinat Mont d'Youville de Beauport PAGE 3

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, NATHAN DENETTE



RENTRÉE PERDANTE

PAGES 54 ET 55

Max Domi et le Canadien ont offert une bonne performance à Toronto, malgré la défaite de 3-2 en prolongation.

1,22$+tx
MONTRÉAL - OTTAWA
BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE
CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

0,95$+tx
PORTNEUF - CHARLEVOIX
LOTBINIÈRE - BEAUCE
MONTMAGNY - BELLECHASSE

0,87$+tx
QUÉBEC
MÉTRO



L'événement de vente Audi 2018

Audi A4 2018

Location à partir de 499$* par mois avec un acompte de 500$

Taux de location à partir de 0,9%* jusqu'à 36 mois

INCLUS 3500$* de remise Audi

L'offre se termine le 31 octobre 2018.

Audi Vorsprung durch Technik

Audi Ste-Foy
Maintenant déménagé
5200, rue John Molson
418 659-2834
audiste-foy.com

* Pour la location d'une Audi A4 2.0 TFSI quattro Komfort 2018 dont le PDSF de base est de 44 895 $ (frais de transport et d'inspection de prélivraison de 2 095 $ compris), à un taux de 0,9 % pendant 36 mois, les mensualités seraient de 499 $ (après application du crédit Audi de 3 500 $). Frais d'inscription au RDPRM (46 $), taxe sur le climatiseur (100 $), acompte de 500 $ ou échange équivalent, dépôt de garantie correspondant approximativement à une mensualité et première mensualité dus à la date de prise d'effet de la location. Permis de conduire, assurances, immatriculation, options et taxes applicables en sus. Obligation totale de location-bail : 18 404 $ (taxes en sus). Allocation de 12 000 kilomètres par année; frais de 0,30 $ par kilomètre excédentaire.
5248074

Les shérifs du cannabis

FRANÇOIS BOURQUE
CHRONIQUE
fbourque@lesoleil.com



La Ville de Québec a choisi la ligne dure sur la consommation de cannabis qu'elle interdira partout dans les rues et espaces publics.

Le règlement prévoit aussi que l'état d'ivresse causé par l'alcool ou la drogue sera interdit dans les lieux publics.

L'état ivresse, causé par la beauté d'un lever de soleil sur le fleuve, les couleurs d'automne, la féérie d'une nuit d'hiver, une promenade en amoureux, un spectacle enivrant ou l'endorphine du coureur, continuera cependant d'être toléré.

D'autres Villes au Québec, dont Lévis, Saguenay et plusieurs arrondissements de Montréal, ont aussi choisi la ligne dure.

Cela témoigne du malaise des Villes qui jonglent avec une patate chaude et sentent l'inquiétude de citoyens. Comme s'il n'y avait pas déjà du *pot* dans l'espace public.

Les lieux de vente du cannabis font aussi débat. Plusieurs les voudraient le plus loin possible des cégeps et universités pour ne pas encourager la consommation.

Des lieux de vente trop éloignés de la clientèle «naturelle» risqueraient cependant de conduire au *statu quo*. Les consommateurs continueraient d'aller au noir et l'effet bénéfique recherché par la loi (meilleur contrôle de la qualité) serait perdu.

Le cannabis est une substance intoxicante (comme l'alcool) et est le plus souvent fumé (comme le tabac). D'où le dilemme : gérer la consommation de cannabis avec les règles qui régissent l'alcool ou avec celles sur le tabac.

Les interdits sur l'alcool visent principalement les espaces publics extérieurs (parcs, rues, trottoirs, stationnements, etc.).

Ceux sur le tabac concernent surtout les lieux publics intérieurs (immeubles commerciaux, bureaux, équipements de sport ou de loisir, écoles, etc.).

Dans le doute, les Villes ont choisi d'imposer l'un et l'autre, avec pour résultat qu'il sera interdit de consommer ailleurs qu'à la maison et encore. Des propriétaires de logements pourraient l'interdire.

Confiner la consommation à l'intérieur des maisons aurait pour effet d'accroître l'exposition aux fumées secondaires, a prévenu le directeur de la Santé publique de la capitale, le Dr François Desbiens.

La recommandation de l'Institut universitaire sur les dépendances (une quarantaine de chercheurs de l'Université du Québec) était de s'inspirer des règles sur le tabac, à savoir : interdiction dans les lieux publics intérieurs et dans certains espaces extérieurs fréquentés par des jeunes (parcs de quartier, cours d'école, etc.).

On garantirait ainsi des environnements intérieurs sans fumée secondaire. On réduirait aussi l'exposition des jeunes au cannabis, évitant de contribuer à la banalisation de l'usage.

Ces balises sur le tabac sont supportées par la recherche scientifique, tant pour le risque des fumées secondaires que pour les impacts sur les comportements de consommation.

Inversement, l'Institut n'a retrouvé aucune preuve empirique que l'interdiction de l'alcool dans les espaces publics extérieurs avait contribué à en réduire l'usage.

Je comprends qu'il n'y a pas d'étude équivalente pour le cannabis.

On sait cependant qu'au Canada, la consommation en est (encore) interdite partout, ce qui n'a pas empêché qu'un citoyen sur 10 en avait consommé en 2012, dont 20 % des 15-17 ans et 33 % des 18-24 ans.

• • • • •

Plusieurs Villes ont tout de même choisi la ligne dure, quitte à assouplir plus tard leur réglementation.

Dans le cas de Québec, ça n'étonnera personne. L'intransigeance sur le cannabis est cohérente avec celle que le shérif Labeaume et son administration ont appliquée à la Saint-Jean, lors de manifestations étudiantes, au Sommet du G7, aux sorties de bar et autres activités «jeunes».



Dans le cas de la Ville de Québec, l'intransigeance sur le cannabis est cohérente avec celle que Régis Labeaume et son administration ont appliquée à la Saint-Jean, lors de manifestations étudiantes, au Sommet du G7, aux sorties de bar et autres activités «jeunes». — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Québec sanctionne ceux qui traversent la rue à trois heures du matin en dehors des lignes pointillées; embarque des étudiants lors de marches pacifiques; intimide les opposants au G7 par un dispositif policier disproportionné, etc.

La capitale pratique «la loi et l'ordre» avec fermeté, souvent jusqu'à l'excès, quitte à aller s'expliquer ensuite au tribunal et à se faire rabrouer pour avoir limité de façon indue les libertés individuelles.

C'est probablement ce qui attend sa réglementation sur l'interdiction totale du cannabis dans l'espace public.

• • • • •

Les dispositions du «Règlement sur la paix et le bon ordre» visant le cannabis seront comme les autres assujetties au pouvoir discrétionnaire de la police.

On aimerait pouvoir se fier au jugement et au gros bon sens des policiers sur le terrain, mais ce n'est pas toujours possible.

C'est d'autant plus difficile que le message institutionnel et politique encourage la prudence excessive, pour ne pas dire l'intransigeance, voire la répression.

Personne ne souhaite que Québec devienne une ville à risque et soit livrée au chaos.

Le sentiment de sécurité élevé fait partie de la qualité de vie et est un atout pour attirer des citoyens et des visiteurs.

Mais si on souhaite une ville animée où les jeunes (et les autres) trouvent plaisir à vivre, il faut être prêt à tolérer parfois un peu de bruit, d'ivresse ou d'odeurs de *pot* qui peuvent venir avec.



Des religieuses des Sœurs de la Charité de Québec auraient agressé sexuellement des pensionnaires de l'orphelinat Mont d'Youville à Beauport, un établissement qu'elles ont fondé et dirigé pendant environ 70 ans. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

SŒURS DE LA CHARITÉ

Religieuses accusées d'abus sexuels



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Des religieuses des Sœurs de la Charité de Québec auraient agressé sexuellement des pensionnaires de l'orphelinat Mont d'Youville à Beauport.

Le scandale entourant l'ancien orphelinat pour jeunes démunis ou abandonnés du quartier Giffard prend de l'ampleur, avec, pour la première fois au Québec, des allégations d'abus sexuels commis par des religieuses.

Au printemps dernier, un ancien pensionnaire, Jean Simard, 56 ans, a déposé une demande pour intenter une action collective contre la congrégation qui a fondé l'orphelinat et l'a dirigé durant environ 70 ans, jusqu'à ce que le Centre jeunesse de Québec prenne le relais, en 1996.

Le CIUSSS, qui chapeaute le centre jeunesse, a été ajouté dans la requête comme partie défenderesse.

Jean Simard affirme avoir été victime pendant deux ans, dans les années 1970, de sévices infligés par un éducateur laïc, John-Anthony O'Reilly.

Le garçon de 12 ans aurait reçu des milliers de coups de ceinture de cuir, sous les yeux du personnel de l'établissement et au su de la direction. L'éducateur a depuis plaidé coupable à des voies de fait et à de la grossière indécence sur M. Simard et sur trois autres pensionnaires.

PARMI LES AGRESSEURS

Depuis la médiatisation de la requête, une cinquantaine d'anciens pensionnaires ont contacté la firme Quessy Henry St-Hilaire, qui a déposé les procédures.

La majorité des nouveaux plaignants ont dénoncé d'autres préposés laïcs de l'école. Quelques-uns ont identifié des religieuses.

Dans sa requête amendée, déposée mercredi au palais de justice de Québec, les avocats racontent le cas d'une fillette de sept ans, qui aurait été agressée sexuellement à de multiples reprises par la religieuse responsable de la buanderie, en 1957.

Les agressions seraient survenues deux fois par semaine, durant une année.

Selon les allégués de la requête, la religieuse faisait d'abord asseoir la petite fille sur ses genoux. Elle lui enlevait sa petite culotte et lui touchait le pubis et la vulve durant plusieurs minutes.

Cette même jeune fille allègue avoir subi des sévices physiques et psychologiques aux mains des religieuses durant son séjour de cinq ans au Mont d'Youville.

Elle aurait reçu des châtiments corporels si intenses qu'elle était incapable de s'asseoir durant les visites de son père au parloir. Les religieuses l'auraient forcé à terminer un plat dans lequel elle avait vomi.

Au moins un garçon et une autre fille auraient confié aux avocats avoir été victimes d'abus de la part de religieuses des Sœurs de la Charité de Québec.

D'autres plaignants ont raconté des sévices infligés par des éducateurs. Un ancien pensionnaire se rappelle qu'on lui a enfoncé une brosse à cheveux dans l'anus alors qu'il était couché dans son lit. Ce même enfant se serait fait tirer les cheveux et aurait reçu des coups de pied et de poing à répétition. Il aurait aussi dû passer des heures à genoux dans un coin et se serait fait tordre les bras violemment.

«Les éducateurs du Mont d'Youville lui disaient qu'ils allaient le dompter, que de toute façon, ils étaient des enfants abandonnés et qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient avec eux», peut-on lire dans la requête.

Le cabinet Quessy Henry St-Hilaire évalue que le nombre de victimes potentielles du Mont d'Youville pourrait être de plusieurs centaines. Le nombre d'agresseurs reste indéfini pour le moment.

Les anciens pensionnaires tiennent la congrégation directement responsable des abus commis tant par ses membres que par ses employés. Les Sœurs de la Charité de Québec ont «fermé les yeux» sur les agissements de son agresseur, allègue Jean Simard, et ont «fourni l'occasion et les moyens» à O'Reilly de se livrer à des abus envers des enfants vulnérables. Les religieuses «ont préféré supporter un abuseur et protéger leur réputation au lieu de protéger les enfants dont elles avaient la responsabilité», ajoute le demandeur.

RÉCLAMATION DE 2 M$

Les demandeurs sont toujours en attente d'une date pour débattre de l'autorisation du recours collectif devant la Cour supérieure.

Dans sa requête, Jean Simard réclame une somme de 2 millions $ à la congrégation et au CIUSSS à titre de dommages et de pertes pécuniaires et non pécuniaires. L'ancien pensionnaire dit avoir gardé de lourdes séquelles des abus subis au Mont d'Youville; il est devenu un individu violent et a passé une partie de sa vie en prison.



5344728

SOMMAIRE

BD et jeux	36 à 38
bourses	29
décès	40 à 45
horaire cinéma	35
horaire télé	34
horoscope	37
loteries	26
opinions	20 et 21
petites annonces	38 et 39

MÉTÉO

Max. 19
Min. 3
Pluie

EN DÉTAIL › 39

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal.**

Mario Asselin absent pour des raisons de santé

Le nouveau député de Vanier-Les Rivières, Mario Asselin, était absent du caucus de la Coalition avenir Québec (CAQ) à Boucherville, mercredi, pour des raisons de santé.

À la fin de la campagne, son médecin lui a recommandé de ralentir le rythme, ce qu'il a fait. «Il ne souhaite pas trop donner de détails, car ce n'est rien de grave», indique Sébastien Lépine, attaché de presse pour la CAQ. M. Lépine assure que le nouveau député est tout à fait en mesure d'assumer ses fonctions. M. Asselin était absent lors du bilan de campagne de la CAQ à Québec le 28 septembre et absent aussi lors de la soirée électorale au Centre des congrès.

Sur sa page Facebook, il a toutefois publié une photo de lui se rendant au bureau de vote le 1er octobre. Sur cette même page, il expliquait aux électeurs le 25 septembre dernier qu'il devait ralentir le rythme.

«Comme tous les candidats de tous les partis, je travaille sans relâche matin, midi et soir. Ainsi, j'ai été et je demeure à votre écoute. Toutefois, je dois aussi écouter mon corps et mon médecin, qui me recommande de ralentir mes activités publiques d'ici la fin de la campagne. [...] C'est un petit rappel qu'au-delà de la politique, il y a la vie et la santé. Je sais que vous comprendrez», écrivait-il.

M. Asselin est un militant de la première heure de la CAQ. Ancien directeur d'école, il se passionne pour l'éducation et la technologie. Vice-président du parti dans l'Est-du-Québec, M. Asselin a déjà fait plusieurs campagnes comme candidat, mais c'est la première fois qu'il est élu. **PATRICIA CLOUTIER**

SIGNES RELIGIEUX ET CLAUSE DÉROGATOIRE

Jolin-Barrette clarifie les propos de Legault



JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Ce n'est pas avant plusieurs années que le gouvernement Legault recourrait, s'il le faut, à la «clause dérogatoire» pour protéger sa future loi proscrivant le port de signes religieux chez des représentants de l'État, selon le plan de match de la Coalition avenir Québec.

Le probable futur ministre de la Justice du Québec, Simon Jolin-Barrette, exclut que son gouvernement recoure «d'entrée de jeu» à la clause dérogatoire dans le projet de loi qui sera présenté à l'Assemblée nationale pour interdire les signes religieux chez les policiers, les gardiens de prison, les juges et les procureurs de la Couronne, ainsi que chez les enseignants.

Mercredi, il a clarifié certains propos tenus la veille par son chef, François Legault, lequel avait déclaré que son gouvernement pourrait recourir à cette clause.

Le député de Borduas a d'abord précisé qu'il ne pensait pas qu'il serait nécessaire d'aller jusque-là. Il a fait valoir que «le projet de loi va respecter les droits et libertés de tous, parce qu'en vertu de l'article 1 de la Charte canadienne des droits et libertés, il est possible de respecter la Constitution canadienne».

Les droits qui y sont prescrits peuvent en effet «être restreints [...] dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique». À charge, toutefois, pour le futur gouvernement Legault, de démontrer que les limites qu'il imposera seront à la fois raisonnables et justifiées.

Ce n'est que «si d'aventure, il y avait une certaine contestation», et que sa loi était invalidée, que son gouvernement pourrait «avoir recours à la clause dérogatoire», a recadré le député.

En clair, ce ne serait donc pas avant que des tribunaux aient jugé que la loi est contraire à la Charte canadienne des droits et libertés — et, incidemment, à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec — qu'il utiliserait cette clause. Une affaire de plusieurs années, puisque le dossier pourrait passer de la Cour supérieure à la Cour d'appel et se rendre jusqu'en Cour suprême, si les deux premières instances la déclaraient inconstitutionnelle — ce dont les libéraux sont persuadés.



Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, a précisé qu'il ne pensait pas qu'il serait nécessaire d'aller jusqu'au recours à la clause dérogatoire.
— PHOTO LA PRESSE, PATRICK SANFAÇON

TRUDEAU S'EN ÉTAIT MÊLÉ

Plus tôt en journée, réagissant aux propos de la veille de François Legault, le premier ministre canadien, Justin Trudeau, avait invité le futur gouvernement du Québec à bien réfléchir avant de recourir à la clause dérogatoire. Ce recours ne devrait être exercé qu'à «des moments exceptionnels et après beaucoup de réflexion».

«Supprimer ou éviter de défendre les droits fondamentaux des Canadiens» est «une chose à laquelle il faut faire très attention», a déclaré M. Trudeau.

QUARANTE ET UNE FOIS

En 2016, une équipe pilotée par le professeur de droit Guillaume Rousseau a dénombré 41 lois adoptées par l'Assemblée nationale qui comprenaient au moins une invocation d'une disposition dérogatoire. Parmi ces 41 lois, neuf prévoyaient d'ailleurs des dérogations à la fois à la Charte canadienne et à la Charte québécoise.

Dans cette étude, Guillaume Rousseau, candidat défait du Parti québécois dans Sherbrooke, explique de plus «avoir compté comme une seule loi l'utilisation systématique de la disposition dérogatoire dans toutes les lois faites entre 1982 et 1985 dans la foulée de la Loi concernant la Loi constitutionnelle de 1982; cette loi par laquelle l'Assemblée nationale signifiait son opposition au rapatriement de la Constitution».

La «disposition dérogatoire» comprise dans la Charte canadienne se lit comme suit : «Le Parlement ou la législature d'une province peut adopter une loi où il est expressément déclaré que celle-ci ou une de ses dispositions a effet indépendamment» de dispositions de la Charte. La Charte québécoise contient aussi une «disposition dérogatoire».

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

CUIRASSE, *nom féminin*

Définitions – Partie de l'armure qui protège le tronc. [Figuré] Ce dont on se sert comme défense, protection. *Sa cuirasse de dur cache un cœur tendre.*
Étymologie – De l'occitan *coirassa*, 'vêtement de cuir'.
Cooccurrences – épaisse cuirasse, cuirasse percée, triple cuirasse ; cuirasse d'airain, cuirasse à écailles ; percer la cuirasse, endosser la cuirasse ; revêtu d'une cuirasse...
Locution – *le défaut de la cuirasse* : le point faible.



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5318887

Tolérance zéro à la CAQ

Les employés de l'État en position d'autorité qui refuseront d'enlever leurs signes religieux perdront leur emploi, prévient le gouvernement élu

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

BOUCHERVILLE — Les employés de l'État en position d'autorité qui refuseront d'enlever leurs signes religieux sous le gouvernement Legault seront relocalisés ou licenciés, a affirmé la députée Geneviève Guilbault.

La porte-parole «de la transition vers le gouvernement» s'est aventurée sur ce terrain glissant mercredi, à la réunion des candidats caquistes élus et défaits, à Boucherville.

Selon elle, les policiers, juges, procureurs, gardiens de prison et enseignants récalcitrants seront les artisans de leur propre malheur, puisqu'ils choisiront de laisser tomber leur emploi.

«Il y aurait une période de transition durant laquelle on expliquerait, on sensibiliserait ces personnes-là à ce que prescrira la future loi», a d'abord expliqué la députée de Louis-Hébert.

«Ces personnes-là seront libres de pouvoir se relocaliser dans un autre poste qui ne sera pas en situation d'autorité. Ce sera à eux à partir de ce moment-là de faire le choix qui s'impose.

«S'ils font le choix de ne plus occuper cet emploi, à ce moment-là, ce sera leur choix», a-t-elle poursuivi.

Et si la personne refuse de changer de poste, tout en continuant de porter un signe religieux? «Ce sera impossible conformément à la loi qu'on aura adoptée qui fait aussi partie de nos engagements électoraux qu'on souhaite tous réaliser», a-t-elle tranché.

Donc, elle perdra son emploi? «[Elle va] faire le choix de ne plus occuper l'emploi si [elle] souhaite maintenir le port de signes religieux.»

Plus tard, en anglais, M^me^ Guilbault a affirmé que l'objectif des politiques identitaires de son parti est de «mieux intégrer les immigrants [...] pour être plus accueillant et plus inclusif».

La CAQ n'a jamais caché qu'elle veut abroger la loi 62 sur la neutralité religieuse du gouvernement libéral, pour la rendre plus sévère.

> **«Il y aurait une période de transition durant laquelle on expliquerait, on sensibiliserait ces personnes-là à ce que prescrira la future loi»**
>
> — Geneviève Guilbault, porte-parole de la «transition vers le gouvernement»

La pièce législative, qui est actuellement contestée devant les tribunaux, prévoit notamment que tous les services publics au Québec devront être donnés et reçus à visage découvert — notamment dans les transports publics et dans les hôpitaux. La loi permet toutefois des accommodements raisonnables, accordés à la pièce.

Si les tribunaux déclaraient le projet de loi de la CAQ inconstitutionnel en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, le premier ministre désigné François Legault pourrait invoquer l'article 33 de la Charte, la fameuse «clause dérogatoire».



Geneviève Guilbault s'est aventurée sur ce terrain glissant mercredi, à la réunion des candidats caquistes élus et défaits, à Boucherville. Selon elle, les policiers, juges, procureurs, gardiens de prison et enseignants récalcitrants seront les artisans de leur propre malheur, puisqu'ils choisiront de laisser tomber leur emploi. — PHOTO LA PRESSE, PATRICK SANFACON

MISE EN GARDE DE TRUDEAU

Mercredi, le premier ministre fédéral Justin Trudeau lui a servi une mise en garde, en lui conseillant de bien réfléchir avant d'invoquer la disposition de dérogation, qui «supprime ou évite de défendre les droits des Canadiens».

Par ailleurs, au même moment, la Cour d'appel du Québec a statué qu'une femme à qui la justice avait été refusée il y a trois ans après qu'un juge lui eut ordonné de retirer son hijab avait le droit d'être entendue par le tribunal (lire le texte en page 18).

LIRE LE GOUVERNEMENT CAQUISTE SE DIT TRANSPARENT › 12



5340569

DISTRICT NEUFCHÂTEL-LEBOURGNEUF

Dominique Turgeon succède à Jonatan Julien



BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

Équipe Labeaume n'a pas perdu de temps. Le parti politique du maire de Québec annonce que la femme d'affaires Dominique Turgeon se présentera sous son étendard dans l'espoir de ravir le district Neufchâtel-Lebourgneuf, laissé vacant par le conseiller indépendant Jonatan Julien, élu à l'Assemblée nationale lundi. Reste à connaître la date de l'élection partielle.

«J'ai vraiment l'impression d'avoir décroché le gros lot», s'est félicité Régis Labeaume, mercredi, juste après avoir présenté sa recrue aux conseillers municipaux de son caucus. «C'est une femme d'une grande qualité.»

La vedette du point de presse, Dominique Turgeon, s'est dite «vraiment fébrile et très émue. [...] C'est comme un défi que j'ai le goût de relever parce que j'ai toujours excellé dans le service à la clientèle. Puis, dans le fond, le service à la clientèle c'est un peu de la politique.»

M^me^ Turgeon ajoute : «Je vis dans Lebourgneuf depuis toujours. J'y travaille depuis près de 20 ans et j'y opère un commerce depuis près de cinq ans maintenant. [...] Je connais les gens de mon secteur.» Elle aimerait notamment «faciliter la fluidité de la circulation sur le boulevard Lebourgneuf».

La pénurie de la main-d'œuvre fait également partie des sensibilités de la candidate qui dit la subir «à tous les jours». «Ça aussi c'est un enjeu qu'on devra discuter.»

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, mère de trois enfants, Dominique Turgeon est propriétaire du café-boulangerie Les Moulins La Fayette situé près des Galeries de la Capitale. Elle a précédemment travaillé dans le domaine de la publicité et des communications, notamment à la radio d'Astral média et au Club Avantage Multi-Sports.

DATE INCONNUE

La date de l'élection partielle n'est pas encore fixée, nous indique-t-on à la Ville. Mais les fonctionnaires ont déjà entamé les préparatifs pour le scrutin. Le greffier dispose de quelques semaines pour faire son annonce.

Comme l'expliquait récemment *Le Soleil*, la loi québécoise interdit à un élu de cumuler des charges aux niveaux municipal et national. Le greffier de Québec devra donc appeler les électeurs aux urnes, une opération dont le coût est estimé à 135 000 $.



Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, mère de trois enfants, Dominique Turgeon est propriétaire du café-boulangerie Les Moulins La Fayette. Elle a précédemment travaillé dans le domaine de la publicité et des communications. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

«J'ai toujours excellé dans le service à la clientèle. Puis dans le fond, le service à la clientèle c'est un peu de la politique»

— Dominique Turgeon

Équipe Labeaume ne contrôle plus le district Neufchâtel-Lebourgneuf depuis mai, depuis le départ fracassant de Jonatan Julien, qui était vice-président du comité exécutif. Le maire Régis Labeaume l'avait tenu responsable pour le cafouillage budgétaire de la future centrale de police projetée à l'angle du boulevard Pierre-Bertrand et de la rue des Rocailles.

Lorsque les médias ont révélé que le projet de 40 millions $ coûterait vraisemblablement plutôt 72 millions $ et que le terrain choisi est trop petit pour loger les voitures des policiers, le maire a critiqué son élu : «Mon collègue l'a échappé.»

Jonatan Julien avait quitté Équipe Labeaume dès le lendemain. Il siégeait comme indépendant au conseil municipal.

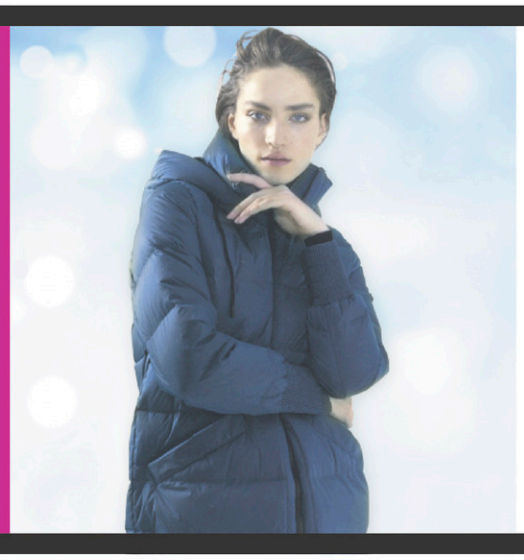
Il s'est joint à l'équipe de la Coalition avenir Québec (CAQ) durant l'été et a remporté la victoire dans Charlesbourg avec une forte majorité lundi.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

LES **NOUVEAUTÉS** D'AUTOMNE ARRIVENT !

BIANCA • CRÉA
CREESTONE • FABER



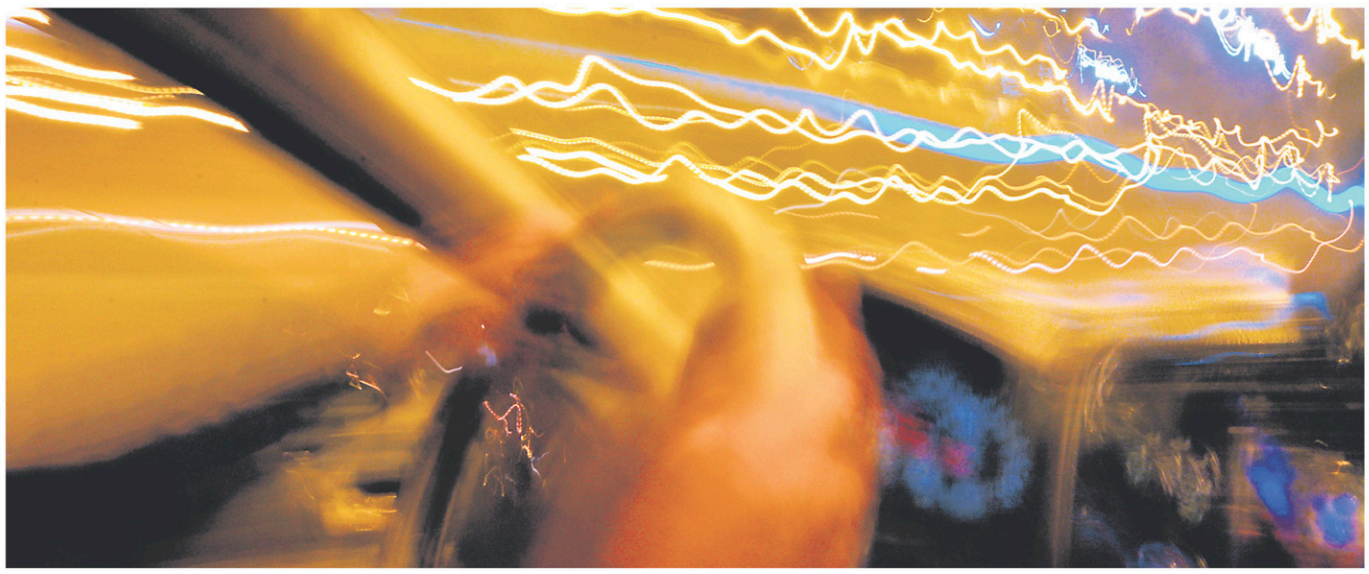
Boutique Lamontagne 1983 Inc.
828, avenue Myrand, Sainte-Foy
418 681-0249

Plusieurs grandes marques de tailles 4 à 24

Taxes incluses sur tout en magasin
Grand stationnement

FERMÉ LE DIMANCHE

5344339



Au volant, le GHB affaiblit les capacités à conduire de la même manière que la bière, le vin ou les spiritueux.
— PHOTO 123RF/ RAFAEL BEN-ARI

CAS DE DROGUE AU VOLANT

Le GHB 7 fois sur 10



MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

Ses coussins gonflables étaient ouverts, mais l'automobiliste continuait de rouler dans les rues de Charlesbourg, mardi soir. Dans sa voiture, il y avait une bouteille qui semblait contenir du GHB.

Vers 18h, un témoin qui a aperçu le véhicule errer a averti le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ). Presque au même moment, des paramédicaux ont signalé qu'une personne impliquée dans un accident à l'intersection de la 46e Rue et d'Henri-Bourassa venait de prendre la fuite.

Pendant que le conducteur de l'autre véhicule était transporté à l'hôpital, les policiers cherchaient la voiture du fuyard. Ils l'ont finalement repéré dans le stationnement d'un garage de la 47e Rue.

La conductrice présumée, Christine Barreck, 29 ans, «présentait des signes d'intoxication à la drogue», indique David Poitras, porte-parole du SPVQ.

Les soupçons se sont accentués au poste de police où elle a subi les épreuves d'un agent évaluateur, un policier qui a reçu une formation spécifique lui permettant d'évaluer si une personne est sous l'effet des drogues.

À l'intérieur de la voiture, les policiers ont saisi «une bouteille d'eau contenant un liquide visqueux s'apparentant à du GHB», note M. Poitras.

Le Service d'analyse des drogues de Santé Canada devra analyser les échantillons de la substance pour confirmer que la suspecte possédait bien du GHB. Mais «selon les observations et les expériences des policiers, il pourrait s'agir de GHB», dit le porte-parole du SPVQ.

PRÉPONDÉRANCE

Avec la légalisation de la marijuana, plusieurs s'inquiètent que le *pot* accroisse le nombre de cas de drogue au volant. Mais le cannabis ne serait pas le psychotrope le plus répandu chez les conducteurs intoxiqués.

«Dans environ 70 % des cas de conduite avec les capacités affaiblies par la drogue, il y a présence de GHB», note David Poitras.

La prépondérance de cette drogue au volant préoccupe le SPVQ de même que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, qui constate d'ailleurs une recrudescence du GHB à Québec (lire l'autre texte).

Au volant, le GHB affaiblit les capacités à conduire de la même manière que la bière, le vin ou les spiritueux. «Ça fait le même effet que l'alcool, sauf que t'as pas la gueule de bois le lendemain», illustre Lucie Hébert, chef de programme à la direction des programmes Santé mentale et Dépendances au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Intoxiqués au GHB, les automobilistes conduisent de manière erratique : ils changent constamment de voie et dépassent sans raison; ils dévient de la route et ignorent la signalisation routière. Ils sont confus, leur discours est incohérent, leur temps réaction est ralenti et ils manquent de coordination.

Dès lors, la probabilité qu'ils soient impliqués dans un accident augmente significativement.

Le conducteur du véhicule que Christine Barreck aurait percuté près du boulevard Henri-Bourassa a subi des blessures qui ne laissent heureusement pas craindre pour sa vie, indique David Poitras, du SPVQ.

Mercredi après-midi, Mme Barreck a comparu au palais de justice de Québec pour faire face à des accusations de conduite avec les capacités affaiblies et de bris de probation.

Interventions en hausse

Dans les urgences et au Centre de réadaptation en dépendance de Québec, la tendance est flagrante : les interventions liées à la consommation de GHB sont en hausse dans la capitale.

De plus en plus de patients débarquent à l'urgence après avoir consommé du GHB. «Quand les gens sont en intoxication, la porte d'entrée, c'est l'urgence», dit Lucie Hébert, chef de programme à la direction des programmes Santé mentale et Dépendances au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Les infirmières n'ont pas de mal à savoir ce que ces patients ont consommé : la plupart du temps, ils leur disent, indique Mme Hébert.

Les gens qui ont un problème de dépendance au GHB peuvent bénéficier des services du Centre de réadaptation en dépendance de Québec. «On les voit aussi, ils sont de plus en plus nombreux», dit Lucie Hébert.

«Quand les gens sont en intoxication, la porte d'entrée, c'est l'urgence»

— Lucie Hébert, chef de programme à la direction des programmes Santé mentale et Dépendances au CIUSSS de la Capitale-Nationale

La dépendance au GHB n'a rien à voir avec la «drogue du viol». Ses utilisateurs la boivent eux-mêmes dans un flacon.

«Quand on parle d'un niveau de dépendance sévère, c'est des gens qui vont boire 24 heures sur 24, aux heures et demie», dit Mme Hébert.

La hausse de la consommation de GHB dans la capitale est visible dans les services de santé depuis au moins deux ans. En 2016, les demandes de thérapies pour régler un problème de dépendance au GHB ont été six fois plus nombreuses. MARC ALLARD

Encore quelques dates de disponibles pour vos partys de bureau... en *salons privés*



5340791

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Barrette veut être le chef

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

Le ministre sortant de la Santé, Gaétan Barrette, va tenter de devenir le prochain chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, selon ce qu'a appris La Presse canadienne, mercredi, de source sûre.

Sa candidature est cependant loin de faire l'unanimité dans le caucus libéral, qui compte désormais 32 députés, ont indiqué plusieurs sources.

Certains élus, qui jugent son style trop abrasif et le tiennent en partie responsable de la déconfiture libérale, vont tenter de lui barrer la route.

Selon les informations recueillies, deux autres députés et ex-ministres réélus lundi sont présentement sollicités par leurs collègues et seront sur les rangs : Christine St-Pierre et Pierre Arcand. Un autre, qui lui n'a jamais été ministre, pourrait aussi se laisser tenter, si on le sollicite : Marc Tanguay, député de LaFontaine.

Dès que le chef libéral Philippe Couillard a annoncé lundi soir qu'il amorçait une courte période de réflexion sur son avenir politique, à la suite de la cuisante défaite enregistrée par son parti, les candidats libéraux qui ont réussi à échapper à la vague caquiste ont commencé aussitôt à se positionner.

Dans ce genre de course larvée, la vitesse compte : depuis lundi soir, les appels téléphoniques se multiplient pour tester les appuis, mousser une candidature ou en écarter une autre.

Même si M. Couillard n'a toujours pas livré le fruit de ses réflexions, on tient pour acquis dans les rangs libéraux qu'il quittera son poste de chef du Parti libéral du Québec (PLQ), un parti qui aura essuyé sous son règne la pire défaite de son histoire (lire le texte ci-dessous).

Il faudra donc lui trouver rapidement un successeur temporaire qui agira à la fois comme chef par intérim du PLQ et chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, le temps d'organiser une course à la direction.

La personne qui occupera cette fonction prestigieuse devra renoncer d'emblée à se porter candidate en vue de devenir le prochain chef du Parti libéral du Québec.

LE RÔLE DES FEMMES

D'après les informations obtenues, un mouvement d'appui — majoritairement féminin — à la candidature de Christine St-Pierre est en train de se former au sein du caucus libéral.

Les élus pro-St-Pierre mousseraient la candidature de la députée de l'Acadie et ministre sortante des Relations internationales en vue d'adoucir l'image trop rigide, cérébrale et froide que dégageait en Chambre le premier ministre sortant, indique-t-on.

D'autres députés ont sollicité la candidature de M. Barrette, qui s'est montré ouvertement intéressé, se mettant aussitôt à la recherche de nouveaux appuis.

Mise au courant de toutes ces tractations de coulisses, une députée contactée a exprimé son malaise, M. Couillard étant toujours en poste.

UN COURONNEMENT?

Craignant un couronnement comme en 2012, plusieurs députés vont exiger, lors de la tenue du prochain caucus libéral, que le futur chef par intérim soit choisi par les membres du caucus.

Dans les rangs libéraux, on dit craindre de revivre le scénario de 2012, quand l'*establishment* du parti et le premier ministre sortant Jean Charest avaient imposé au caucus Jean-Marc Fournier comme chef intérimaire, pour éviter d'éventuelles dissensions internes, voire des déchirements sur la place publique.

Selon eux, si ce scénario s'avère, le député de Mont-Royal–Outremont, Pierre Arcand, serait avantagé, apparemment désigné comme le candidat idéal pour assumer l'intérim selon l'entourage de M. Couillard.

Apprécié de tous ses collègues, M. Arcand, président sortant du Conseil du trésor, qui a déjà l'appui de quelques élus, est perçu comme «une force tranquille» au sein de l'équipe.

SONDAGE DÉFAVORABLE

En août, juste avant le début de la campagne électorale, la Coalition avenir Québec (CAQ) avait publié un sondage Recherche Mainstreet qui concluait que 81 % des répondants ne voulaient plus de M. Barrette comme ministre de la Santé. C'était aussi le cas de 60 % des répondants qui disaient s'identifier au PLQ. On lui reprochait notamment d'avoir amélioré le sort des médecins, au lieu d'améliorer celui des patients.

Pratiquement au même moment, M. Couillard annonçait que s'il formait le prochain gouvernement M. Barrette ne serait plus ministre de la Santé.



L'ex-ministre de la Santé, Gaétan Barrette, s'est montré ouvertement intéressé à succéder à Philippe Couillard à la tête du Parti libéral du Québec. Certains élus, qui jugent son style trop abrasif, projettent déjà de lui barrer la route. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Philippe Couillard démissionnerait jeudi



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Tout indique que le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, annoncera sa démission jeudi, lors d'un caucus réunissant tous ses candidats à Québec.

M. Couillard avait laissé planer le doute lors de son discours de défaite lundi soir, affirmant qu'il entreprenait «une réflexion» de quelques jours sur son avenir politique. Il aurait maintenant pris la décision de quitter la politique.

Selon une source sûre, M. Couillard démissionnerait de son poste de chef. Il pourrait aussi quitter son poste de député de Roberval, ce qui aurait pour effet de provoquer une élection partielle au Saguenay–Lac-Saint-Jean à court ou à moyen terme.

Les 125 candidats libéraux sont conviés à Québec pour faire un *post mortem* de la campagne qui vient de se terminer et qui a relégué le parti au rang d'opposition officielle. Le 1er octobre, les libéraux ont obtenu le pire pourcentage de vote de l'histoire récente de leur parti. Ils n'ont réussi à faire élire que 32 députés; la majorité sur l'île de Montréal.

Premier ministre du Québec depuis 2014, M. Couillard a dit lundi soir laisser le Québec en meilleur état que lorsqu'il est entré en poste.

EN CAUCUS VENDREDI

Vendredi, un premier caucus des élus libéraux du 1er octobre aura lieu à Québec pour planifier la suite des choses, soit le choix d'un chef par intérim et les modalités d'une course à la direction.

Il ne faut cependant pas s'attendre à voir émerger un nouveau chef libéral dans les prochains mois. Les députés et membres du personnel politique libéral contactés par La Presse canadienne sont d'avis que l'ampleur de la défaite de lundi dernier doit entraîner un examen de conscience sérieux qui dépasse le seul choix d'un chef.

Des députés vont donc défendre l'idée de ne pas tenir de course à la direction avant la fin de 2019, mais idéalement seulement en 2020.

Les élections à date fixe facilitent la tâche aux partis, qui peuvent mieux planifier ce genre d'exercice, parfois périlleux. Les prochaines auront lieu en octobre 2022.

AVEC LA PRESSE CANADIENNE



Philippe Couillard, saluant ses partisans après la défaite, lundi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT



Le 25 octobre 2017, le député Guy Ouellette avait été arrêté pour entrave à la justice, abus de pouvoir et complot. Aucune accusation n'a été portée depuis.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Guy Ouellette retrouvera son cellulaire et son ordinateur

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Le député libéral de Chomedey Guy Ouellette retrouvera d'ici 30 jours son téléphone cellulaire de fonction et son ordinateur portable, saisis par l'UPAC il y a un an lors d'une enquête sur les fuites d'information.

La Cour supérieure a entériné mercredi matin l'entente survenue entre le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et les avocats de Guy Ouellette.

Disant avoir obtenu «de nouvelles informations», le DPCP en est arrivé à la conclusion que les mandats de perquisition utilisés pour saisir les objets personnels du député étaient non valides.

La représentante du DPCP, Me Josée Veilleux, n'a pas précisé la nature de ces informations reçues «au cours des dernières semaines».

Le 25 octobre 2017, Guy Ouellette, député et ancien policier, a été arrêté pour entrave à la justice, abus de pouvoir et complot. Aucune accusation n'a été portée.

Les policiers avaient obtenu un mandat général leur permettant de saisir le téléphone de Richard Despaties, ami et source d'information de Guy Ouellette, afin de l'utiliser pour communiquer avec le député de manière à l'attirer au lieu prévu pour l'arrestation.

Sous le nom de Despaties, une enquêteuse a envoyé des messages textes en promettant au député des informations percutantes. Guy Ouellette s'est rendu au point de rencontre, à Laurier-Station, et a pris possession d'un paquet contenant des documents. Il a été arrêté quelques minutes plus tard.

Les policiers avaient fait valoir au juge autorisateur du mandat que Despaties, ancien employé de l'UPAC, était soupçonné d'être l'auteur de fuites importantes dans des enquêtes. Les policiers détaillaient aussi leurs soupçons à l'endroit de Guy Ouellette.

Les mandats de perquisition portaient atteinte aux droits du député en plus de compromettre le privilège parlementaire, affirment les avocats de M. Ouellette. La technique utilisée par les policiers constituait une infraction criminelle, soit une fraude à l'identité, aucunement justifiée par les circonstances, estime Me Jacques Larochelle.

COPIES DÉTRUITES

Selon le DPCP, les appareils électroniques du député étaient scellés depuis le dépôt de la requête en contestation des mandats de perquisition.

Les copies qui auraient pu être faites des données du cellulaire et du téléphone cellulaire devront être détruites. Une déclaration assermentée devra confirmer cette destruction ainsi que l'absence de prises de notes.

«Ce sont des mesures prises pour protéger le privilège parlementaire», explique Me Veilleux.

Aucun juge n'aura donc eu à se prononcer sur l'étendue du privilège parlementaire.

Questionnée à savoir si la cassation des mandats de perquisition signifiait la fin des procédures contre Guy Ouellette, l'avocate du DPCP n'a pas voulu commenter.

LA GALERIE DU MEUBLE

5 jours de grâce



Pendant l'événement grandes marques !

Obtenez jusqu'à 20 % de rabais sur le prix suggéré de nos mobiliers grandes marques.*

+

Plus vous achetez, plus vous économisez !
Recevez jusqu'à 5 % de rabais supplémentaire.*

VISITEZ NOS 2 MAGASINS DISTINCTIFS.

LA GALERIE DU MEUBLE
MON ESPACE DE VIE

LA GALERIE DU MEUBLE.COM

COLLECTIONS DU 18
ESPACE GRANDES MARQUES
18, rue de Courcelette
Québec, QC G1N 4S2
418 681-0171

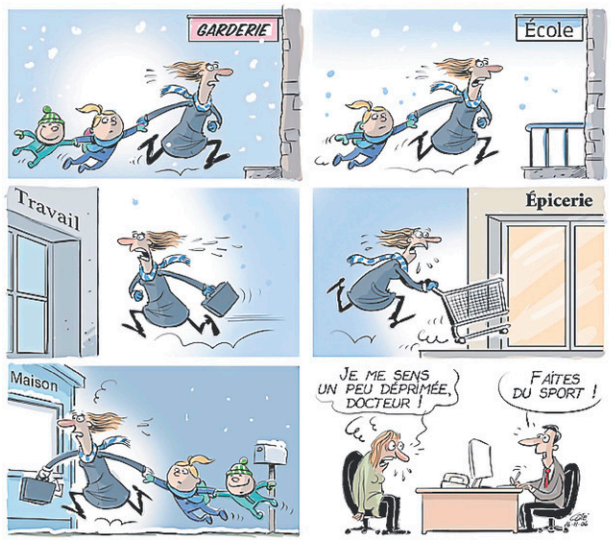
COLLECTIONS DU 1215
MUST
1215, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9
418 681-0171

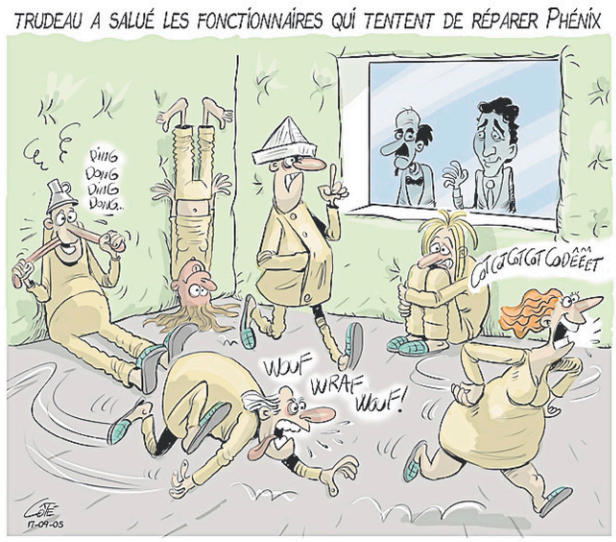
L M M 10 h à 18 h
J V 10 h à 21 h
S 9 h à 17 h
D 11 h à 17 h
1 800 463-2277

* **Détails en magasins.** Offres en vigueur jusqu'au 8 octobre 2018. Non applicable sur les commandes antérieures et sur les autres promotions en cours.

5340242







Les trois caricatures d'André-Philippe Côté primées par l'Association des caricaturistes canadiens. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

André-Philippe Côté caricaturiste francophone de l'année au Canada



KATHLEEN LAVOIE
klavoie@lesoleil.com

Le caricaturiste du *Soleil* André-Philippe Côté remporte le prix francophone George Townshend de l'Association des caricaturistes canadiens (ACC). Il recevra son prix lors du 13e Festival 1001 Visages de la caricature, qui se déroulera à Val-David, les 6 et 7 octobre.

«Avoir un prix, c'est toujours un plaisir, mais je ne suis pas quelqu'un qui court les concours. Ce n'est pas vraiment ma tasse de thé, parce qu'il y a vraiment beaucoup de concours de caricatures. Mais celui-là, c'est celui de l'Association des caricaturistes canadiens, donc ce sont des collègues [qui le remettent]», a noté d'entrée de jeu notre caricaturiste, qui se dit fier de la reconnaissance «pour son journal» et «pour son père».

Le prix George Townshend — qui est considéré comme le premier caricaturiste politique canadien — est décerné chaque année à un dessinateur anglophone et un dessinateur francophone. Du côté anglophone, Graeme MacKay remporte la distinction.

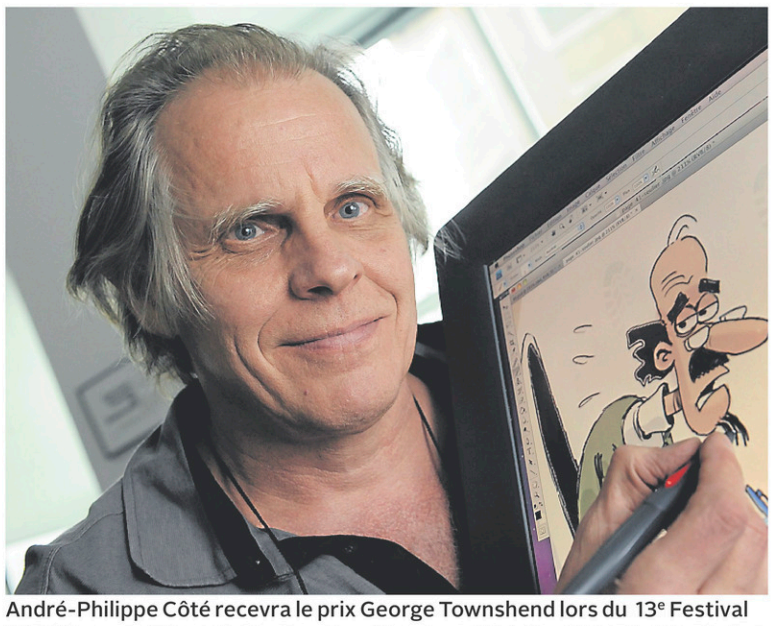
«Ça ne fait pas très longtemps qu'il y a un volet francophone [à ce concours], alors je me suis inscrit sur un coup de tête et, *ben*, [le prix], ça fait plaisir! C'est être reconnu par ses collègues. Surtout que des prix, il n'y en a pas tant que ça au Canada, même s'il y en a beaucoup dans le monde…»

Trois dessins parus dans *Le Soleil* ont été soumis par Côté pour ce prix attribué par l'ACC. Le premier traite de la propension du président américain Donald Trump à s'épancher sur son compte Twitter, le deuxième de la frénésie de la vie quotidienne et le troisième des dédales de l'implantation ratée du système de paie Phénix au fédéral.

«Des concours de caricatures, c'est toujours très aléatoire. Avec le temps, j'ai compris qu'il fallait mettre des visages connus. C'est ce que j'ai fait. Pour la principale caricature que j'ai choisie, c'est Trump. Alors que si je mets le maire Labeaume, ça me disqualifie, si le concours a lieu à Toronto», illustre-t-il.

André-Philippe Côté recevra son prix en présence du chef de la gestion des collections et conservateur du Musée McCord, Christian Vachon, du président de l'ACC, Wes Tyrell, et de l'instigateur du festival de la caricature, Robert Lafontaine, le samedi 6 octobre, à 13h30.

«Ça tombe bien, de gagner le prix. Je suis en train de finir mon livre de caricatures, qui devrait sortir dans un mois à peu près. C'est un *timing* intéressant. Le livre s'en vient. Le prix est annoncé. C'est toujours bien d'avoir une visibilité comme celle-là. D'autant plus que le livre a été difficile à faire parce que je le faisais pendant les élections, au jour le jour», a indiqué Côté qui, mercredi, mettait la touche finale au dessin de sa couverture.



André-Philippe Côté recevra le prix George Townshend lors du 13e Festival 1001 Visages de la caricature, qui se déroulera à Val-David, les 6 et 7 octobre. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

En 2016, Côté avait également décroché le prix Jean-Guy Lemay, lors du Festival 1001 Visages de la caricature. Ce prix nommé en l'honneur de l'auteur de bandes dessinées et caricaturiste Jean-Guy Lemay est attribué par un jury de spécialistes. Il souligne la qualité de l'ensemble d'une œuvre en bande dessinée et/ou en caricature.

André-Philippe Côté est le caricaturiste du *Soleil* depuis 1997.

METS LA MAIN À LA PÂTE !
JOINS-TOI À L'ÉQUIPE LE MANOIR!
Cuisiniers / Plongeurs
Temps plein et temps partiel
Fais-nous parvenir ton CV
ou passe nous voir au resto!
emplois@restolemanoir.com
Sainte-Foy
3077, Chemin Saint-Louis
418 659-5628
LeManoir
Joie de manger · Joie de vivre
5342598

SUCCURSALE DE LA SQDC DANS SAINTE-FOY

Seul le gouvernement peut forcer un déménagement, dit Labeaume

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

La Ville ne pouvait empêcher la Société québécoise du cannabis [SQDC] d'ouvrir une succursale près de plusieurs institutions scolaires du secteur Sainte-Foy, soutient le maire de Québec Régis Labeaume. Seul le nouveau gouvernement caquiste pourrait forcer son déménagement.

L'élu laisse donc la patate chaude dans les mains du premier ministre désigné François Legault qui s'était engagé à interdire le commerce étatique de *pot* près des établissements d'enseignement. Un dossier qu'il devra attaquer rapidement s'il veut respecter sa promesse, les travaux d'aménagement du local étant avancés, tel que l'indiquait *Le Soleil* mercredi.

«Il y a des règlements qui existent, il y a du zonage qui existe», observe Régis Labeaume. «Ce magasin-là respecte le zonage, on est obligé de donner le permis.»

La succursale installée au 2491, chemin Sainte-Foy, près du Cégep de Sainte-Foy, du Collège St. Lawrence et de l'Université Laval, a toutefois soulevé des inquiétudes. Mais la Ville repousse les critiques dans la cour des élus caquistes : «La Société québécoise du cannabis a demandé un permis. Elle se qualifiait totalement dans le zonage existant. Tout ce qu'on a à faire c'est de donner le permis. Le reste, je ne peux rien y faire. Alors, c'est au gouvernement de prendre leur décision.»

«La question de la vente du cannabis et de la culture du cannabis, honnêtement on ne veut pas s'en mêler», insiste-t-il.

INTERDIT CONTRE-PRODUCTIF?

M. Labeaume repousse aussi les blâmes d'acteurs du milieu communautaire et de la Santé publique qui jugent que la Ville va trop loin en proscrivant le cannabis sur tout son territoire. Les populations marginalisées risquent d'écoper de nombreuses amendes, d'être stigmatisées, selon les détracteurs de l'approche restrictive.

Le maire affirme que la Ville devait être prohibitive; une question d'acceptabilité sociale, semble-t-il.

L'élu en profite pour décocher une nouvelle flèche en direction des paliers supérieurs. «Les gouvernements ont transféré des responsabilités, puis au bout de la chaîne c'est nous autres qui a un peu le mauvais rôle d'appliquer les règles», dit-il. «C'est vraiment typique [...], les gouvernements décident puis ils nous laissent le mauvais rôle et il faut réglementer.»

Rappelons que la consommation de cannabis sera légale à compter du 17 octobre.

Âge légal : Ottawa semble prêt à laisser la voie libre à Legault

OTTAWA — À deux semaines de la légalisation du cannabis, Ottawa ne semble pas avoir l'intention de se lancer dans une querelle avec Québec entourant l'âge légal pour consommer la substance.

La Coalition avenir Québec (CAQ) s'est montrée ferme sur son engagement de faire passer à 21 ans l'âge légal pour consommer la substance.

Le premier ministre désigné François Legault a réitéré mardi, au lendemain de sa victoire électorale, qu'il avait l'intention de livrer la marchandise.

À Ottawa, le ministre Bill Blair, qui pilote le dossier de la légalisation du cannabis, a simplement réitéré mercredi matin que les provinces avaient la latitude de hausser l'âge légal.

Il n'a pas voulu aller plus loin ou dire si les velléités caquistes allaient à l'encontre de l'esprit du projet fédéral.

Sa collègue à la Santé, Ginette Petitpas-Taylor, s'en est tenue aux lignes du gouvernement Trudeau à ce sujet.

Le groupe de travail qui s'était penché sur la légalisation du cannabis avait recommandé de fixer l'âge légal à 18 ans. Le premier ministre Justin Trudeau avait endossé cette position.

Le gouvernement fédéral ne semble donc pas vouloir d'une nouvelle pomme de discorde avec celui du Québec, après le litige sur la culture de plants à domicile. **LA PRESSE CANADIENNE**

25% DE RABAIS ET PLUS!
SUR LES PRODUITS DE LA CIRCULAIRE ET PLUSIEURS AUTRES, EN MAGASIN ET EN LIGNE
CONSULTEZ LA CIRCULAIRE EN LIGNE AU LATULIPPE.COM
LATULIPPE AFFICHE SES COULEURS
DU 24 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2018
asics 110$ DE RÉDUCTION Manteau d'automne Pour homme. Gris ou noir. Résistant à l'eau et respirant. N° 548123. Détail sugg.: 189,95$ Solde 79,95$
MOUNTAIN HARD WEAR 58% DE RABAIS Manteau Finder Pour femme. Choix de couleurs. Imperméables. N° 512654. Détail sugg.: 119,95$ Solde 49,95$
OR OUTDOOR RESEARCH 50% DE RABAIS Chandail à capuchon Radiant Hybrid Pour homme. Choix de couleurs. Chaud. Bande de tissu respirante sous les bras. N° 548383. Détail sugg.: 119,95$ Solde 59,95$
martin Chaufferette Max-Heat 7000 BTU. Au propane. Détection du gaz si la flamme s'éteint. N° 491378. Détail sugg.: 129,95$ Solde 94,95$
MERRELL Chaussures All Out Blaze 2 Pour femme. Brunes. Coussinage Air Cuchion Viz pour une meilleure absorption. N° 578574. Détail sugg.: 189,95$ Solde 79,95$
GARMONT Bottes de randonnée Trail Beast Mid Pour homme. Semelles Vibram. N° 548544. Détail sugg.: 214,95$ Solde 119,95$
PÈLERIN Tasse émaillée Parfaite pour le camping! N° 548596. Détail sugg.: 12,95$ Solde 6,95$
LATULIPPE QUÉBEC 637 RUE SAINT-VALLIER OUEST 418 529-0024 | www.latulippe.com LÉVIS 1228 RUE DE LA CONCORDE, CARREFOUR SAINT-ROMUALD 418 834-0024
Politique du meilleur prix garanti: si vous trouvez un meilleur prix au Québec, nous l'égalons! 25% de rabais et plus sur produits sélectionnés, en magasin et en ligne. Spéciaux de la circulaire valides jusqu'au 14 octobre 2018 inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées par client. Commandes internet: des frais supplémentaires s'appliquent sur les produits surdimensionnés. Tous les détails en magasin et au www.latulippe.com. Photos à titre indicatif, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à modifications sans préavis.
MEILLEUR PRIX GARANTI
5342356

«Il n'est aucunement question de racisme»

BOUCHERVILLE — La Coalition avenir Québec (CAQ) est un parti très ouvert et «il n'est aucunement question de racisme», a martelé le député caquiste Simon Jolin-Barrette, mercredi, alors qu'une manifestation s'organise à Montréal pour dénoncer les positions du nouveau gouvernement.

Moins de 48 heures après son élection, la CAQ a dû réagir entre autres aux manchettes de la presse internationale qui la qualifient de gouvernement «anti-immigration» et aux félicitations reçues par la leader d'extrême droite française Marine Le Pen.

C'est l'engagement de la CAQ de réduire le seuil annuel d'immigration de 50 000 à 40 000 ainsi que l'imposition de tests de français et de valeurs pouvant mener à l'expulsion qui suscite la controverse.

Dimanche prochain, un collectif organise une manifestation au centre-ville de Montréal en accusant la CAQ d'être associée au groupe de droite identitaire La Meute.

«La CAQ est un parti qui est très ouvert, il n'est aucunement question de racisme, a insisté le député réélu de Borduas, Simon Jolin-Barrette. On démontre notre grande ouverture à travers les politiques qu'on va établir.»

Il faut simplement rappeler que le Québec est une terre d'accueil, un Québec ouvert et inclusif, a-t-il poursuivi. Et même si La Meute a déjà exprimé son adhésion aux positions de la CAQ, le parti ne veut surtout pas y être associé.

Les commentaires de la chef du Rassemblement national, Marine Le Pen, ont également été fort mal reçus par la CAQ. Dans un gazouillis, M^me^ Le Pen a écrit «que les Québécois ont voté pour moins d'immigration. La lucidité et la fermeté face au défi migratoire est le point commun des élections de quasiment tous les pays du monde confrontés à cet enjeu».

Le premier ministre élu François Legault a refusé de répondre aux questions des journalistes mercredi, mais par l'entremise de Twitter, il a déclaré qu'il «rejette toute association avec M^me^ Le Pen».

LA PRESSE CANADIENNE



5342589



À leur arrivée à ce bilan de campagne en matinée, les candidats passaient en coup de vent, saluaient les journalistes sans s'arrêter ou restaient silencieux, malgré l'insistance des journalistes. La députée de Brome-Missisquoi, Isabelle Charest, a serré les lèvres. — PHOTO LA PRESSE, PATRICK SANFAÇON

Le gouvernement caquiste se dit «transparent»

CAROLINE PLANTE ET PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

BOUCHERVILLE — Les élus de la Coalition avenir Québec (CAQ) ont été «très disponibles» et la stratégie du nouveau gouvernement sera «axée sur la transparence», a assuré la députée caquiste Geneviève Guilbault, même si l'omertà régnait chez la quasi-totalité de ses collègues, qui ont refusé de répondre aux questions des journalistes mercredi.

La députée réélue de Louis-Hébert a répété qu'il n'y a pas eu de mot d'ordre imposé aux candidats élus et défaits pour garder le silence, à leur première réunion depuis l'élection de lundi.

Même le premier ministre élu François Legault, qui a prononcé une courte allocution, a refusé de se prêter à un point de presse. Il avait apparemment un agenda trop chargé.

À leur arrivée à ce bilan de campagne en matinée, les candidats passaient en coup de vent, saluaient les journalistes sans s'arrêter ou restaient silencieux, malgré l'insistance des journalistes.

La députée de Brome-Missisquoi, Isabelle Charest, a serré les lèvres. D'habitude loquace, le vétéran François Bonnardel, réélu dans Granby, est resté évasif.

Les députés Geneviève Hébert (Saint-François), Jean Boulet (Trois-Rivières), Claire Samson (Iberville), François Paradis (Lévis) et Pierre Fitzgibbon (Terrebonne) ont fait de même. Des attachés de presse les accompagnaient.

Pourtant, Geneviève Guilbault a soutenu qu'il n'y a pas eu de mot d'ordre imposé aux caquistes.

«C'est généralement des rencontres qui se déroulent entre nous, donc en privé, mais on a quand même choisi d'ouvrir une partie de cette rencontre-là, soit l'allocution du premier ministre élu, aux médias», a-t-elle affirmé.

PAS DE «MOT D'ORDRE»

Le député de La Peltrie, Éric Caire, affirme ne pas avoir entendu parler d'un «mot d'ordre».

«Il y a toujours un défi de communication quand vous avez un nouveau groupe parlementaire, a-t-il dit. Je l'ai vécu avec l'ADQ [Action démocratique du Québec] et avec la CAQ à nos débuts. C'est tout le temps vrai. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.»

Geneviève Guilbault plaide pour sa part que la CAQ avait choisi deux porte-parole mercredi, soit elle et son collègue de Borduas, Simon Jolin-Barrette, qui ont pris part à une conférence de presse peu après la réunion.

M^me^ Guilbault disait qu'elle s'exprimait à titre de «porte-parole de la transition du gouvernement».

«M. Legault a toujours souhaité mettre de l'avant son équipe, a-t-elle dit. Ce sera la marque de commerce en quelque sorte de notre gouvernement.»

La députée de Louis-Hébert a répété que ses collègues et elle sont accessibles et continueront de l'être.

«Nous avons été très disponibles et nous le serons encore, comme gouvernement, car nous voulons avoir une stratégie de communication axée sur la transparence», a-t-elle conclu.

Le cannabis remboursé au Cégep de Sherbrooke

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les dépenses d'associations de programme des étudiants du Cégep de Sherbrooke en matière de cannabis pourront être remboursées au même titre que l'alcool par l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS). Les étudiants ont pris cette décision lors d'une assemblée générale, mercredi après-midi.

Dans les réunions d'associations de programme, il est permis de se faire rembourser certaines dépenses d'alcool par l'AECS pourvu que les associations respectent certaines procédures, dont de fournir les factures. Dans le contexte de la légalisation du cannabis à compter du 17 octobre, les étudiants s'interrogeaient sur les dépenses en matière de cannabis, indique Raphaël Ballard Emond, responsable à la coordination à l'AECS. Fumer le cannabis sera légal pour les 18 ans et plus.

«Puisque le cannabis est évalué sur un pied d'égalité avec l'alcool considérant qu'il sera légal à partir du 17 octobre, les membres de l'Association ont voté pour que les dépenses liées au cannabis soient traitées comme l'alcool», précise Alexandra Dufresne, responsable aux affaires pédagogiques à l'AECS.

Le budget d'associations de programme peut varier entre 750 $ et 3000 $. Ces budgets servent entre autres à l'organisation du bal des finissants ou d'activités d'intégration. Une infime partie de ces budgets est consacrée à l'achat d'alcool, précise Myriam Pelletier-Gilbert, conseillère à la coordination et employée permanente.

L'Association étudiante considère le *pot* au même titre que l'alcool parmi les dépenses admissibles

«La politique de contrôle des dépenses est assez stricte. Tout est consigné dans les procès-verbaux», souligne-t-elle. Les associations n'achètent pas beaucoup d'alcool puisqu'environ le tiers des étudiants n'ont pas 18 ans, fait-elle valoir également.

CAMPUS SANS FUMÉE

Le Cégep de Sherbrooke a annoncé à la rentrée scolaire qu'il devenait un campus sans fumée. En outre, en vertu de l'un de ses règlements, il est interdit de faire l'usage de drogues au Cégep, dont le cannabis. Interrogée sur cet aspect, Alexandra Dufresne note que le cannabis fumé sera consommé à l'extérieur du campus de manière à se conformer au règlement. Les activités sociales ont souvent lieu à l'extérieur du campus.



Le Cégep de Sherbrooke note que le cannabis devra être consommé à l'extérieur du campus, en raison du nouveau règlement. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

L'éthylomètre devrait être obligatoire, plaide un avocat

LOUIS-SAMUEL PERRON
La Presse

MONTRÉAL — Les gouvernements devraient rendre obligatoire l'installation d'un antidémarreur éthylométrique dans tous les véhicules pour enrayer le «fléau» de l'alcool au volant, a plaidé hier l'avocat de Marie-Michèle Benjamin. La jeune femme devrait écoper de trois ans de détention pour avoir tué un Montréalais en roulant à haute vitesse en état d'ébriété l'an dernier sur le pont de l'île Bizard.

«La technologie existe pour munir les véhicules de détecteurs. Pourquoi les gouvernements n'obligent pas les manufacturiers [à le faire]? [...] Ce serait tellement simple. Dans deux semaines, la marijuana va être légale, c'est un choix de société. Je crois que la société est prête. On ne serait pas là aujourd'hui», a fait valoir Me Pierre Joyal devant la juge Karine Giguère.

Marie-Michèle Benjamin a plaidé coupable cet été à deux chefs d'accusation de conduite dangereuse ayant causé la mort de Robert Albert et de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort. Le matin du 12 mars 2017, la femme de 26 ans roulait à haute vitesse sur le boulevard Jacques-Bizard avec une alcoolémie deux fois plus élevée que la limite permise. Sur le pont de l'île, elle a percuté à contresens le véhicule de Robert Albert. Elle a été gravement blessée.

La suggestion commune de trois ans de pénitencier est une peine «juste, sévère et raisonnable» pour un «fléau que la société cherche à réprimer», a plaidé la procureure de la Couronne, Me Anik Archambault. La juge rendra sa décision le 14 novembre et devrait «très peu «s'écarter de la suggestion.

«IRREMPLAÇABLE»

La mort de Robert Albert a eu l'effet d'une bombe au sein de sa famille. Le «monde entier» de sa fille cadette Mylène Albert s'est écroulé ce jour-là. «Mon père est irremplaçable. Personne dans ce monde ne sera aussi exceptionnel que l'homme que tu étais. [...] Il était mon point d'ancrage. Quand je m'égarais, il savait me ramener sur le droit chemin avec ses sages paroles», a confié la jeune femme, émue.

La vie de sa sœur aînée a également «changé à tout jamais» le 12 mars 2017. «Plongée dans un tourbillon de peur et d'incertitude, je suis devenue orpheline et une partie de moi-même est morte en même temps que lui, parce que je venais de perdre mon phare, mon modèle et ma sécurité», a livré Lizanne Albert.

Marie-Michèle Benjamin a également pris la parole pour présenter ses excuses à la famille de Robert Albert. «J'ai commis des gestes dont les répercussions sont irréparables. Le 12 mars 2017, j'ai pris la décision de prendre le volant alors que j'étais ivre et j'ai tué un père, un frère, un ami, un collègue. Mon manque de jugement, purement égoïste, a coûté la vie à Robert Albert», a dit l'accusée, la voix brisée.



5283137

«Regardez-nous aller»

Des députés conservateurs minimisent l'exode d'anciens collaborateurs vers le parti de Maxime Bernier

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

OTTAWA — Les députés conservateurs minimisent l'exode d'organisateurs autrefois rattachés à leur parti vers la formation politique naissante de Maxime Bernier. La réponse du Beauceron à ses ex-collègues : «Regardez-nous aller.»

Le Parti populaire du Canada (PPC) a recruté dans ses rangs au cours des dernières semaines plusieurs stratèges du Parti conservateur du Canada (PCC), comme le rapportait le quotidien *Le Devoir* dans son édition de mercredi.

Des élus conservateurs croisés dans les couloirs du parlement ce matin-là ont tour à tour nié que ces désertions constituaient une tendance, et ils ont tous insisté sur le fait qu'ils ne considéraient pas le député de Beauce comme un adversaire à battre.

«Maxime Bernier, pour nous, n'est pas une menace. La menace s'appelle Justin Trudeau», a tranché le lieutenant politique québécois du parti, Alain Rayes, assurant que tout allait «très bien» au Québec, notamment sur le plan du recrutement.

À peine «une dizaine» de personnes, des «bénévoles», ont décidé de suivre le fondateur du PPC dans son aventure et «toutes ces personnes-là qui ont quitté ont déjà été remplacées depuis déjà au moins deux à trois semaines», a-t-il ajouté.

«AUCUNE ÉROSION»

«Je ne pense pas vraiment que c'est un phénomène», a offert son collègue Alupa Clarke, selon qui «il n'y a aucune érosion des membres», à tout le moins dans sa circonscription. Il a néanmoins reconnu avoir fait des appels pour s'assurer que tous restaient dans son navire.

Quant au député Tony Clement, qui avait appuyé le député de Beauce dans la course à la direction du Parti conservateur, il a affirmé que ces départs étaient somme toute marginaux et ne voulaient «pas dire grand-chose».

Et il prédit que certains de ces déserteurs allaient probablement déchanter. «Je pense que l'incohérence des positions de Maxime Bernier incitera des gens à se détourner [du parti]», a-t-il lancé en mêlée de presse.

Dans un courriel envoyé à ses partisans, mercredi matin, l'élu de Beauce s'est félicité d'avoir amassé une cagnotte de 338 000 $ et réuni 20 500 adhérents. À titre comparatif, son ancien parti compte environ 100 000 membres.

«VIEUX PARTI»

Il pense avoir le vent en poupe, peu importe ce que ses anciens collègues prétendent. «Je leur dis : "Regardez-nous aller." Ça va très bien, étape par étape, et on verra bien. Les Québécois décideront», a-t-il lancé en conférence de presse.

«C'est un vieux parti, le Parti conservateur, qui essaie de plaire à tout le monde, et les vieux partis au Québec, vous savez ce qui est arrivé dernièrement», a-t-il indiqué en faisant allusion à la victoire électorale de la Coalition avenir Québec.



Le Parti populaire du Canada de Maxime Bernier a recruté dans ses rangs plusieurs stratèges du Parti conservateur.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Maxime Bernier, pour nous, n'est pas une menace. La menace s'appelle Justin Trudeau»

— Alain Rayes, lieutenant politique québécois du Parti conservateur du Canada



5342637



Pierre-Nicolas Girard, conférencier, et Jérôme Gaudreault, directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Un accord néfaste pour la santé des agriculteurs?

Des spécialistes de la santé mentale s'inquiètent

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada préoccupe au plus haut point les professionnels de la santé qui s'intéressent à la question de la santé mentale des agriculteurs et aura, à moyen terme, des effets néfastes sur la détresse psychologique qu'ils vivent déjà quotidiennement. C'est du moins l'avis de Pierre-Nicolas Girard, responsable de la santé psychologique à l'Union des producteurs agricoles.

M. Girard prononçait, mercredi, une conférence à l'hôtel Delta de Trois-Rivières dans le cadre du Grand forum de la prévention du suicide de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), qui rassemble plus de 400 spécialistes dans la région jusqu'à vendredi. Bien que ce sujet soit d'actualité depuis les dernières années et que cette conférence était prévue avant même l'achèvement des travaux entourant la négociation de cet accord, la nouvelle réalité commerciale qui a été imposée aux agriculteurs au cours des derniers jours a rapidement trouvé écho auprès des congressistes.

«C'est une grande déception», lance d'emblée Pierre-Nicolas Girard, qui ne doute certes pas que les effets négatifs se feront sentir à moyen terme, tant sur le transfert des fermes, l'endettement des agriculteurs et l'épuisement professionnel, tant de facteurs qui mènent en partie à la détresse psychologique et, pour certains, au suicide.

STABILITÉ DU MARCHÉ MINÉE

C'est que l'industrie vivait des années de croissance depuis environ huit ans, des années où plusieurs agriculteurs ont investi, souvent à coup de millions de dollars, sur leurs fermes pour les rendre plus performantes. Or, l'ouverture partielle des marchés européens et transpacifiques et, cette semaine, celui des États-Unis sont venus miner la garantie de stabilité du marché sur laquelle les agriculteurs pouvaient compter jusqu'ici. Et étant donné que 40 % des producteurs laitiers canadiens sont situés au Québec, la province souffrira doublement de cette entente.

«Ça vient créer le facteur de la goutte d'eau qui fera déborder le vase pour plusieurs», image M. Girard. La difficulté de transférer les fermes à la prochaine génération qui n'aura peut-être pas le goût du risque, mais également la baisse de rentabilité et la hausse du niveau d'endettement causera de la détresse, de l'épuisement professionnel dans cette profession déjà grandement affectée par la détresse psychologique. En effet, dans une récente étude, 57 % des agriculteurs disaient avoir vécu de grands moments de détresse au cours de l'année précédente. Par ailleurs, seulement 20 % disaient aller consulter.

Pierre-Nicolas Girard, au même titre que plusieurs autres spécialistes de la prévention du suicide et de la détresse psychologique chez les agriculteurs, plaide maintenant pour une meilleure adaptation des services dispensés aux agriculteurs en détresse, en tenant compte de leur réalité. «Lorsqu'un agriculteur reçoit un diagnostic de *burn out* et qu'on le renvoie se reposer chez lui, on le renvoie sur sa ferme. C'est précisément à cet endroit que se trouve son facteur de stress. Ces personnes doivent être traitées de façon particulière», croit-il, ajoutant qu'il importe aussi de sensibiliser les agriculteurs à un meilleur équilibre de vie.

Par ailleurs, la formation Sentinelle, qui vise à former des personnes capables de déceler la détresse psychologique dans les milieux de travail notamment, devient un outil indispensable dans le milieu de l'agriculture, soutient M. Girard.

Vous ou vos proches avez besoin d'aide? N'hésitez pas à joindre l'Association québécoise de prévention du suicide au 1 866 APPELLE (277-3553).

LÉVIS

Une fête pour souligner l'apport des immigrants

CÉLINE FABRIÈS
cfabries@lesoleil.com

La Ville de Lévis et l'organisme Tremplin organiseront chaque année une fête soulignant l'apport des immigrants au développement de Lévis. Le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, et le président du Tremplin, Elhadji Mamadou Diarra, en ont fait l'annonce mercredi. Ils ont également procédé à la signature d'une déclaration commune en faveur de l'accueil des personnes immigrantes.

«On veut être des accompagnateurs de nos entreprises. […] On a des valeurs d'accueil, d'entraide, de solidarité. Ce sont ces valeurs-là qu'il faut mettre de l'avant. C'est le voisinage qui peut aider, nos organismes. On veut créer une ambiance propice», a souligné le maire de Lévis.

Au total, 52 organismes de Lévis ont signé cette déclaration. Ils s'engagent à «travailler ensemble à mettre en place des mécanismes pour favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et à mettre de l'avant des valeurs de respect, d'entraide et de solidarité afin que la société lévisienne constitue un milieu de vie inclusif et accueillant pour les personnes immigrantes, où chacun peut s'épanouir pleinement sans égard à sa couleur de peau, à ses origines ou à ses croyances».

«Les immigrants qui choisissent Lévis nous apportent beaucoup sur le plan social, culturel et économique. La Ville de Lévis met tout en place pour devenir un guichet unique pour appuyer les entreprises dans leurs démarches pour attirer les immigrants chez nous», a insisté M. Lehouillier.

Selon l'organisme Tremplin, 4000 immigrants issus de 50 pays vivent à Lévis. «Qu'on accueille une ou 150 personnes, il faut qu'elles se sentent accueillies, intégrées et incluses dans la société», a soutenu Elhadji Mamadou Diarra.

La première fête nommée Lévis interculturelle, Fête de la diversité aura lieu le 21 octobre, de 13h30 à 17h, au Patro de Lévis.

LE PLUS GRAND CHOIX DE VÉLOS ÉLECTRIQUES
pour la route et la montagne
à Québec
BOSCH GIANT HYBRID velec Promovec the e-bike solution
• Rapide
• Léger
• Puissant
• Jusqu'à 130 km d'autonomie
• 0 $ d'essence
• 0 $ frais de stationnement
• 0 pollution
• 100 % amusement
SERVICE, QUALITÉ ET BONS PRIX
CYCLISTE DEPUIS 1941 MATHIEU PERFORMANCE .COM L'univers du vélo
496, 1re Avenue (coin 5e Rue)
Québec
418 524-2650
mathieuperformance.com
5341758

RÉSULTATS DU SCRUTIN DANS MATANE-MATAPÉDIA

Des records historiques enregistrés



JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale



Avec 69,44 % des votes, le député réélu Pascal Bérubé a récolté le meilleur résultat de la circonscription de Matane-Matapédia depuis 1927.
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE JOHANNE FOURNIER

RIMOUSKI — Lundi soir, pendant que le Parti québécois (PQ) atteignait le plus bas pourcentage de voix de son histoire, le député de cette formation dans Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, obtenait un record de voix historique. En revanche, la candidate Annie Fournier fracassait le record du plus bas pourcentage de votes de l'existence du Parti libéral du Québec (PLQ) dans la même circonscription.

Avec 69,44 % des votes, le député réélu pour un cinquième mandat a récolté le meilleur résultat de la circonscription depuis 1927, en incluant les anciens comtés de Matane et de Matapédia. M. Bérubé est également le candidat à avoir arraché les meilleurs gains de son parti lors des trois dernières élections provinciales. En 2014, le péquiste avait enregistré une confortable proportion de 61,16 %.

Du côté du PLQ, il s'agit des pires résultats depuis 1890. Annie Fournier, pourtant bien connue dans le secteur économique de la région, n'a récolté que 11,27 % du suffrage. Avant l'élection de lundi, le plus bas pourcentage de votes exprimés en faveur du PLQ avait été attribué en 2012 à Jean-Clément Ouellet avec 18 %.

Vu les circonstances du vote de lundi, alors que son parti a connu la pire descente aux enfers depuis sa création, il y a 50 ans, Pascal Bérubé se réjouit de ses statistiques personnelles. «Je suis très heureux du résultat, réagit-il. J'ai amélioré de façon considérable ma majorité. À près de 70 % des voix, c'est un mandat très fort de la population. Je vois que le travail que j'ai fait au cours des dernières années est apprécié.»

Le député, qui occupait le poste de leader parlementaire, refuse de faire part de ses états d'âme concernant la déconfiture de son parti. «Je ne suis pas du genre à m'épancher publiquement sur ce genre de chose, indique-t-il. J'aurai l'occasion de le faire dans des forums avec des gens de ma formation politique.»

Même s'il se retrouve encore dans l'opposition, Pascal Bérubé n'appréhende pas de travailler avec le premier ministre désigné, François Legault, qu'il connaît très bien. «Il a été mon premier patron alors que j'étais conseiller politique en 2000 et 2001 au ministère de l'Éducation, rappelle-t-il. On a toujours eu beaucoup d'amitié et d'affection l'un pour l'autre.»

Il y a quelques années, le chef de la Coalition avenir Québec avait même approché son ancien protégé afin qu'il joigne sa formation. «J'avais refusé par conviction», souligne le député péquiste de Matane-Matapédia depuis 2007.

Un recomptage demandé dans Gaspé



GENEVIÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

GASPÉ — La candidate péquiste dans Gaspé, Méganne Perry Mélançon, se dit «assez confiante» d'être déclarée élue au terme du dépouillement judiciaire réclamé par son parti. Une plainte a été déposée mercredi au Directeur général des élections concernant les résultats surprenants d'une boîte de scrutin.

Le libéral Alexandre Boulay a gagné par 132 voix devant Mme Perry Mélançon. Selon les résultats officiels, la boîte de scrutin 61 contenait 194 votes pour le libéral, et aucun pour les trois autres candidats.

«Visiblement, il semble y avoir une erreur. Des membres nous certifient avoir voté pour le PQ», indique le directeur des communications du Parti québécois (PQ), Yanick Grégoire.

Cinq électeurs du secteur ont déclaré sous serment qu'ils ont voté pour Mme Perry Mélançon. La boîte 61 couvre une partie du quartier Wakeham, à Gaspé.

Mme Perry Mélançon affirme que son équipe a parlé à la scrutatrice, et que les résultats publiés ne correspondent pas à la réalité. «Beaucoup de scénarios nous laissent croire que la victoire nous reviendrait», dit la candidate.

IMPACT IMPORTANT

Une victoire péquiste dans Gaspé aurait «un impact au plan national. Ça changerait la donne. Le PQ tomberait à 10 députés, on délogerait Québec solidaire comme deuxième opposition officielle», remarque Mme Perry Mélançon.

Actuellement, Québec solidaire compte 10 députés et 16,1 % des voix. Le Parti québécois a 17,06 % des voix, mais seulement neuf députés.

Être la deuxième opposition «nous donne davantage de droits de parole [à l'Assemblée nationale] et plus de visibilité», indique Mme Perry Mélançon.

Les plaignants ont jusqu'au 6 octobre pour demander un dépouillement judiciaire, une opération supervisée par un juge de la Cour du Québec.

Le Soleil a réparti les votes de la boîte 61 selon les mêmes proportions que le reste de la circonscription. Selon cette hypothèse, la péquiste remporterait le vote avec une majorité d'environ 60 voix. Toutefois, rien ne prouve que les électeurs ont voté selon cette proportion; seul un nouveau dépouillement pourrait le dire.

Le libéral Alexandre Boulay n'a pas commenté la situation.



Méganne Perry Mélançon, défaite lundi soir par le candidat libéral, se dit «sous le choc» des derniers rebondissements. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE GENEVIÈVE GÉLINAS


NOUS PAYONS L'ÉQUIVALENT
DES TAXES SUR TOUT*
DU 4 AU 8 OCTOBRE 2018
INCLUSIVEMENT
*en magasin et en ligne.
ERNEST

5343777

La Cour d'appel tranche en faveur du hijab

La Cour du Québec ne peut interdire le port du symbole en salle d'audience

LOUIS-SAMUEL PERRON
La Presse

MONTRÉAL — Un juge de la Cour du Québec ne peut pas interdire à un citoyen de porter le hijab ou tout autre vêtement religieux si sa croyance religieuse est sincère et ne porte pas atteinte à l'intérêt public, a tranché mercredi la Cour d'appel du Québec. La liberté d'expression religieuse ne «s'éteint pas à la porte d'une salle d'audience», ont conclu les juges du plus haut tribunal de la province.

La Montréalaise de confession musulmane Rania El-Alloul a ainsi obtenu raison trois ans après s'être fait interdire de témoigner par une juge de la Cour du Québec pour une banale histoire de véhicule saisi. La juge Eliana Marengo avait justifié sa décision en citant le Règlement de la Cour du Québec portant sur le code vestimentaire.

«La Cour est un espace laïc. Il n'y a aucun symbole religieux dans cette salle, ni sur les murs ni sur les personnes. Selon moi, vous n'êtes pas vêtue convenablement. Le décorum est important. [...] Les mêmes règles s'appliquent à tous, je ne vous entendrai donc pas si vous portez un foulard sur votre tête, tout comme je ne permettrais pas à une personne de comparaître devant moi en portant un chapeau ou des lunettes de soleil sur sa tête», avait déclaré la juge le 11 février 2015.

DROIT À L'EXPRESSION RELIGIEUSE

Le règlement sur le code vestimentaire de la Cour du Québec n'interdit pas aux citoyens de porter un hijab, si cette pratique résulte d'une croyance religieuse sincère, estime la Cour d'appel. «La juge a ignoré le droit de [Mme El-Alloul] à l'expression religieuse en invoquant un principe dominant et absolu de laïcité de l'État, principe qu'elle croyait à tort inscrit dans le Règlement de la Cour du Québec», indiquent les juges dans leur décision d'une trentaine de pages.

Les tribunaux québécois et canadiens demeurent des lieux où la neutralité religieuse doit prévaloir, convient la Cour d'appel. Or, cette neutralité ne permet pas pour autant d'interdire aux citoyens d'accéder à une salle d'audience en portant un signe religieux, ajoute-t-on. Des limites au port de ces signes peuvent toujours être imposées dans certaines circonstances, par exemple s'il engendre un conflit avec les droits d'une autre personne.

Selon la Cour d'appel, les juges n'ont pas besoin d'évaluer, dans la grande majorité des cas, la «sincérité» de la pratique religieuse d'une personne chaque fois que quelqu'un se présente en salle d'audience avec des vêtements bien connus comme le hijab, le col romain ou la kippa. Dans certains cas, comme pour le niqab qui peut soulever des «questions portant sur l'identification des personnes», les juges peuvent effectuer une enquête plus approfondie, ajoute le plus haut tribunal de la province.



La Montréalaise de confession musulmane Rania El-Alloul a obtenu raison trois ans après s'être fait interdire de témoigner par une juge de la Cour du Québec pour une banale histoire de véhicule saisi. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



5289758



5267509



Au deuxième trimestre 2018, les investissements au Québec dans le secteur de l'agriculture et de l'aquaculture ont atteint 388 millions $ à eux seuls. «Essentiellement pour des projets serricoles», fait remarquer le MAPAQ. «Surtout en raison de la culture du cannabis.» — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

CANNABIS RÉCRÉATIF

Les dollars pleuvent sur le Québec

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

La production de cannabis stimule les investissements dans le secteur bioalimentaire au Québec.

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2018, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a recensé des investissements totalisant 558 millions $ dans l'ensemble du secteur bioalimentaire québécois.

«Les annonces qui visent l'inauguration de nouvelles installations ou la réalisation prochaine de projets reflètent, pour un troisième trimestre d'affilée, une reprise importante des investissements», note le ministère dans *Bioclips*, sa publication sur l'actualité bioalimentaire.

En effet, les investissements signalés s'élevaient à 830 millions $ au quatrième trimestre 2017 et 468 millions $ au premier trimestre 2018 après avoir oscillé entre 90 et 236 millions $ au cours des trimestres précédents.

Au deuxième trimestre 2018, les investissements dans le secteur de l'agriculture et de l'aquaculture ont atteint 388 millions $ à eux seuls. «Essentiellement pour des projets serricoles», fait remarquer le MAPAQ. «Surtout en raison de la culture du cannabis.»

QUELQUES EXEMPLES

À Gatineau, Xeho Corp (jadis connu sous l'appellation Hydropothicaire) a annoncé, à la fin de l'année 2017, des travaux d'agrandissement pour lesquels, selon les dernières estimations, l'investissement sera plus élevé que prévu de 85 millions $, indique la publication.

«De plus, The Green Organic Dutchman construit actuellement un complexe de 150 millions $ comprenant des serres, un bâtiment pour la production de substances comestibles et un centre de recherche à Salaberry-de-Valleyfield.»

Pour sa part, le producteur Flora Agritech a annoncé un projet de 40 millions $ à Bécancour. La mise en exploitation devrait débuter vers la fin de l'année.

«La firme Cannara Biotech a commencé l'installation d'une usine à Farnham. Les travaux nécessitent un investissement de 32,5 millions $ et doivent s'achever en janvier prochain. D'autre part, la construction d'un complexe de 21,5 millions $ à L'Ange-Gardien, en Outaouais, permettra le début des activités du projet de Green Joy Production au cours de l'automne 2019.»

Et ce n'est pas tout.

«D'autres projets concernent les installations de Sublime Culture [2,3 millions $], à Laval, et du Groupe La Feuille Verte, maintenant propriétaire des installations de l'ancien abattoir Levinoff-Colbex, dans la MRC de Drummond.»

AUTRES INVESTISSEMENTS

Dans un tout autre ordre d'idées, le MAPAQ signale des investissements réalisés par des entreprises de la région de Québec.

C'est le cas d'XpertSea qui a complété un montage financier des 10 millions $ pour le développement de sa technologie visant la gestion des stocks aquacoles.

Il y a aussi Hortau, de Lévis, qui a dépensé 7 millions $ pour concevoir des capteurs de contrôle de la consommation en eau et en énergie des cultures.

Pour sa part, Alex Coulombe a terminé la modernisation de sa ligne d'embouteillage d'eau gazéifiée à son usine de Québec, au coût de 6 millions $.

Et il y a la microbrasserie Les Maltcommodes qui projette d'ouvrir, en avril 2019, une usine de production de bière qui nécessitera un investissement de 3,5 à 4 millions $.

Desjardins ouvre la porte à des investissements

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — À moins de deux semaines de légalisation de la consommation du cannabis à des fins récréatives au Canada, le 17 octobre, le Mouvement Desjardins ouvre la porte à des investissements dans ce secteur florissant.

La coopérative établie à Lévis, qui a octroyé du financement à moins d'une dizaine de membres afin de cultiver de la marijuana à des fins thérapeutiques, acceptera, au cas par cas, de jouer les prêteurs pour l'industrie récréative.

On fera toutefois preuve d'une «extrême prudence» avant de dire oui, a précisé mercredi la vice-présidente de la gouvernance du mouvement, Pauline D'Amboise, au cours d'une entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

«C'est une approche défensive plutôt qu'agressive, a-t-elle dit. Nous ne sommes pas dans le développement d'un nouveau marché chez Desjardins.»

Après neuf mois de travail, Mme D'Amboise a présenté au conseil d'administration de Desjardins le positionnement de la coopérative sur la question du cannabis, qui touche notamment le financement, l'assurance et ses politiques en ressources humaines.

POUR ACCOMPAGNER

L'an dernier, le président et chef de la direction, Guy Cormier, s'était montré plutôt fermé vis-à-vis de l'industrie récréative de la marijuana.

«C'est une approche défensive plutôt qu'agressive. Nous ne sommes pas dans le développement d'un nouveau marché chez Desjardins»

— Pauline D'Amboise, vice-présidente de la gouvernance chez Desjardins

Mais plutôt que de fermer complètement la porte, Desjardins a décidé de s'adapter au contexte réglementaire dans le but d'accompagner ses membres et de suivre les tendances, a dit Mme D'Amboise.

«Nous avons déjà en portefeuille des membres qui œuvrent dans le secteur thérapeutique, a-t-elle expliqué. Par exemple, il est possible que certains de nos membres dans le secteur agricole envisagent de diversifier leurs activités.»

En ce qui a trait aux demandes concernant la marijuana récréative, le mouvement coopératif entend passer au peigne fin les questions concernant les permis, de la conformité et de la gouvernance avant de prêter.

Au fil du temps, certaines institutions financières canadiennes ont modifié leur approche vis-à-vis du secteur du cannabis, devenant plus enclines à devenir prêteur ou souscripteur.

Par exemple, en juin, la Banque de Montréal a octroyé au producteur albertain Aurora Cannabis une facilité de crédit pouvant atteindre 250 millions $. Toutefois, d'autres institutions, comme la Banque Nationale, préfèrent encore garder leurs distances.

Par l'entremise de certains fonds, Desjardins détient également des participations «minimes» dans certains producteurs de marijuana dont les actions sont transigées en Bourse. Dans l'indice plafonné de la santé, à la Bourse de Toronto, on retrouve les producteurs Canopy Growth, Aurora Cannabis et Aphria.

DANS L'ASSURANCE AUSSI

En ce qui a trait à l'assurance de dommages, le mouvement coopératif n'offre pas de produits concernant la production et transformation en agriculture aux entreprises.

Concernant l'assurance de personnes, Desjardins mettra à jour ses formulaires pour y inclure des questions entourant la consommation de cannabis.

«Par exemple, il appartient aux gens qui demandent une assurance vie de divulguer les bonnes informations, a dit Mme D'Amboise. Si une réclamation révélait une fausse information, il y aurait alors des conséquences.»

Du côté de l'assurance habitation, on demandera à quelqu'un qui consomme du cannabis à l'intérieur de son domicile de le déclarer. Cette personne sera alors considérée comme un fumeur, ce qui aura une incidence sur sa prime.

Avec plus de 45 500 salariés, Desjardins, l'un des plus importants employeurs privés de la province, a également apporté des modifications à ses règles internes pour rappeler à ses employés l'obligation d'être aptes au travail.

opinions

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Éditeur adjoint et v.-p. information **GILLES CARIGNAN**

ÉDITORIAL

Intrigante démission

BRIGITTE BRETON
bbreton@lesoleil.com



En décembre dernier, le commissaire de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), Robert Lafrenière, affirmait au *Soleil* qu'il faudrait du solide et des faits pour le déloger de son poste. Lundi, jour d'élections, il annonçait sa démission.

Lors du dernier bilan annuel de l'UPAC, M. Lafrenière avait également soutenu qu'il quitterait ses fonctions avant la fin de son mandat en 2021, s'il se rendait compte qu'il nuit à l'UPAC.

Que s'est-il produit pour qu'il décide d'abandonner son poste le 2 novembre? Que faut-il conclure de sa décision?

Démissionner la journée des élections sans fournir les raisons de son départ précipité égratigne l'UPAC.

L'organisation est supposément indépendante. Qu'on aime ou non Robert Lafrenière, le commissaire de l'UPAC ne devrait pas juger bon de partir lorsque s'annonce l'arrivée d'un nouveau gouvernement.

La possibilité que la Coalition avenir Québec chasse les libéraux du pouvoir a-t-elle motivé M. Lafrenière à quitter son poste avant qu'un nouveau gouvernement lui montre la porte? A-t-il préféré partir plutôt que de «subir» un débat sur la façon dont doit être choisi le prochain commissaire? La CAQ souhaite qu'il soit nommé par les deux tiers des députés de l'Assemblée nationale, ce que refusait le gouvernement Couillard.

Le commissaire Lafrenière nuit à l'UPAC en démissionnant de cette façon

Le commissaire Lafrenière aura étonné tout au long de son mandat à la tête de l'UPAC, créée en 2011 par le gouvernement de Jean Charest.

Tout en clamant son indépendance et en soutenant qu'il n'avait rien à cirer de l'agenda politique, le commissaire a posé des gestes à des moments où l'attention médiatique et publique était portée vers le politique : la présentation d'un budget ou la tenue d'élections générales. Il quitte cette fois sans explication, laissant place ainsi à toutes les suppositions.

Ce n'est pas très sain. L'UPAC fait déjà l'objet de suspicions. Certains critiquent ses méthodes. D'autres lui reprochent ses maigres résultats dans les hautes sphères politiques. Le climat de travail y serait aussi difficile.

Il n'est certainement pas facile d'être le premier commissaire à l'UPAC. Le gouvernement Charest avait inventé cette créature pour éviter la mise sur pied d'une commission d'enquête sur l'octroi des contrats publics dans l'industrie de la construction.

Force est de constater que les façons de faire de M. Lafrenière ont souvent donné prise aux critiques.

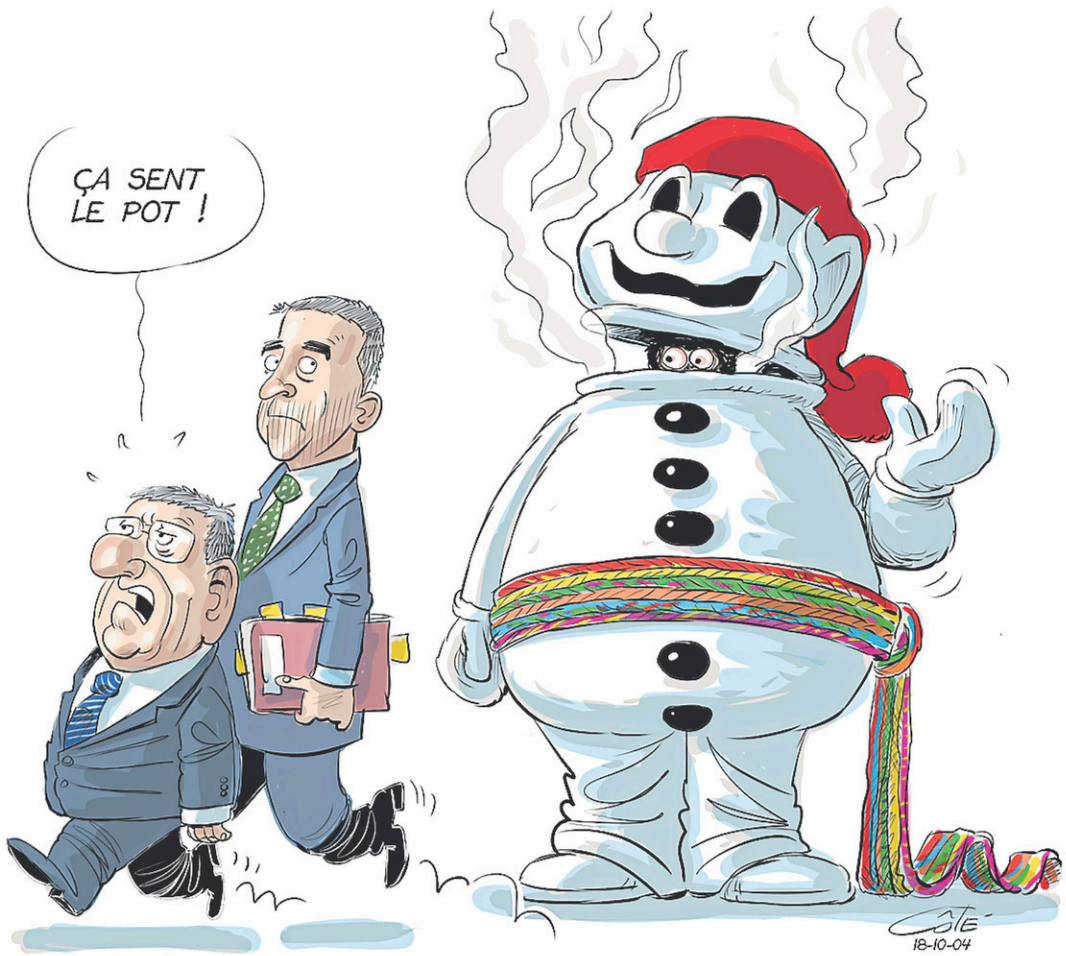
L'arrestation de l'ancienne ministre libérale Nathalie Normandeau et de Marc-Yvan Côté le jour de la présentation du budget a été vue comme une tactique de sa part pour forcer le gouvernement Couillard à renouveler son mandat.

L'arrestation du député libéral Guy Ouellet a aussi soulevé des doutes. Le député Ouellet était aussi président de la commission parlementaire chargée d'étudier un projet de loi touchant l'UPAC. Les deux hommes n'étaient pas sur la même longueur d'onde.

L'UPAC a utilisé l'an dernier un «appât» pour arrêter Ouellet qu'elle soupçonnait d'avoir participé à des fuites de documents. Vendredi, le Directeur des poursuites criminelles et pénales a cassé le mandat de perquisition. Réélu lundi, le député Ouellet pourra retrouver d'ici 30 jours son cellulaire de fonction et son ordinateur portable saisis il y a un an.

L'UPAC devra s'y prendre autrement pour trouver «le bandit» à l'origine des fuites de documents liés à l'opération Mâchurer impliquant l'ancien premier ministre Jean Charest et l'argentier du Parti libéral, Marc Bibeau.

Rappelons que M.Lafrenière se disait convaincu qu'il y aurait des accusations et des «bracelets» dans ce dossier. Ce n'est toujours pas le cas. Les attentes à l'égard de l'UPAC ne seront pas moindres avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement et d'un nouveau commissaire.



CARREFOUR DES LECTEURS

Le troisième lien, les yeux fermés

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le député de Lévis, François Paradis, réaffirme l'engagement de son parti de commencer la construction du troisième lien avant la fin du premier mandat du nouveau gouvernement. On ne s'étonnera pas non plus de lire que le maire de Lévis, M. Gilles Lehouillier, en ait maintenant la certitude de la réalisation d'un troisième lien à l'est. «Enfin le troisième lien va se réaliser», disait-il en entrevue au *Soleil*. Tous les deux ont en effet fait les gorges chaudes sur cette question avant et pendant la campagne électorale.

Ce qui inquiète cependant, c'est d'entendre ces deux inconditionnels du projet s'engager à «nettoyer le mandat du bureau de projet» pour ne retenir qu'un seul élément, un lien à l'est. C'est d'une irresponsabilité caractérisée que de vouloir évacuer l'étude de toute autre solution aux problèmes de congestion routière de la région. S'aventurer tête baissée dans un projet de 4 à 5 milliards $ sans une étude complète de toutes les solutions de rechange est tout simplement indéfendable. Craignent-ils, ces deux élus, que le bureau de projet contredise leurs *a priori*? D'où leur volonté de «nettoyer» le mandat. Ils n'ont certainement pas lu la chronique de François Bourque «Le mythe d'un troisième lien à l'est» dans le *Soleil* du 25 août dernier où il déconstruit tous les arguments en faveur de ce projet. Sinon ils afficheraient une petite gêne à se faire les ténors de cette solution qui n'en est pas une.

Denis L'Homme
Lévis

Par le trou de la serrure

On apprenait récemment qu'un promoteur avait été choisi par la Ville de Québec afin de construire un édifice de cinq étages à l'îlot Charlevoix, laissé vacant il y a plusieurs années à la suite de démolitions, ce qui avait libéré du regard la magnifique petite chapelle de L'Hôtel-Dieu de Québec, dont une partie fait aussi partie de ce décor. Le site Internet de la Ville donne un peu plus de détails sur ce projet : il s'agit d'un édifice rectangulaire anonyme d'environ 20 mètres de haut qui occupe toute la longueur du terrain en question. Il y aura des logements et des commerces de proximité.

La construction obstruera de nouveau la perspective, mais on a prévu un corridor permettant d'entrevoir la chapelle. En empruntant la côte du Palais bordée par ce nouvel édifice, on aura l'impression, toutes proportions gardées, de voir celle-ci par le trou de la serrure d'une porte…

Pour une ville inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, il me semble que l'on aurait pu considérer un espace vert, une place, afin de mettre en évidence le premier hôpital en Amérique du Nord. C'est moins lucratif, mais ce serait tellement plus conforme à la valeur historique de ce secteur du Vieux-Québec.

Richard Gagné
Sainte-Pétronille

POINT DE VUE

Parlons maintenant des communautés LGBTQ+...

Alexie Labelle, candidate au doctorat en science politique à l'Université de Montréal
Administratrice de la Coalition montréalaise des groupes jeunesse LGBT



L'auteur de cette lettre d'opinion est d'avis que l'État doit faire sa part en matière d'égalité sociale pour les communautés LGBTQ+, ne serait-ce que par un véritable programme d'éducation à la sexualité qui réponde réellement aux besoins de la population. — PHOTO 123RF/RAWPIXEL

Plusieurs commentateurs et commentatrices ont souligné le peu de place accordé aux femmes et aux Autochtones lors de cette campagne électorale. Ceci dit, force est de constater que les communautés LGBTQ+ viennent s'ajouter à ces oubliés de la campagne. À l'occasion d'un débat qui a eu lieu le 19 septembre dernier, coorganisés par le Conseil Québécois LGBT et la Coalition montréalaise des groupes jeunesse LGBT, les partis politiques avaient une opportunité en or de présenter leurs programmes respectifs en matière de diversité sexuelle et de genre. Malheureusement, en dépit de certaines propositions prometteuses et d'une volonté générale et sincère d'améliorer le bien-être des personnes LGBTQ+, il persiste plusieurs incompréhensions des réalités de ces communautés.

UNE ÉGALITÉ POUR TOUS ET TOUTES?

Certes, le mouvement LGBTQ+ a gagné plusieurs batailles juridiques au fil du temps, dont la légalisation du mariage entre personnes de même sexe, la reconnaissance des familles homoparentales, la reconnaissance des personnes trans qui peuvent désormais changer leur mention de sexe sur leur acte de naissance sans subir de traitement médical quelconque, et j'en passe. Or, pour certains segments des communautés LGBTQ+, l'égalité est loin d'être atteinte.

À titre d'exemple, et puisque les comparaisons avec l'Ontario fusent de toute part, le Québec est la seule province canadienne ne permettant pas à une personne transgenre immigrante de modifier ni son prénom, ni la mention de son sexe sur ses papiers d'identité avant que celle-ci n'obtienne la citoyenneté. Cette inégalité juridique entraîne son lot de conséquences pour les personnes transgenres immigrantes qui risquent de subir un nombre de discriminations dans leur vie quotidienne. Sans oublier les nécessaires réformes du droit de la famille qui peine à se concrétiser concernant notamment l'encadrement de la gestation pour autrui et la reconnaissance de la pluriparentalité.

Si l'égalité juridique pour toutes et tous peine à être atteinte, l'inégalité sociale demeure également préoccupante. Je pense entre autres aux jeunes personnes trans et non binaires qui doivent se battre auprès de leurs établissements scolaires pour faire reconnaître leur identité et leur expression de genre. Je pense aussi aux jeunes LGBTQ+ en situation d'itinérance qui ont de la difficulté à trouver des hébergements où ils et elles se sentent en sécurité. Je pense également à la surreprésentation des personnes LGBTQ+ victimes de violences sexuelles et à l'isolement des minorités sexuelles et de genre dans certaines régions du Québec.

DES MOYENS QUI LAISSENT PERPLEXE

Bien que la majorité des partis politiques s'entendaient sur la nécessité d'agir afin d'améliorer le bien-être des communautés LGBTQ+, tous ne s'entendent pas sur les moyens d'y parvenir, ou maintiennent un discours de déresponsabilisation de l'État pour le moins inquiétant. L'égalité juridique étant atteinte pour certaines franges des communautés LGBTQ+, l'égalité sociale ne devrait pas pour autant être le fardeau des personnes LGBTQ+ et des organismes communautaires qui oeuvrent déjà corps et âme auprès de ces communautés. Le milieu communautaire LGBTQ+ souffrant déjà d'un sous-financement et d'un manque d'infrastructure, ne devrait pas incomber à lui seul la responsabilité de sensibiliser la population.

Au contraire, je suis d'avis que l'État doit faire sa part en matière d'égalité sociale pour les communautés LGBTQ+, ne serait-ce que par un véritable programme d'éducation à la sexualité qui réponde réellement aux besoins de la population. Pour une province qui a fait des droits LGBTQ+ un de ses chevaux de bataille sur la scène internationale et pour des partis politiques qui se complaisent à se dire pro-LGBTQ, il me semble logique que ceux-ci veillent conséquemment et agissent activement au bien-être des communautés LGBTQ+ québécoises.

POINT DE VUE

C'est le Parti québécois qui a tué le PQ

Nestor Turcotte
Matane

Voici un texte que j'avais écrit le 26 août 2011 :

« Personne n'a tué le PQ. Le PQ s'est tué lui-même. Il a accumulé, au fil des années, tous les ingrédients pour le mener au suicide politique, à une mort certaine, inévitable, bien calculée.

Lentement, progressivement, il a abandonné son âme. Qui plus est, il a même vendu son âme au plus offrant; il a vendu son idéal pour un plat de lentilles; il a tergiversé, reculé, démotivé, rejeté, démobilisé les troupes. Il a accepté dans ses rangs des carriéristes, des opportunistes, des illusionnistes.

Il a joué sur plusieurs tableaux à la fois sans jamais se décider à prendre le bon, le vrai, l'unique qui lui aurait permis, non pas de faire mieux, mais de faire autrement. Il a méprisé les meilleurs, les batailleurs, les combattants visière levée et il a écouté les «mièvreux», les mielleux, les caméléons, les doubles visages, les sans épines dorsales.

L'indépendance était le moteur de son action politique. Lentement, il en a fait une remorque fourre-tout, un poids lourd encombrant, allant jusqu'à s'en délester momentanément afin de s'emparer du pouvoir. Le maudit pouvoir!

L'indépendance s'est mutée en gouvernance souverainiste, en feuille de route imprécise et floue, en slogans aguicheurs, en propagandes et publicités trompeuses, en plans volontairement imprécis.

Devant la débâcle inévitable, les consultations et les tournées en mode d'écoute ont pris le haut du pavé espérant retrouver ce qu'il a lui-même évacué : la cause qui fait l'unité. Le PQ des origines était près du peuple et sculpté par et dans le peuple. Le PQ était dans les salles bondées, enfumées, enthousiastes et enflammées lors de sa fondation. Il était fonceur, parleur, cimenté autour d'une idée, d'un rêve, d'une réalité en devenir : l'indépendance du Québec.

Au fil des ans, usé, infiltré, désorienté, il a abandonné et est devenu muet, désarticulé, désuni, fragmenté. Le PQ n'est plus le PQ. Il s'est tué lui-même. Il s'est donné la mort en s'emmitouflant dans les langes de la facilité. Il était né pour la liberté. Il meurt dans l'abandon et la désaffection généralisée.

le monde

«Odieux» et «inacceptable»

Trois sénateurs républicains outrés par les moqueries de Trump à l'endroit de la présumée victime de Brett Kavanaugh

CHARLOTTE PLANTIVE
Agence France-Presse

WASHINGTON — En se moquant ouvertement de la femme qui accuse d'agression sexuelle le juge Brett Kavanaugh, Donald Trump s'est mis à dos mercredi des sénateurs républicains dont les voix seront décisives pour confirmer son candidat à la Cour suprême.

«Odieux», «inacceptable», la condamnation a pris un goût particulièrement amer dans la bouche des trois élus républicains qui pourraient se désolidariser de leur majorité pour voter contre le juge Kavanaugh.

La raison de leur colère? Une incartade du président lors d'un meeting dans le Mississippi mardi, où il a fait rire l'assistance en se moquant de Christine Blasey Ford, une universitaire de 51 ans qui assure avoir été agressée sexuellement par Brett Kavanaugh en 1982.

«Comment êtes-vous rentrée chez vous? Je ne m'en souviens pas. Comment vous êtes-vous rendue sur place? Je ne m'en souviens pas [...] Il y a combien d'années? Je ne sais pas, je ne sais pas, je ne sais pas», a-t-il lancé, en feignant d'imiter la chercheuse en psychologie.

Lors d'une audition au Sénat, jeudi, M^me^ Blasey Ford s'est dite sûre à «100 %» d'avoir été attaquée par le futur juge, mais a reconnu avoir oublié certains détails de son agression censée avoir eu lieu quand elle n'avait que 15 ans. Le magistrat conservateur, 53 ans, s'est dit tout aussi certain de n'avoir jamais agressé quiconque.

Aux États-Unis, il revient au Sénat de donner son feu vert pour les postes à vie à la Cour suprême, arbitre des questions de société les plus épineuses (droit à l'avortement, régulation sur les armes à feu, mariage homosexuel...).

Les républicains y détiennent actuellement une courte majorité, avec 51 sièges sur 100. La plupart soutiennent sans ciller M. Kavanaugh, mais trois sénateurs ont émis des réserves et pourraient faire basculer le vote.

Or, les trois ont fermement condamné les railleries présidentielles.

«Évoquer un sujet aussi sensible dans un meeting n'est pas juste» et même «odieux», a ainsi commenté le sénateur Jeff Flake. Le président «a eu complètement tort de faire ces commentaires», a renchéri sa consœur Susan Collins. C'était «tout à fait inapproprié et même inacceptable», selon Lisa Murkowski.

À l'heure du mouvement #MeToo et de la prise de conscience des dégâts causés par les violences sexuelles, la gêne était palpable dans le reste du groupe républicain.

«Je demande à tout le monde d'arrêter les attaques personnelles contre le D^r^ Ford et sa famille, et contre le juge Kavanaugh et sa famille», a tweeté le chef de la commission judiciaire du Sénat Chuck Grassley.

Prompt à contre-attaquer, le président Trump a retourné la critique contre l'opposition. Les électeurs républicains sont «très en colère» à cause du traitement «méchant et méprisable» réservé par les démocrates au juge Kavanaugh, a-t-il tweeté en lettres capitales.

Sa conseillère Kellyanne Conway a, elle, estimé que M^me^ Blasey Ford avait jusqu'ici été «traitée comme un œuf de Fabergé». Le président a «juste pointé des incohérences factuelles», a-t-elle jugé.

«Pour moi, il a juste formulé des faits», a également estimé la porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders.

«EMBARRASSANT»

Les états d'âme de Jeff Flake et ses consœurs avaient déjà contraint la majorité sénatoriale à demander un complément d'enquête du FBI sur la jeunesse du juge Kavanaugh.

Cette enquête, qui selon plusieurs médias pourrait se terminer dès mercredi, suscite une frustration croissante.

Des policiers ont auditionné Deborah Ramirez, qui accuse Brett Kavanaugh d'avoir exhibé son sexe lors d'une soirée alcoolisée à l'université de Yale et trois témoins potentiels cités par M^me^ Blasey Ford. Mais ils semblent s'en tenir là.

Les avocats de Christine Blasey Ford se sont notamment émus qu'elle n'ait pas été entendue.

Une troisième femme, Julie Swetnick, qui a accusé le jeune Kavanaugh de s'être montré agressif envers les femmes sous l'effet de l'alcool, n'a pas non plus été interrogée, a regretté son avocat Michael Avenatti qui assure disposer d'un autre témoignage compromettant.

Et les médias regorgent de déclarations d'anciennes connaissances de Brett Kavanaugh, désireuses de faire connaître leur part de vérité sur la jeunesse, selon elles, tumultueuse du magistrat.

Malgré tout, «il est temps de mettre un terme à ce spectacle embarrassant», a estimé le chef de la majorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell, en assurant qu'il y aurait un vote «cette semaine» sur la candidature de Brett Kavanaugh.

› UN POLICIER TUÉ ET QUATRE AUTRES BLESSÉS LORS D'UNE FUSILLADE



Un policier a été tué et quatre autres blessés au cours d'une fusillade mercredi à Florence en Caroline du Sud, sur la côte est des États-Unis, ont rapporté des médias américains, alors qu'un suspect a été interpellé selon les autorités. Citant le médecin légiste du comté de Florence où le crime s'est déroulé, la chaîne ABC News indique qu'un des cinq policiers touchés est décédé. Le shérif adjoint du comté, Glenn Kirby, a confirmé que le suspect s'était rendu aux autorités après avoir discuté avec un négociateur. De nombreux responsables politiques ont fait part de leur émotion après la fusillade, du gouverneur de la Caroline du Sud au président Donald Trump. «Mes pensées et prières vont au bureau du shérif du comté de Florence et au département de la police de Florence ce soir, en Caroline du Sud», a tweeté le locataire de la Maison-Blanche. **AFP** — PHOTO AP, SEAN RAYFORD

PREMIÈRE «MAISON CLOSE» DE ROBOTS

Houston s'oppose

Agence France-Presse

CHICAGO — La Ville texane de Houston s'est opposée mercredi à l'ouverture aux États-Unis du premier magasin de poupées sexuelles robotisées, présenté comme une maison close.

KinkySdollS, une entreprise canadienne basée à Toronto, comptait s'étendre à Houston. Elle commercialise des poupées sexuelles qui, selon elle, sont dotées d'intelligence artificielle leur permettant d'interagir avec des hommes «à la recherche de compagnie», précise-t-elle sur son site.

Les clients auraient eu la possibilité d'essayer ces poupées avant de les acheter, à un prix tournant autour de 3000 $US (3850 $CAN), en fonction des accessoires dont elles sont dotées.

Bref, «une maison close de robots», ont conclu les médias locaux, même si le propriétaire de KinkySdollS s'est défendu de tout proxénétisme.

«Nous ne sommes pas une maison close», a-t-il déclaré au *Toronto Sun*, sous couvert d'anonymat.

«Nous sommes un magasin, nous sommes là pour vendre des poupées», a-t-il ajouté.

«Ce n'est pas le genre d'affaires que je veux voir dans la ville de Houston», a tranché Sylvester Turner, le maire de la métropole texane.

La municipalité a donc mis à jour une loi vieille de 20 ans sur le commerce des activités sexuelles pour y inclure les objets technologiques.

Les poupées sexualisées «peuvent être vendues, mais ne peuvent pas être utilisées», a détaillé Sylvester Turner.

«Vous ne pouvez pas avoir d'activité sexuelle avec un objet inanimé» vendu par KinkySdollS, a-t-il résumé.

HARCÈLEMENT SEXUEL

À leur tour, les travailleuses américaines lèvent la voix

NOVA SAFO
Agence France-Presse

CHICAGO — Leurs voix ne portent pas autant que celles des *stars* d'Hollywood, mais les travailleuses américaines pauvres, un an après le début du mouvement #MoiAussi, né du scandale Harvey Weinstein, veulent aussi se faire entendre.



Des employés de McDonald's, dont Kim Lawson, ont manifesté en septembre dans 10 villes américaines. Ils estiment que le géant du *fast-food* n'en fait pas assez pour mettre à mal la culture d'impunité régnant dans l'entreprise et espèrent qu'avec ses 235 000 salariés à travers le monde il pourra faire office d'exemple en matière de lutte contre le harcèlement sexuel au travail. — PHOTO AFP, OSHUA LOTT

Mère célibataire d'une petite fille de 3 ans, Kim Lawson a pris l'an dernier un deuxième emploi, dans un McDonald's de Kansas City, afin de joindre les deux bouts.

Il n'a pas fallu longtemps, raconte la jeune femme de 25 ans, avant que deux de ses collègues, dont un responsable, commencent à la harceler sexuellement.

L'un d'eux se frottait régulièrement à elle. L'autre multipliait les remarques suggestives sur son physique. Mais ses doléances auprès de la direction n'ont rien changé.

«Je me sentais impuissante», confie Kim Lawson à l'AFP. «J'avais honte que ça m'arrive».

Ses accusations figurent dans une plainte déposée en mai auprès de la Commission américaine sur l'égalité des chances au travail avec neuf autres employées de McDonald's.

Parmi elles : une cuisinière de 36 ans qui affirme avoir été «fessée» à plusieurs reprises par un collègue, et une mineure de 15 ans accusant un collègue plus âgé de lui avoir fait des avances et des «remarques désobligeantes, à caractère sexuel».

«Il disait qu'il aimait ma poitrine, qu'elle était "rebondie"», dénonce l'adolescente dans sa plainte.

Afin de pousser leur direction à prendre des mesures, des employées de McDonald's ont manifesté en septembre dans 10 villes américaines.

Elles estiment que le géant du *fast food* n'en fait pas assez pour mettre à mal la culture d'impunité régnant dans l'entreprise et espèrent qu'avec ses 235 000 salariés à travers le monde il pourra faire office d'exemple en matière de lutte contre le harcèlement sexuel au travail.

PETITES VICTOIRES

Dans une étude réalisée en 2016 par Hart Research Associates, 40 % des employées de la restauration rapide disaient en avoir été victimes. Et les comportements déplacés ne s'arrêtent pas à la porte des cuisines.

Les femmes travaillant dans le bâtiment, secteur très masculin, en font l'expérience depuis des décennies, alors que des ouvrières d'une usine Ford de Chicago ont dénoncé dans une plainte une culture de harcèlement autour de leurs chaînes de montage.

Le constructeur automobile américain s'est excusé en décembre, promettant du changement.

«Ces travailleuses n'ont pas le pouvoir de la célébrité», regrette Mary Joyce Carlson, avocate de «Fight for $15», une campagne soutenue par les syndicats pour augmenter les salaires et protéger les travailleurs pauvres.

«Elles sont vulnérables économiquement et sont plus facilement exploitées que les femmes de pouvoir ou les célébrités», ajoute-t-elle.

Un an après le début du mouvement #MoiAussi, les travailleuses pauvres ont tout de même enregistré de petites victoires.

Cinq grandes chaînes hôtelières américaines ont notamment accepté de fournir des «boutons d'urgence» à leur personnel d'entretien, qui le demandait depuis longtemps.

Le fonds de protection juridique de l'organisation Time's Up, qui permet aux travailleurs ne pouvant se l'offrir de bénéficier d'un avocat, a par ailleurs récolté 21 millions de dollars depuis sa création en janvier.

Quelque 3500 personnes, dans des secteurs variés, ont jusqu'ici fait appel à ce fonds, et les «demandes ne ralentissent pas», note sa directrice, Sharyn Tejani.

«Les gens sentent certainement qu'ils peuvent parler davantage», se félicite-t-elle.

MCDO SE DÉFEND

Le récent mouvement de grogne de ses «petites mains» a poussé McDonald's à se défendre.

La célèbre enseigne aux arches dorées assure que des mesures anti-harcèlement sont déjà en place dans les restaurants qu'elle possède et promet dans un communiqué à l'AFP de «nouvelles formations obligatoires» pour l'ensemble de ses équipes.

«Nous prenons très au sérieux la sécurité et le bien-être de nos employés, et nous ne tolérons aucune sorte de harcèlement ou de discrimination dans (nos) restaurants», insiste l'entreprise.

Problème : McDo ne possède que 9 % de ses restaurants et compte sur ses franchisés — plus de 34 000 à travers le monde — pour suivre la même ligne.

Ce n'est pas toujours le cas, alors, Kim Lawson, la mère célibataire de Kansas City, préfère prendre les devants.

Elle a récemment contribué à organiser, pour des employés de différentes chaînes de restauration rapide, une séance de formation sur le harcèlement sexuel au travail, et d'autres devraient suivre en 2019.

«C'est triste que nous travaillions pour ces entreprises, mais qu'elles ne se préoccupent pas vraiment de nous», dénonce la jeune femme. «Si c'était le cas, elles nous protégeraient».

L'Authentique BAZAR
SKIS • SNOWBOARDS • JUNIOR
LOCATION SAISONNIÈRE D'ENSEMBLE DE SKIS ALPINS JUNIOR 100$
GRANDE SÉLECTION DE SKIS ALPINS & SNOWBOARDS JUSQU'À 40%
GRANDE SÉLECTION DE VÊTEMENTS D'HIVER 50%
PRÉ-VENTE DE BILLETS DE SAISON STONEHAM-MSA SUR PLACE (week end)
GRAND TIRAGE D'UN ENSEMBLE COMPLET DE SKI ALPIN (VALEUR DE 1000$)
la vie sportive
LA CORDÉE
600 Bouvier, Québec • lacordee.com
5344196

affaires

TORONTO
16 072,05
+ 54,82

TSX 60
952,75
+ 2,71

NASDAQ
8025,008
+ 25,54

NEW YORK
26 828,39
+ 54,45

LE DOLLAR
- 0,09
¢US 77,93

facebook/lesoleildequebec

@cyblesoleil



«Je suis prêt à me battre, mais je ne peux pas le faire quand d'autres gars peuvent offrir un congé de TVQ ou de TPS»

— Peter Simons, président de la chaîne de vêtements Simons, en parlant des taxes et des frais de douane annoncés dans l'Accord États-Unis-Mexique-Canada

PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Inquiétante «dérive»

Peter Simons dénonce les mesures inéquitables imposées aux détaillants canadiens dans le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada



JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

«On continue de dériver dans la mauvaise direction!»

La nouvelle entente qui remplacera l'Accord de libre-échange nord-américain a fait grincer des dents au cours des derniers jours plusieurs propriétaires d'enseignes canadiennes dans le monde du commerce de détail.

Parmi eux, Peter Simons, copropriétaire et président de la chaîne de vêtements du même nom, qui s'explique bien mal cette décision.

Il faut dire que depuis des mois, l'homme d'affaires tente de sensibiliser les gouvernements sur l'importance de soutenir les industries locales face aux géants du Web comme Amazon. Aujourd'hui, c'est Ottawa qui a signé une mesure qu'il juge «inéquitable».

Dans le nouvel accord de libre-échange États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) annoncé cette semaine, les consommateurs canadiens verront leur facture diminuer lorsqu'ils achèteront en ligne au sud de la frontière. Les taxes et les frais de douane ont été revus.

En fait, le seuil minimal sans frais de douane passera de 20 $ à 150 $ et les taxes de vente canadiennes ne seront plus imposées lors d'un achat sous les 40 $. Auparavant, cette marque était fixée à 20 $.

RÉALISER L'IMPACT

«Je pense qu'ultimement, les gens vont être forcés de réaliser que la douane et les taxes de vente (TPS et TVQ) ont besoin d'être cueillies à la pointe de la consommation. Présentement, je ne pense pas que la classe politique comprenne l'impact», avance M. Simons, avec émotion. «J'espère qu'on va le réaliser avant que trop de dommages soient faits», poursuit-il.

Selon le patron de l'entreprise québécoise, Ottawa a probablement «sacrifié» cet élément de l'accord pour d'autres aspects. Il concède que les négociations n'ont pas dû être de tout repos pour trouver un terrain d'entente pour plusieurs industries.

Il tient à préciser qu'il est toujours prêt à affronter de nouveaux adversaires, qu'il ne demande pas de faveur, mais pour y parvenir, il souhaite un duel à armes égales.

«Je suis prêt à me battre, mais je ne peux pas le faire quand d'autres gars peuvent offrir un congé de TVQ ou de TPS», dit-il. «Parfois, nous sommes à quatre pattes devant la technologie. Le dieu, ce n'est pas la technologie, c'est le citoyen. Il faut se réveiller et décider comment on veut financer nos projets de société», poursuit-il.

SACRIFICES?

Pourquoi nous ne diminuerions pas aussi nos taxes en ligne pour avoir les mêmes règles pour les consommateurs canadiens? Et pourquoi dans son magasin, les clients n'auraient-ils pas le droit à un congé de taxes pour des transactions sous les 40 $? s'interroge-t-il.

«Je dépense 100 000 $ pour m'assurer que la collecte de la TVQ et de la TPS se fasse comme il se faut à travers 12 800 municipalités aux États-Unis avec des lois différentes. Je m'organise», avance l'homme d'affaires. «On me donne comme argument que ce n'est pas efficace d'avoir des taxes de vente en dessous des commandes de 40 $. Dans mon magasin, mon système est automatisé. Si c'est 1 $ ou 1000 $, la collecte des taxes demande le même effort», ajoute-t-il.

Bien que cet aspect de l'entente pourrait sembler alléchant pour plusieurs consommateurs, M. Simons demande tout simplement dans quel genre de société les citoyens souhaitent vivre.

À long terme, «seront-ils prêts à sacrifier des projets comme le troisième lien, le tramway ou la santé et l'éducation de leurs enfants pour un congé de taxes?»

En septembre 2017, M. Simons avait également déploré l'entente entre le gouvernement fédéral et le géant américain Netflix. Ottawa avait alors choisi de ne pas imposer de taxes à la compagnie de diffusion.

PETIT SOULAGEMENT

Cette semaine le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) s'est dit soulagé de constater que le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada prévoit des mesures moins importantes que ce qui avait été rapporté dans les derniers mois. Il faut dire que les États-Unis souhaitaient que le Canada hausse son seuil de minimis jusqu'à 800 $.

L'organisation a toutefois dénoncé l'iniquité qui persiste entre les deux pays. Selon le CQCD, le gouvernement du Québec perd annuellement près de 158 millions $ en raison de la non-perception des taxes en ligne sur les biens tangibles.

Une place au soleil pour les artisans canadiens

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Les artisans canadiens auront dorénavant leur place au soleil sur le Web. La Maison Simons lancera jeudi un nouveau marché en ligne baptisé Fabrique1840.ca. Un clin d'œil au siège social de l'entreprise sur la côte de la Fabrique à Québec et à son année de création.

Cette initiative du détaillant québécois s'inscrit dans son plan d'affaires qui prévoit l'ouverture en 2020 d'un nouveau pôle logistique dans la capitale, dans les anciens locaux de son centre de distribution de l'avenue Galilée, pour soutenir les jeunes pousses et les artisans du commerce de détail.

C'est d'ailleurs cette nouvelle division d'affaires Fabrique1840, axée sur les ventes en ligne, qui pourrait éventuellement occuper ces locaux. Pour l'instant, on parle d'un projet-pilote. Les investissements nécessaires ne sont pas encore chiffrés.

«Nous avons développé certaines compétences dans l'environnement digital et nous avions l'idée de construire un écosystème qui permettrait à la Maison Simons de mettre de l'avant son savoir-faire, mais aussi offrir aux artisans un environnement où ils pourraient s'épanouir. [...] Ultimement, j'aimerais que cela soit la destination de prédilection pour l'artisanat canadien», indique au *Soleil* le patron de la chaîne de vêtements, Peter Simons.

Ce dernier précise que cette nouvelle communauté de vente au détail permettra de cultiver la créativité d'un océan à l'autre. Il rêve de créer une synergie qui pourrait éventuellement propulser le «trafic organique» du commerce de détail canadien à l'étranger.

«C'est très taxant pour Simons et les artisans, la lourdeur de toutes les plateformes du Web. On se trouve dans une situation où il faut dénicher une alternative. On est peut-être en train de lancer ce qui deviendra la deuxième génération de communauté. Un environnement qui rassemblera des gens qui partagent les mêmes valeurs», dit-il.

UNE CINQUANTAINE DE CRÉATEURS

Dès le lancement du site, une cinquantaine de créateurs, dont une quarantaine du Québec et une dizaine de Vancouver et de Toronto, afficheront leurs produits. Des vêtements, des accessoires de mode, de la papeterie, des meubles...

Il sera également possible pour le consommateur d'en connaître davantage sur l'histoire de ces artisans, leurs inspirations et la provenance de leurs produits.

Pour l'heure, les produits sur Fabrique1840 seront disponibles seulement en ligne. La direction de Simons n'écarte toutefois pas la possibilité d'ouvrir à l'occasion les portes de certains magasins aux artisans afin que les consommateurs puissent échanger avec eux.

«Ils ont été sélectionnés pour leur vision esthétique et créative ainsi que pour leur authenticité dans leur production», explique le pdg, précisant ne pas avoir de cible quant au nombre de joueurs qui pourrait loger sur le site. «Il va éventuellement avoir des *pop-up* dans mes magasins, mais cela va se faire dans une deuxième phase», poursuit-il.

Ce dernier assure qu'il n'a pas l'intention d'utiliser cette plateforme pour réaliser d'autres acquisitions.

C'est qu'en juillet dernier, pour la première fois en 178 ans d'histoire, Simons a sorti son chéquier pour mettre le grappin sur Rituels.ca, une boîte qui se spécialise dans les produits et les accessoires de rasage et de soins personnels pour les hommes.

Par ailleurs, aucune grande chaîne ne devrait figurer sur la nouvelle plateforme. L'objectif est de donner l'espace aux plus petits.

M. Simons ne cache pas qu'il prend un pari avec cette formule.

«Honnêtement, j'ai une idée et je pense que c'est valable. Mais il faut que cela soit valable avec les artisans et aussi pour la clientèle. Pour l'instant, c'est juste une intuition. Mon cœur est là», mentionne-t-il. «Ce n'est toutefois pas un organisme à but non lucratif, il faut que cela permette un renforcement de l'écosystème de Simons et de l'artiste», poursuit-il.

30 MILLIONS $

En mai dernier, le grand patron a ouvert les portes de son entreprise à de nouveaux partenaires financiers, soit la Caisse de dépôt et placement du Québec, Investissement Québec, le gouvernement du Québec et le Fonds Immobilier de solidarité FTQ.

Ensemble, ces entités contribueront, entre autres, à la réalisation du nouveau centre de distribution dans l'Espace d'innovation Chauveau. L'ouverture est prévue en 2020 .

Des 81 millions $ prêtés par Québec, 30 millions $ devraient servir à la transformation du centre de distribution de l'avenue Galilée en un centre multi-usager en commerce électronique. Simons rêve de faire de ce projet une entreprise aussi florissante et imposante que son enseigne.



Le nouveau marché en ligne Fabrique1840.ca permettrait à la Maison Simons de mettre de l'avant son savoir-faire, mais aussi d'offrir aux artisans un environnement où ils pourraient s'épanouir, explique Peter Simons. —PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



Donald Simons, sa femme Barbara, et leurs fils Richard et Peter
—PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Gordon Donald Simons s'éteint

Un chapitre de la longue histoire de 178 ans de La Maison Simons s'est tourné, samedi. Gordon Donald Simons est décédé à l'âge de 89 ans.

L'homme d'affaires, promu chevalier de l'Ordre national du Québec en 2005, était atteint de démence vasculaire depuis plusieurs années.

«Mon père était malade, on le voyait venir. La situation s'est dégradée de façon importante au cours des dernières semaines», explique le pdg de l'entreprise, Peter Simons. «Cela a été difficile de voir l'impact de cette maladie sur un homme aussi vigoureux et plein d'idées», poursuit-il.

Il laisse dans le deuil, entre autres, son épouse Barbara, ses quatre enfants ainsi que ses cinq petits-enfants. Un service religieux sera célébré le 11 octobre à la Cathédrale de la Sainte-Trinité de Québec.

«Je pense que mon père serait fier de notre projet Fabrique1840 qui consiste à mettre de l'avant les artisans canadiens», avance M. Simons. L'annonce officielle de la nouvelle entité aura lieu jeudi, à Montréal.

«C'est une personne qui a aimé l'art. Il a toujours eu une appréciation pour les entrepreneurs et les artistes. Je pense qu'il aurait aimé être présent pour cette annonce. Je vais espérer qu'il voit ce qu'on continue de bâtir», poursuit-il.

Gordon Donald Simons a été aux commandes de la chaîne de vêtements québécoise à partir de 1952 et ce, jusqu'en 1996, à l'âge de 67 ans, avant de céder les rênes à ses fils Peter et Richard.

QUATRIÈME GÉNÉRATION

Il faisait partie de la quatrième génération à diriger l'entreprise fondée en 1840 dans la capitale par John Simons.

Né à Québec en 1929, l'entrepreneur était titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill (1949) et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Northwestern de Chicago (1950), peut-on lire sur le site de l'Ordre national du Québec. Il a également été l'un des cofondateurs du Carnaval de Québec et président du conseil d'administration de l'Hôpital Jeffery Hale, précise le document.

Lors de son passage à la tête de La Maison Simons, Gordon Donald Simons a souvent été décrit comme un visionnaire. Il a développé des marques de vêtements et il a ouvert plusieurs magasins à travers la province, notamment à Place Sainte-Foy (1961) et aux Galeries de la Capitale (1981).

La chaîne Simons compte aujourd'hui 15 magasins à travers le Canada, dont neuf au Québec.

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON

RARETÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le patronat rappelle à Legault l'urgence d'agir

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Alors que l'électorat vient d'accorder sa confiance à la Coalition avenir Québec (CAQ) pour gouverner la destinée de la province au cours des quatre prochaines années, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) lui rappelle l'«urgence d'agir» pour contrer les effets de la rareté de main-d'œuvre.

Dans une lettre envoyée au premier ministre désigné François Legault, la cinquantaine d'associations membres du CPQ font entendre leur voix.

«Dans la foulée de la reprise des travaux parlementaires et avant la mise à jour économique, nos associations vous convient, ainsi que les ministres responsables, à une rencontre pour discuter des mesures à prendre pour apporter une solution aux déficits de main-d'œuvre. Nous espérons que le gouvernement entendra nos préoccupations et saura apprécier les solutions que nous préconisons afin d'y donner suite concrètement.»

Pour le pdg du CPQ, Yves-Thomas Dorval, «le défi est de taille» pour le Québec.

«Dans la prochaine décennie, c'est un million et demi d'emplois au net qui seront à combler. En matière de prospérité collective, c'est probablement le plus grand défi auquel le Québec est confronté», fait-il valoir au premier ministre désigné. La formation politique de François Legault s'est engagée, faut-il le rappeler, à réduire de 20 % le seuil annuel d'immigration au Québec, le faisant passer de 50 000 à 40 000.

Il rappelle qu'un sondage réalisé en 2016 démontrait que 70 % des entreprises, petites, moyennes ou grandes, peinaient à trouver des bras et des cerveaux. Il y aurait actuellement 100 000 postes vacants dans la Belle Province. «La Banque de développement du Canada révélait plus récemment que la situation ne fait qu'empirer, et que les déficits de main-d'œuvre ne se résorberont pas avant au moins une dizaine d'années.»



«Dans la prochaine décennie, c'est un million et demi d'emplois au net qui seront à combler. En matière de prospérité collective, c'est probablement le plus grand défi auquel le Québec est confronté», fait valoir le pdg du Conseil du patronat, Yves-Thomas Dorval. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

47 MESURES CONCRÈTES

Pour Yves-Thomas Dorval, le nouveau gouvernement n'a pas à réinventer la roue. Les solutions aux enjeux de la main-d'œuvre se retrouvent, en grande partie, dans la Stratégie nationale de la main-d'œuvre qui a été dévoilée en mai dernier et qui est dotée d'un financement de 1,3 milliard $.

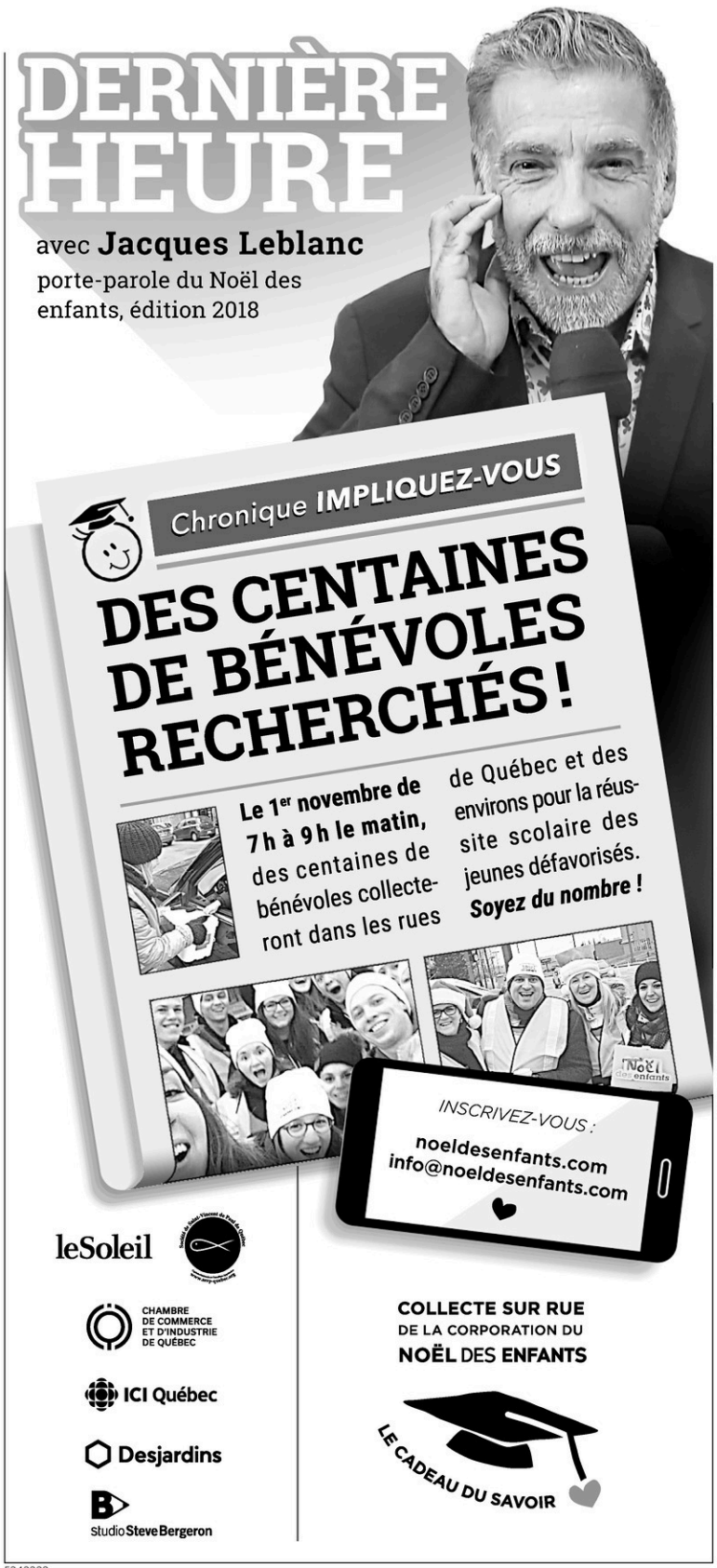
«Cette stratégie est une feuille de route appuyée par toutes les parties prenantes du marché du travail — partenaires d'affaires, syndicats, groupes communautaires, milieu de l'éducation et organismes gouvernementaux — en vue de relever les défis de l'emploi», écrit le pdg du CPQ.

La Stratégie nationale de la main-d'œuvre met de l'avant 47 mesures concrètes. Pour le CPQ et ses associations membres, trois priorités devraient apparaître en tête de liste de l'ordre du jour du gouvernement de la CAQ.

Il faut d'abord prendre les moyens pour que les entreprises disposent de suffisamment de travailleurs, notamment en luttant contre le décrochage, en facilitant l'accès des employeurs au recrutement international, en ciblant les travailleurs expérimentés et en développant une stratégie de recrutement et de rétention des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires.

Ensuite, il faut «accompagner les employeurs» en les aidant à affronter les nouvelles conditions du marché du travail.

Finalement, le CPQ affirme qu'il faut améliorer «la flexibilité et l'agilité dans le développement des compétences» par la révision de la gestion de l'offre de formation afin de l'assouplir et l'adapter aux réalités des régions, par la mise en place de projets d'apprentissage ou la mise en œuvre de compétences en milieu de travail, en favorisant le développement de l'offre d'alternance travail-études.



5342222



5341222

Marquis Imprimeur avale Webcom

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Marquis Imprimeur fait des emplettes. L'entreprise de Montmagny, dans Chaudière-Appalaches, met le grappin sur Webcom, une compagnie torontoise spécialisée dans la fabrication de livres.

La direction a annoncé la nouvelle aux employés, mercredi matin. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

Cette acquisition, la première à l'extérieur de la province, portera la capacité de production annuelle des trois usines du groupe, basées à Montmagny, à Toronto et à Louiseville, à plus de 100 millions de livres. Actuellement, l'entreprise en produit environ 50 millions par année.

«Cette transaction fait de notre entreprise le plus important fabricant de livres au pays», s'exclame Serge Loubier, président et chef de la direction. «C'est la preuve de notre confiance dans l'avenir du livre imprimé. Elle nous aidera à mieux relever les défis du secteur de l'édition et de l'impression de livres qui est en pleine mutation. Et il s'agit d'un nouveau jalon stratégique sur le parcours qui fera de Marquis un leader nord-américain dans l'impression de livres», poursuit-il.

Grâce à cet accord, la famille Marquis est passée de 430 à 600 travailleurs au cours des derniers jours. Les propriétaires de Webcom sont devenus, quant à eux, des actionnaires de la compagnie québécoise.

«C'était important pour nous d'avoir une présence en Ontario comme porte d'entrée pour les États-Unis. C'est un marché important pour nous», note au bout du fil le patron depuis 2007, précisant avoir déjà des bureaux de vente du côté de Boston.

INVESTISSEMENT ET PARTENARIAT

Depuis plusieurs mois, l'entreprise de Montmagny, qui compte environ 150 travailleurs à son siège social, a le pied sur l'accélérateur pour augmenter sa productivité et ses recettes. L'objectif de la direction est de devenir le leader en Amérique du Nord.

Pour y parvenir, d'autres acquisitions à moyen terme sont dans les cartons, principalement du côté du pays de Donald Trump. Mais motus et bouche cousue sur ces possibles transactions, car rien n'est signé.

En juin dernier, la direction avait annoncé un investissement de 9 millions $ pour l'ajout de trois chaînes de production à jet d'encre à l'usine de Montmagny. Les travaux sont toujours en cours.

Une entente de partenariat avait également été signée avec l'entreprise américaine EPAC, spécialisée dans l'interconnexion des équipements d'impression.

«Au-delà de l'amélioration de la production, notre plus grande priorité est de conserver une solide relation avec nos clients et de produire leurs livres le plus rapidement possible», affirme M. Loubier.

Marquis brasse principalement des affaires au Canada, aux États-Unis, et en Europe. La compagnie compte environ 3000 clients sur la planète. Grâce à sa récente entente avec EPAC, l'imprimeur peut aujourd'hui imprimer «rapidement» des publications à travers le monde, notamment en Asie et en Amérique.

«Ce qu'on dit à nos clients, c'est qu'aujourd'hui, ils peuvent avoir leur livre partout aux États-Unis ou en Europe. Et nous pouvons l'imprimer en cinq jours», fait valoir le président.

Marquis, qui possède un chiffre d'affaires d'environ 100 millions $, produit des livres, mais également des agendas scolaires, des albums de finissants, des bandes dessinées et des catalogues.

En 2012, la direction avait acheté deux imprimeries de Transcontinental, l'une à Sherbrooke — elle est fermée — et l'autre à Louiseville, en Mauricie. Depuis 2007, l'entreprise a réalisé sept acquisitions.



L'acquisition de Webcom, la première de Marquis Imprimeur à l'extérieur du Québec, portera la capacité de production annuelle des trois usines du groupe à plus de 100 millions de livres. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

GM et Honda associés pour développer des véhicules autonomes

SAN FRANCISCO — General Motors et Honda feront équipe pour développer les véhicules autonomes, au moment où les grands constructeurs automobiles et les géants de la technologie se lancent dans la course au développement de la prochaine génération de transport personnel.

Honda investira 2,75 milliards $US dans la division du véhicule autonome de General Motors, GM Cruise.

Les deux constructeurs automobiles travaillent déjà en partenariat sur les véhicules à pile à combustible et ont annoncé en juin qu'ils développaient des batteries pour véhicules électriques, principalement destinées au marché nord-américain.

L'objectif, ont déclaré mercredi les entreprises, est de développer un véhicule autonome pouvant être produit à grande échelle en vue d'un déploiement mondial. Les sociétés exploreront également les opportunités mondiales de déploiement commercial du réseau Cruise.

L'analyste Michelle Krebs, du site Autotrader, estime qu'un partenariat est essentiel pour le développement d'une technologie de pointe, car cela nécessite d'énormes investissements qui ne promettent guère de retombées rapides.

Honda fera un investissement immédiat de 750 millions $US et dépensera 2 milliards $US sur 12 ans. **AP**

AVIS AU PUBLIC
Avis légaux - Appels d'offres - Encans

Ville de L'Ancienne-Lorette
On est unique

1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette QC G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC – RÈGLEMENT Nº 316-2018
RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de ce qui suit :

Lors de la séance régulière tenue le 25 septembre 2018, un avis de motion a été donné, accompagné de la présentation d'un projet de règlement concernant le traitement des élus municipaux. Le projet de règlement a aussi été déposé lors de cette séance.

Ce projet contient les dispositions suivantes :

- La rémunération proposée du maire est de 84 332,48 $ annuellement, soit la même que présentement;
- L'allocation de dépenses proposée pour le maire est de 16 595 $ annuellement, soit la même que présentement;
- La rémunération proposée pour chacun des autres membres du conseil municipal est de 18 553,23 $ annuellement, soit la même que présentement;
- L'allocation de dépenses proposée pour chacun des conseillers est de 9 276,81 $ annuellement, soit la même que présentement;
- La rémunération sera indexée de 2 % pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après son entrée en vigueur;
- Le règlement aura un effet rétroactif au 1er janvier 2018;
- Tout membre du conseil assumant la fonction de maire suppléant aura droit de recevoir au lieu de sa rémunération, un montant équivalent à cent pourcent (100 %) de la rémunération que reçoit le maire à compter du premier jour, si les conditions suivantes sont rencontrées :
  - Le poste de maire est vacant ou le maire est absent pour cause de maladie ou d'accident ou il est absent du territoire ou il ne peut remplir les devoirs de sa charge ou il doit être pour quelques causes que ce soient, remplacé;
  - La durée de la vacance, du remplacement, de l'absence ou de l'impossibilité du maire de remplir les devoirs de sa charge excède vingt (20) jours de calendrier.
- Malgré les dispositions précédentes, la personne qui assume la fonction de maire suppléant aura droit à 100 % de la rémunération que reçoit le maire, si elle le remplace pour des circonstances spéciales, rarissimes, sortant de l'ordinaire, où il est préférable pour la Ville que le maire se retire des activités municipales, et ce dans tous les cas où la situation perdure pour plus de dix (10) jours de calendrier. À ce moment, le conseil municipal peut décréter que la rémunération n'est plus versée au maire de la municipalité, mais au maire suppléant. La rémunération est payable au maire suppléant à compter de la onzième journée. Le maire quant à lui reçoit la rémunération attribuée à un conseiller municipal;

Ce règlement ne prévoit pas d'allocation de transition pour le maire de la municipalité.

L'adoption de ce projet de règlement est prévue lors de la séance régulière du conseil municipal, le 30 octobre 2018 à 20 h, au 1575, rue Turmel à L'Ancienne-Lorette.

Fait à L'Ancienne-Lorette ce 4 octobre 2018

Greffier de la Ville,
Claude Deschênes, avocat, OMA

5344637

OLÉODUC TRANS MOUNTAIN

Ottawa ne s'adressera pas à la Cour suprême

La Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ne fera pas appel devant la Cour suprême de la décision qui a annulé l'approbation de l'élargissement de l'oléoduc Trans Mountain par le cabinet.

Ottawa nomme par ailleurs un ancien juge du plus haut tribunal au pays, Frank Iacobucci, pour superviser une nouvelle série de consultations avec les communautés autochtones.

Le premier ministre Justin Trudeau a déclaré mercredi que son gouvernement suivrait le «plan directeur» établi par la Cour d'appel fédérale en août, qui a estimé qu'Ottawa n'avait pas correctement consulté les peuples autochtones, car il avait écouté sans chercher à répondre aux préoccupations exprimées.

«Si nous devions faire appel, cela prendrait quelques années de plus avant de pouvoir commencer la construction, et nous pensons que le plan présenté par le tribunal pour l'élargissement de l'oléoduc nous permettra de faire avancer les choses plus rapidement pour acheminer nos ressources vers de nouveaux marchés autres que les États-Unis», a expliqué le premier ministre.

Le ministre des Ressources naturelles, Amarjeet Sohi, a affirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de recommencer complètement les consultations avec les peuples autochtones, mais qu'il remédierait aux faiblesses qui ont conduit à la décision de la Cour d'appel fédérale en août.

Il a ajouté que le gouvernement ferait «un effort sincère pour écouter, consulter et proposer des accommodements dans les cas où ces solutions sont possibles», ce qui ne signifie pas que les communautés autochtones opposées au projet auront le pouvoir d'y mettre fin.

«Nous comprenons également qu'il existe encore des groupes qui s'opposeront à ce projet, a déclaré le ministre Sohi. C'est bien. C'est leur droit de le faire. Mais cela ne signifie pas que si nous remplissons notre obligation constitutionnelle, ces groupes peuvent pour autant bénéficier d'un droit de veto pour arrêter ce projet.»

UN EXERCICE DE PRISE DE NOTES

La cour a constaté que, bien que le gouvernement ait passé plusieurs mois en 2016 à rencontrer les communautés autochtones touchées par l'oléoduc, ces consultations étaient en grande partie des exercices de prise de notes. Le gouvernement n'a rien fait pour répondre aux préoccupations exprimées, selon le tribunal.



Amarjeet Sohi, le ministre des Ressources naturelles, a affirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de recommencer complètement les consultations avec les peuples autochtones, mais qu'il remédierait aux faiblesses qui ont conduit à la décision de la Cour d'appel fédérale en août. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ADRIAN WYLD

Greenpeace croit qu'Ottawa n'entend toujours pas les inquiétudes soulevées par le projet Trans Mountain.

«Tout au long de ce processus, le gouvernement Trudeau a écouté, mais n'a jamais considéré ni accepté les inquiétudes légitimes provenant des nations autochtones quant aux impacts négatifs que le projet Trans Mountain aurait sur leur communauté, a affirmé Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie avec Greenpeace Canada, dans un communiqué publié mercredi. Est-ce que le gouvernement est prêt à accepter un refus de la part des Premières Nations? Si la réponse est non, cela signifie qu'on assiste encore à un semblant de consultation dont la conclusion est écrite d'avance.»

Le projet d'élargissement de l'oléoduc Trans Mountain, qui vise à tripler sa capacité entre Edmonton et Burnaby, en Colombie-Britannique, est en suspens alors qu'Ottawa tente de se plier aux exigences de la cour concernant la consultation des communautés autochtones, et de prendre en compte l'impact environnemental de la multiplication des pétroliers au large de la côte Colombie-Britannique, ce qui pourrait notamment nuire aux épaulards dans la mer des Salish.

TEMPS DES FÊTES

Les Canadiens dépenseront davantage

TORONTO — Faisant fi de la hausse des taux d'intérêt et de l'endettement, les consommateurs canadiens semblent en voie d'allonger plus d'argent que l'an dernier pour jouer au père Noël cette année, a révélé mercredi une nouvelle étude de la firme de conseils financiers PwC.

Dans ses «Perspectives d'achats de la saison des Fêtes 2018», la firme calcule que les Canadiens débourseront, en moyenne, 1563 $ cette année, soit 3,7 % de plus que la somme de 1507 $ de l'an dernier. Pas moins de quatre consommateurs sur cinq ont l'intention de dépenser au moins le même montant qu'en 2017.

Plus de 75 % des consommateurs ont l'intention de régler leurs achats à l'aide de leur carte de crédit et seulement 19 % s'inquiètent de la dette sur leur compte. De fait, l'optimisme semble avoir la cote : 62 % des consommateurs estiment que l'économie se maintiendra ou s'améliorera dans les six premiers mois, et dépenseront ainsi probablement davantage que l'an dernier pour les Fêtes.

Près des deux tiers des Canadiens préfèrent réaliser leurs achats en magasin, notamment pour s'inspirer et comparer les prix. Le dernier tiers préfère les achats en ligne à partir d'ordinateurs, d'appareils mobiles et de solutions de maisons intelligentes. PwC souligne par ailleurs qu'une majorité de consommateurs de la génération Y, soit les 23 à 36 ans, préfèrent magasiner en ligne.

Les voyages devraient continuer de représenter la plus grande partie des dépenses des Fêtes, dans une proportion de 46 %. Ils sont suivis par les cadeaux (41 %) et les divertissements (13 %), notamment les repas au restaurant. **LA PRESSE CANADIENNE**



5338835

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2201,76 points

en hausse de

8,70 points ou

0,40 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.

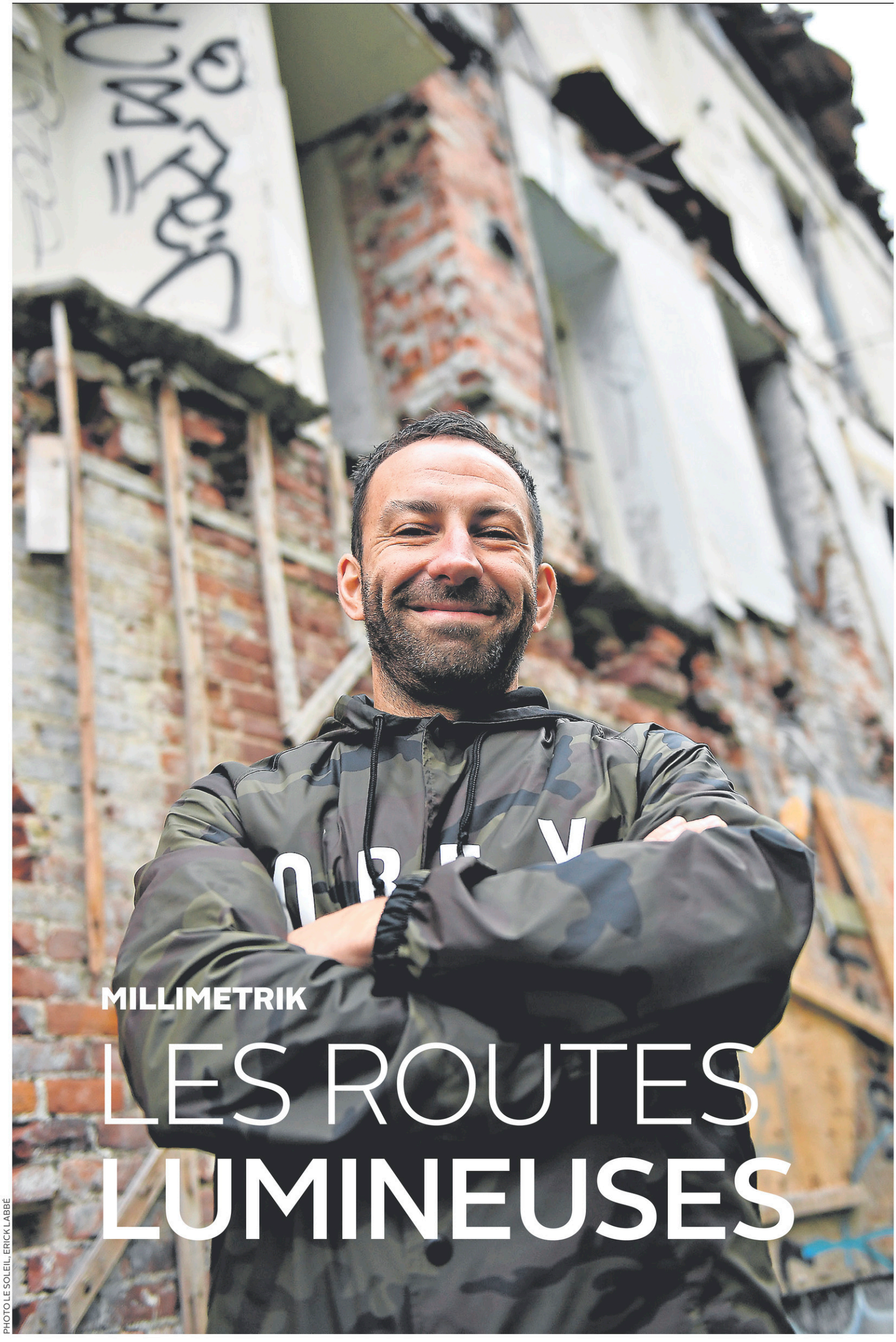
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.

Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.

Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.

● : Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
A à C			
5NPlusInc	VNP 29	3.31	+0.03
AberdeenAsia-P	FAP 101	3.34	+0.01
AberdeenIntlJ	AAB 22	0.09	+0.01
AbsoluteSoftwa	ABT 50	7.45	+0.05
Acerus Pharmac	ASP 133	0.26	+0.01
AdvantageOil&	AAV 1188	3.52	+0.17
Aecon Group	ARE 1018	17.31	+0.31
Africa Oil Cor	AOI 74	1.55	-0.03
AGFManagementB	AGF.B 86	6.07	0.00
AgGrowIntInc.	AFN 18	63.40	-0.59
AgJunctionInc.	AJX 122	0.85	+0.02
Agnico-EagleMi	AEM 833	44.93	-1.04
Aimia Inc.	AIM 402	4.23	+0.12
AirCanadaCIA	AC 871	25.58	-0.38
AkitaDrillCIA	AKT.A 23	5.63	+0.05
Alacer Gold Co	ASR 617	2.14	-0.01
AlamosGoldInc	AGI 632	6.00	-0.10
AlarisRoyaltyC	AD 128	20.70	-0.08
●AlbionPete	FF 310	0.33	-0.01
Alcanna Inc.	CLIQ 68	10.59	-0.07
Alderon Iron O	IRON 12	0.30	0.00
AlexcoResource	AXR 55	1.35	+0.01
AlgonquinPower	AQN 577	13.16	-0.13
AlimentationCB	ATD.B 506	63.41	-0.85
AllianceGrainT	AGT 30	17.72	+0.19
●AlmadenMineral	AMM 11	0.75	-0.03
AltaGas Ltd.	ALA 1437	20.95	-0.24
AltiusMinerals	ALS 14	12.75	+0.05
Altius Group Li	AIF 72	30.42	-0.19
Americas Silve	USA 35	2.80	-0.04
AmerigoResourc	ARG 16	0.82	+0.01
AmorfixLifeJ	PMN 181	0.31	+0.01
AnacondaMining	ANX 121	0.23	-0.01
Andrew Peller	ADW.A 23	16.36	+0.29
Aphria Inc.	APH 10238	16.95	+0.93
ARCResourcesEx	ARX 1705	14.50	+0.18
ArgexSilver	RGX 265	0.04	0.00
ArgonautGoldLt	AR 480	1.66	-0.05
Aritzia Inc. S	ATZ 173	16.40	-0.03
AsankoGoldInc.	AKG 288	1.11	+0.02
●AtcoLtdCIIN	ACO.X 304	36.11	-1.06
AthloneEg	ATH 1255	1.69	+0.02
AtlanticPower	ATP 54	2.79	+0.02
Atlatsa Resour	ATL 18	0.04	0.00
Atrium Mortgag	AI 21	13.85	+0.03
ATS Automation	ATA 159	24.40	+0.23
Aurinia Pharma	AUP 19	8.26	-0.01
Aurora Cannabi	ACB 24640	12.55	+0.62
AutoCanadaInc	ACQ 115	13.13	-0.11
AvalonRareMeta	AVL 223	0.08	0.00
AvcorpIndustri	AVP 19	0.05	0.00
AvinoS&G	ASM 41	0.87	+0.01
B2GoldCorpJ	BTO 2090	3.10	+0.01
BadgerIncomeFn	BAD 47	30.32	-0.44
BallardPowerSy	BLDP 239	5.47	+0.17
BalmoralResLtd	BAR 246	0.15	0.00
BankofMontreal	BMO 1330	106.79	+0.50
BankofNovaSco	BNS 1917	75.47	-0.02
BarrickGoldCor	ABX 3922	14.96	-0.04
Baylin Technol	BYL 21	4.09	-0.04
Baytex Energy	BTE 5349	3.92	+0.14
BCE	BCE 1418	52.14	-0.13
BellatrixExplL	BXE 254	1.51	+0.09
BELLUSHealthIn	BLU 634	1.03	0.00
Belo Sun Minin	BSX 145	0.22	0.00
BengalEnergyLt	BNG 23	0.11	+0.01
Birchcliff	BIR 1154	5.09	+0.19
BirdConstrInc	BDT 79	8.32	+0.14
Black Iron Inc	BKI 109	0.09	+0.01
BlackBerry	BB 2910	13.57	+0.29
BlackDiamondGr	BDI 56	3.56	+0.08
BlackPearlResI	PXX 57	1.27	-0.03
BNKPetroleumIn	BKX 30	0.43	+0.01
BombardierCIA	BBD.A 130	4.57	0.00
BombardierCIB	BBD.B3352	4.55	-0.03
Bonavista Ener	BNP 574	1.47	+0.02
BonterraEnergy	BNE 88	19.70	+0.53
●BoraIexInvCl	BLX 453	17.47	-0.36
Brompton Oil S	OSP 16	5.26	-0.05
BromptonLifeSp	LCS 41	4.67	+0.14
Brookfield Ass	BAM.PF.E 43	24.18	+0.31
Brookfield Ass	BAM.PF.I 91	25.94	+0.03
Brookfield Ass	BAM.PF.A 34	24.96	+0.02
BrookfldAssetA	BAM.A 813	57.05	-0.15
BRP Inc. Subor	DOO 193	60.32	-0.38
●BSMTechs	GPS 122	1.00	-0.03
BurconNutrasci	BU 14	0.47	+0.02
CABancorpInc.	CWI 12	1.82	0.00
CAE	CAE 613	25.96	+0.56
● CaEngySeTechCo	CEU 486	4.06	+0.05
CalfracWellSer	CFW 288	4.39	+0.09
Callidus Capit	CBL 13	2.20	+0.05
CamecoCorporat	CCO 1686	14.96	+0.29
CanaccordFinan	CF 112	7.11	+0.14
CanacolEgy	CNE 38	4.01	+0.01
Canada Goose H	GOOS 324	75.54	-0.49
CanarcResource	CCM 44	0.04	0.00
CanBancCorp.	BK 18	12.60	+0.05
Canfor Pulp Pr	CFX 62	24.19	+0.20
●CanforCorporat	CFP 305	23.51	-0.08
CanNatrResLtd	CNQ 3717	42.26	+0.26
CannTrust Hold	TRST 1357	12.00	+0.12
CanPacRawayLtd	CP 272	272.06	-1.69
CanTireCorLtd	CTC.A 268	152.86	+2.62
●CanUtilityLtd	CU.X 10	30.74	-0.49
●CanUtilityLtd	CU 335	30.74	-0.47
●CanWelHoldings	CWX 193	5.53	-0.02
CanWestBnk	CWB 269	33.46	+0.17
CanZincCorp	NZC 101	0.11	-0.01
CapitalPowerCo	CPX 173	28.46	-0.47
CapstoneMining	CS 120	0.77	-0.02
Cardinal Energ	CJ 450	5.39	-0.03
CardiomePharma	CORV 12	5.11	+0.10
●Cargojet Inc.	CJT 42	84.50	+0.27
Cascades	CAS 209	12.08	-0.17
CathedralEngyS	CET 27	0.80	0.00
CCLIndustriesB	CCL.B 581	57.49	+0.98
CelesticaInc SV	CLS 242	13.82	+0.04
CenovusEnergyI	CVE 3525	13.42	+0.45
CenterraGoldIn	CG 369	5.21	-0.08
CentricHealthJ	CHH 198	0.39	-0.01
CequenceEnergy	CQE 1191	0.05	0.00
CGIGroupCIAS	GIB.A 478	82.52	+0.52
Chalice Gold M	CXN 30	0.14	-0.01
Champion Iron	CIA 146	1.17	+0.02
China Gold Int	CGG 129	1.84	-0.02
Chinook Energy	CKE 287	0.27	+0.01
Chorus Aviatio	CHR 185	7.41	-0.01
CIBC	CM 731	121.03	+0.32
CIBTEducati	MBA 45	0.82	+0.03
CIFinCorp.	CIX 439	20.36	0.00
CineplexGalaxy	CGX 155	34.22	-0.37
Clean TeQ Hold	CLQ 35	0.55	-0.01
Clearwater Sea	CLR 43	5.96	+0.11
CLifComSplitCo	LFE 39	3.68	+0.13
CNationRwayCo	CNR 1186	115.19	-0.16
CogecoCableInc	CCA 61	64.99	+0.13
ColaborGroupIn	GCL 19	0.39	0.00
Colliers Inter	CIGI 72	94.24	-1.21
ColumbusGld	CGT 14	0.25	0.00
Com Dev	CDV 100	0.43	0.00
ComputerModell	CMG 65	8.39	-0.03
Conifex Timber	CFF 90	3.91	-0.18
ConstellationS	CSU 21	930.25	+6.24
●Continental Go	CNL 470	2.50	-0.11
CopperMountain	CMMC 175	1.22	+0.04
CoroMiningCorp	COP 27	0.07	0.00
CorridorResour	CDH 22	0.66	-0.01
CorusEntrtmntB	CJR.B 569	4.31	+0.05
●Corvus Gold In	KOR 46	3.23	+0.01
CottCorp	BCB 336	19.40	-0.40
CrescentPointC	CPG 3013	8.53	+0.21
CrewEnerg	CR 1323	1.83	-0.04
CRH Medical Co	CRH 198	4.85	-0.14
CrocodileGldCo	KL 590	25.11	-0.71
Cronos Group I	CRON 2486	13.77	+0.04
Crown Capital	CRWN 260	10.04	0.00
●CtiSunMin	CSM 629	0.03	-0.01
D à G			
D-Box Technolo	DBO 40	0.21	-0.01
Data Communica	DCM 27	1.42	-0.01
●DataWind Inc.	DW 74	0.05	-0.01
DeeThreeEx	GXO 66	1.84	+0.03
DejourEntDEJ	DXI 221	0.05	+0.01
DelphiEnergyCo	DEE 107	0.82	+0.03
DenisonMinesCo	DML 630	0.86	+0.04
Descartes	DSG 94	42.12	+0.13
DetourGoldCorp	DGC 341	10.74	-0.25
DHXMedia	DHX 2639	2.01	+0.18
DIRTT Environm	DRT 98	6.57	-0.02
Diversified Ro	DIV 192	3.09	0.00
DivGrowthSplt	DGS 109	5.87	+0.11
Dividend15Spli	DF 35	5.34	+0.06
Dividend15Splt	DFN 117	9.60	-0.15
●DollaramaInc	DOL 1086	39.80	+0.39
DomtarCorporat	UFS 61	65.15	-0.99
DorelIndInc.B	DII.B 10	23.39	+0.28
DREAM Unlimite	DRM 149	8.03	+0.04
DundeeCorpCl	DC.A 31	1.80	+0.12
DundeePrecious	DPM 199	3.28	+0.08
DynacorGoldMin	DNG 13	1.60	+0.04
Eagle Energy I	EGL 17	0.24	+0.01
EastmainResour	ER 84	0.17	0.00
easyhomeLtd	GSY 38	51.86	-0.17
ECN Capital Co	ECN 1187	3.64	-0.04
EldoradoG	ELD 843	1.15	0.00
Electrovayalnc	EFL 216	0.22	-0.01
Element Fleet	EFN 1502	7.92	-0.13
EmcMetalsCorp	SCY 321	0.25	+0.01
EmeraIncorpora	EMA 578	39.61	-0.60
EmpireCoCIAN	EMP.A 398	23.05	-0.24
Enbridge	ENB 2979	43.44	+0.66
Enbridge Inc.	ENB.PF.I 92	25.55	+0.07
Enbridge Inc.	ENB.PF.G 12	20.55	+0.16
EnbridgeIncmOr	ENF 503	32.39	+0.45
EnCanaCorporat	ECA 4411	17.31	+0.41
EndeavourFin	EDV 176	20.16	-0.13
EndeavourSilve	EDR 176	2.93	-0.10
●EnerCareInc.	ECI 548	29.04	+0.17
Enerflex Ltd.	EFX 188	16.88	+0.44
EnergyFuelsInc	EFR 622	4.39	+0.15
Enerplus Corpo	ERF 1080	16.57	+0.60
EnghouseSystem	ENGH 17	80.23	+0.13
EnsignEngyServ	ESI 50	6.40	+0.08
●ENTREC Corpora	ENT 384	0.29	+0.06
EntreeGoldInc	ETG 107	0.48	-0.01
Equitable Grou	EQB 23	67.77	+1.65
ErdeneRes	ERD 88	0.29	0.00
Ero Copper Cor	ERO 169	11.87	-0.11
EspialGro	ESP 15	1.24	0.00
Essential Ener	ESN 144	0.52	+0.03
EuromaxRes	EOX 25	0.12	+0.02
ExcellonResour	EXN 102	0.97	+0.08
Excelsior Mini	MIN 21	0.96	+0.02
ExchangeInvcome	EIF 69	31.49	-0.01
ExcoTechnologi	XTC 54	10.02	-0.05
ExtendicareREI	EXE 137	7.57	-0.08
FairfaxFinanci	FFH 28	691.49	-0.53
Fiera Capital	FSZ 88	12.44	-0.02
●Fin15Splitll	FFN 85	8.11	-0.14
Financial15Spl	FTN 35	10.09	+0.01
FinningInt'lIn	FTT 353	32.81	+0.59
FirmCapMortgag	FC 14	13.15	-0.08
FirstAsset 1-	BXF 16	10.01	+0.01
FirstAssetREIT	RIT 15	16.56	-0.06
FirstCapitalRe	FCR 263	19.41	+0.01
FirstMajesticJ	FR 528	7.30	-0.12
FirstNat'lFin	FN 30	28.59	-0.46
FirstQuantumMn	FM 2724	14.99	+0.25
FirstServiceCo	FSV 30	106.64	+0.18
Fission Uraniu	FCU 1284	0.75	+0.06
FormationMetal	ECS 76	0.78	0.00
ForsysMetalsCo	FSY 25	0.30	+0.01
FortisInc	FTS 793	41.50	-0.41
FortunaSwrFVI	FVI 408	5.46	-0.13
FortuneMineral	FTT 171	0.11	0.00
Franco-NevadaC	FNV 583	82.02	-1.75
Freegold Ventu	FVL 184	0.11	+0.02
Freehold Royal	FRU 308	11.48	+0.45
Freshii Inc. C	FRII 15	4.58	-0.02
Frontera Energ	FEC 79	17.83	+0.31
Gear Energy Lt	GXE 140	1.18	-0.02
●GeneNewsL	GEN 27	0.05	-0.01
GenworthMICana	MIC 60	42.82	+0.23
Georgetown	AUG 113	1.52	+0.07
GeorgeWestLtd	WN 121	96.36	-0.48
●Gibson Energy	GEI 362	21.53	+0.57
GildanAct	GIL 271	38.58	+0.17
Global Real Es	GRL 9	8.25	0.00
●GlobexMiningEn	GMX 52	0.31	-0.02
GluskinSheffSV	GS 167	14.38	+0.22
GmpCapitalInc	GMP 24	2.41	+0.03
GoGold Resourc	GGD 84	0.32	-0.01
Gold Standard	GSV 31	2.16	-0.05
Goldcorp	G 1762	13.23	-0.31
GoldenMinerals	AUMN 28	0.27	0.00
GoldenQueenMng	GQM 15	0.16	+0.01
GoldenStarReso	GSC 16	0.97	0.00
Goldgroup Mini	GGA 14	0.05	0.00
Goldmining Inc	GOLD 70	0.78	0.00
GoldMoney Inc.	XAU 44	2.24	-0.09
Goodfood Marke	FOOD 132	2.85	-0.05
Gran Colombia	GCM 36	2.50	+0.11
GranTierraEner	GTE 2273	5.03	+0.18
Great-WestLife	GWO 683	30.95	+0.15
GreatCdnGaming	GC 166	47.00	+0.02
Greenbrook TMS	GTMS 1215	3.07	
GrtPateSilvLtd	GPR 17	1.06	-0.02
GuyanaGol	GUY 363	3.11	+0.01
H à M			
HanweiEnergySe	HE 17	0.03	+0.01
Hardwoods Dist	HDI 19	16.48	-0.12
HarteGold	HRT 588	0.43	+0.01
Harvest Brand	HBF 29	9.55	+0.02
Harvest Health	HHL 44	8.73	0.00
Helius Medical	HSM 14	11.57	-0.11
Heroux Devtek	HRX 12	14.19	+0.19
HEXO Corp.	HEXO 4258	8.00	-0.11
HighArcticEngy	HWO 18	4.08	+0.03
HighLinerFoods	HLF 61	8.72	+0.16
HomeCapitalGro	HCG 153	15.13	+0.30
HorizonNthLogs	HNL 1649	3.20	+0.15
Horizonte Mine	HZM 40	0.07	+0.01
HudBayMinerals	HBM 766	6.58	+0.03
Hudson's Bay C	HBC 210	9.38	-0.06
HuskyEnergyInc	HSE 2428	20.67	+0.10
Hydro One Limi	H 408	19.67	-0.04
Hydro One Limi	H.IR 246	26.00	-0.15
●HydukeEne	HYD 70	0.05	0.00
IamgoldCorpora	IMG 1091	4.82	-0.13
●IBI Group Inc.	IBG 17	4.40	-0.07
●IGMFinanc	IGM 134	34.98	-0.33
Immunovaccin	IMV 17	7.31	-0.19
ImperialMetals	III 48	1.75	-0.08
ImperialOilLtd	IMO 908	43.70	+0.95
IndstrlAllianc	IAG 153	51.38	+0.38
InMed Pharmace	IN 522	0.80	+0.02
●InnergexRenewE	INE 97	12.75	-0.16
InPlay Oil Cor	IPO 135	1.68	+0.07
●Int'lForestCl	IFP 406	18.80	-0.09
IntactFinCorp	IFC 232	104.19	-1.31
Inter Pipeline	IPL 615	22.78	-0.17
IntermapTechno	IMP 11	0.44	-0.01
IntertapePolym	ITP 123	19.12	-0.12
IntrinsycSoftw	ITC 23	1.48	-0.05
INVMetalsInc.	INV 64	0.38	0.00
IPL Plastics I	IPLP 11	13.10	-0.21
●Iron Bridge Re	IBR 281	0.84	0.00
iShares Core M	XEC 106	25.39	-0.16
iShares Core M	XEF 13	30.29	+0.08
iShares Core S	XUS 30	47.05	+0.13
IterationEnerg	ITX 21	12.08	+0.17
IvanhoeMinesLt	IVN 1731	3.02	+0.11
Jaguar Mining	JAG 35	0.20	0.00
Jamieson Welln	JWEL 41	26.42	+0.16
Journey Energy	JOY 237	2.46	-0.07
JustEnergyInc	JE 572	4.18	-0.15
KatangaMi	KAT 158	0.67	+0.01
KelsoEnergyInc	KEL 615	8.24	+0.16
KerrMinesInc.	KER 15	0.15	0.00
KeyeraFaciliti	KEY 373	35.28	+0.17
Kinaxis Inc.	KXS 37	92.91	-0.26
Kinder Morgan	KML 117	17.12	-0.08
KinrossGo	K 1925	3.57	-0.03
Knight Therape	GUD 48	8.28	0.00
KP Tissue Inc.	KPT 13	9.81	+0.04
●Labrador Iron	LIF 117	28.53	+0.01
LaramideResour	LAM 259	0.50	+0.02
LargoRes	LGO 937	3.69	+0.06
LaurentianBank	LB 241	42.54	+0.19
Leagold Mining	LMC 196	2.01	-0.02
Levon Resource	LVN 207	0.17	0.00
Life&BancSpli	LBS 12	9.45	+0.04
Linamar	LNR 324	60.81	-2.04
LisWldSeCacorp	SIA 89	17.26	-0.05
LoblawCom	L 373	64.70	-0.30
LogistecCorpCl	LGT.B 14	53.00	+0.45
LorusTher	APS 29	3.33	+0.25
LucaraDia	LUC 112	2.17	-0.03
Lund Gold Ltd	LGD 175	0.41	+0.03
Lundin Gold In	LUG 11	4.67	-0.04
LundinMin	LUN 1602	6.67	-0.12
LXRandCo Inc.	LXR 19	0.28	0.00
LydianInt	LYD 41	0.20	0.00
MacDonaldDettw	MAXR 252	42.34	+0.98
MagellanAerosp	MAL 13	18.72	+0.22
Magna Internat	MG 956	69.12	-0.01
MAGSilver	MAG 221	9.94	-0.22
●MajorDrillingG	MDI 182	4.73	-0.06
MandalayRes	MND 544	0.14	-0.01
Manulife	MFC 3025	23.19	+0.34
Maple Leaf Fd	MFI 291	32.59	+0.08
Marathon Gold	MOZ 11	0.85	0.00
●MarretInvestBn	FIG 67	10.63	-0.06
MartinrealntI	MRE 253	13.83	-0.49
Mason Resource	MNR 142	0.16	+0.01
●MAV Beauty Bra	MAV 41	14.15	+0.20
MayaGld&S	MYA 28	2.64	-0.14
MCANMortgageCo	MKP 13	17.44	-0.14
McEwen Mining	MUX 135	2.60	+0.02
MediagrifInter	MDF 17	10.59	-0.02
Medical Facili	DR 93	14.10	-0.29
MEG Energy Cor	MEG 6888	10.96	+0.09
MegaUraniumLtd	MGA 3570	0.14	+0.02
●MethanexCorpor	MX 306	105.98	+3.99
Metro Inc.	MRU 327	40.11	-0.31
MicrobixBiosys	MBX 122	0.23	-0.01
Midas Gold Cor	MAX 51	0.84	-0.02
MincoSilverCor	MSV 33	0.55	-0.01
Mitel Networks	MNW 18	14.18	+0.03
Mogo Finance T	MOGO 47	3.78	+0.16
MonetaPorcupin	ME 25	0.10	-0.01
Morneau Shepel	MSI 83	27.29	+0.04
Morumbi0&G	ASND 38	0.82	+0.01
MountainProvin	MPVD 96	2.60	-0.05
MTYFoodGr	MTY 58	61.75	-2.50
MullenGroupLtd	MTL 102	15.83	+0.11
N à Q			
Nat'lBank	NA 926	64.47	-0.06
NautilusMinera	NUS 224	0.09	0.00
NemaskaExpl	NMX 3585	0.80	+0.01
Neovasc Inc.	NVCN 459	3.36	+0.48
NeptuneTech	NEPT 554	5.26	-0.19
NevadaCopperCo	NCU 68	0.52	0.00
NevsunResource	NSU 1395	5.75	-0.02
NewGoldInc.I	NGD 1107	1.04	-0.04
NexGen Energy	NXE 1202	2.93	+0.18
NexJ Systems I	NXJ 69	1.55	+0.13
NFI Group Inc.	NFI 565	48.68	-0.46
NGExResourcesI	NGQ 115	1.00	0.00
Nighthawk Gold	NHK 21	0.41	-0.01
NikoResources	NKO 44	0.08	0.00
NioCorp Develo	NB 20	0.57	-0.01
●NorbordInc	OSB 701	41.54	-1.28
NornDynMinLtd	NDM 71	0.71	+0.02
Northcliff Res	NCF 17	0.08	-0.01
Northern Power	NPS 113	0.04	0.00
Northland Powe	NPI 277	21.72	+0.01
NovaGoldResour	NG 447	5.01	+0.07
●NRAmEngyParInc	NOA 291	13.85	+1.34
Nutrien Ltd	NTR 705	74.55	-0.27
NuVistaEnergyL	NVA 620	7.71	+0.22
OceanaGoldCorp	OGC 1062	3.90	-0.03
Oncolytic	ONC 22	5.23	-0.04
OnexCorp	ONEX 115	86.51	-0.39
OpenText	OTEX 735	47.71	-0.01
OpsensInc	OPS 125	0.90	0.00
OrocobreLtd	ORL 28	4.21	+0.02
Orosur Mining	OMI 25	0.15	0.00
OrvanaMin	ORV 9	0.17	0.00
Osiris Petroleum	OXC 531	0.23	0.00
Osisko Gold Ro	OR 290	9.95	-0.10
Osisko Mining	OSK 1045	2.76	+0.04
Painted Pony E	PONY 2896	2.91	+0.02
PanAmericanSil	PAAS 180	18.82	-0.38
ParamountResCl	POU 123	14.88	+0.19
ParexResIn	PXT 901	21.56	+0.25
Park Lawn Corp	PLC 21	25.84	+0.33
Parkland Fuel	PKI 323	42.47	-0.55
PasonSystemsIn	PSI 68	20.54	+0.32
Pattern Energy	PEGI 33	26.00	+0.29
PembinaPipcorp	PPL 731	45.29	+0.05
PengrowthEnerg	PGF 2358	1.21	+0.07
PennWestEnergy	OBE 101	1.22	+0.05
Perpetual Ener	PMT 24	0.40	+0.05
PerseusMiningO	PRU 70	0.37	+0.01
Pershing Gold	PGLC 14	1.87	0.00
Peyto Explorat	PEY 882	11.97	+0.68
PhotonCtr	PHO 102	1.77	-0.04
PHXEngServCorp	PHX 29	3.17	-0.03
PineCliff	PNE 96	0.36	+0.02
Pivot Technolo	PTG 42	1.43	-0.01
●PizzaPizzaInc	PZA 303	9.01	-0.09
PlatinumGrpMet	PTM 30	0.24	0.00
Pollard Bankno	PBL 13	22.60	-1.14
Posera-HDXLtd	PAY 40	0.11	+0.01
●PowerCorp	POW 560	28.31	+0.24
●PowerFinancial	PWF 334	29.66	+0.04
Prairie Provid	PPR 89	0.40	+0.02
PrairieSky Roy	PSK 425	24.08	+1.03
Precision Dril	PD 1674	4.51	+0.12
PremierGoldMin	PG 99	1.73	-0.06
●PremiumBrandsH	PBH 101	92.72	+0.10
PremiumIncomeC	PIC.A 14	7.86	0.00
Pretium Resour	PVG 470	10.24	-0.14
Profound Medic	PRN 62	0.63	-0.03
●ProMeticLifeJ	PLI 613	0.43	-0.01
ProphecyRes	PCY 771	0.19	-0.03
PulseSeismicIn	PSD 17	2.41	+0.02
PwrtechUranium	AZZ 512	0.28	+0.01
Quarterhill In	QTRH 191	1.85	+0.07
QuebecorIncCIB	QBR.B 425	26.57	+0.22
QuesterreCorp	QEC 51	0.56	-0.02
R et S			
RamPower,Corp	PIF 28	11.14	-0.19
Real Matters I	REAL 773	4.37	-0.24
Recipe Unlimit	RECP 21	27.60	-0.26
Red Eagle Mini	R 64	0.09	0.00
RedkneeSolutio	OPT 37	48.67	-1.08
Reitman'sCdaA	RET.A 15	4.07	-0.03
Resolute Fores	RFP 40	17.63	+1.43
Restaurant Bra	QSR 493	74.40	-0.59
ResverlogixCor	RVX 20	3.09	-0.07
RichelieuHardw	RCH 91	29.22	+0.14
RitchieBrosAuc	RBA 135	46.70	+1.08
RockyMtnDealer	RME 14	10.23	+0.02
RogersCommCIB	RCI.B 644	65.89	+1.06
RogersSugarInc	RSI 26	5.45	-0.02
●Roots Corporat	ROOT 89	6.13	-0.02
Roxgold Inc.	ROXG 1035	0.80	-0.02
Royal Nickel C	RNX 20423	0.82	-0.09
RoyalBankofCa	RY 1410	103.11	+0.20
RTG Mining Inc	RTG 120	0.10	0.00
RubiconMineral	RMX 20	1.28	-0.02
RusselMet	RUS 121	27.38	+0.20
SabinaG&S	SBB 44	1.23	-0.01
Sandstorm	SSL 253	4.90	-0.09
Saputo	SAP 538	39.92	-0.33
SavariaCorpJ	SIS 50	19.42	+0.05
SeabridgeSEA	SEA 126	16.55	-0.05
SecondCupIncom	SCU 96	2.81	+0.21
SEMAFOINCJ	SMF 382	3.11	-0.01
Serabi Gold pl	SBI 16	0.76	0.00
Seven Generati	VII 1500	16.31	+1.05
ShawCommCIBN	SJR.B 792	25.16	+0.15
ShawCor Ltd.	SCL 39	25.41	-0.17
Sherritt	S 626	0.81	+0.02
Shopify Inc. C	SHOP 199	205.98	+5.69
ShoreGoldInc	DIAM 304	0.29	-0.01
SierraMetalInc	SMT 17	3.25	-0.07
SierraWireless	SW 139	25.53	+0.71
Silver Bull Re	SVB 95	0.13	0.00
SilvercorpMeta	SVM 278	3.01	+0.02
SilverWheatonC	WPM 1070	21.87	-0.27
Sleep Country	ZZZ 135	28.67	+0.36
SNC-Lavalı	SNC 224	52.60	+0.37
SolGold plc Or	SOLG 11	0.62	+0.02
SoliumCapitalI	SUM 89	10.88	-0.12
SOPerior Ferti	SOP 77	0.06	0.00
Source Energy	SHLE 11	4.22	-0.04
Spark Power Gr	SPG 60	2.75	+0.02
Spectra7 Micro	SEV 12	0.15	+0.01
SpectralDiagns	EDT 128	0.28	-0.01
Spin Master Co	TOY 62	48.88	+0.03
Sprott Physica	PSLV 11	6.85	-0.04
Sprott Physica	CEF 13	15.04	-0.05
Sprott Physica	PHYS 11	12.31	-0.03
SprottInc	SII 291	2.99	-0.02
SSR Mining	SSRM 203	11.46	-0.14
StantecInc	STN 364	32.48	+0.24
StarcoreIntlMi	SAM 21	0.10	-0.01
Stelco Holding	STLC 84	22.05	-0.19
Stella-JonesIn	SJ 137	43.36	+0.05
●STEP Energy Se	STEP 334	5.52	+0.01
Steppe



MILLIMETRIK

LES ROUTES LUMINEUSES

PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ



GENEVIÈVE BOUCHARD
gbouchard@lesoleil.com

Vétéran de la scène électro d'ici, Pascal Asselin, alias Millimetrik, lance ce vendredi un neuvième album en 15 ans. Marqué par des collaborations avec Les Deuxluxes, Gaspard Eden (Joey Proteau) et Little Miss Roy (Kathleen Roy de Blaze Velluto Collection), *Make it Last Forever* l'est encore davantage par une volonté de son compositeur de se redéfinir sous des cieux plus lumineux, après une période d'ombre et d'épuisement. Discussion avec un musicien voyageur qui a trouvé l'inspiration sur les routes du Nevada.

Q L'album s'intitule *Make it Last Forever*. Qu'as-tu envie de voir durer pour toujours?

R Il y a une partie là-dedans de souvenir, de nostalgie. C'est aussi un peu pour feu mon papa. J'ai grandi avec lui en regardant des westerns spaghettis. C'est aussi à la fois un pied de nez et un clin d'œil au fait que la musique électronique est probablement le style de musique qui vieillit le moins bien et le plus rapidement. [...] C'est complexe d'être à la page tout le temps. Je n'aime pas suivre les courants, j'aime m'en inspirer, mais ne jamais rentrer à pieds joints dedans. J'essaie de poser ma propre facture sonore, qui est beaucoup teintée de guitares, de rock psychédélique et de westerns spaghettis. La pochette est une route. Je m'intéresse beaucoup à la route dans la vie, aux *road trips*. Je suis sur le point de m'acheter un camion. Je vais faire partie de la *van life*, en famille! Donc le plan, c'était de faire un disque que j'aurais envie d'écouter sur la route. De l'électro, mais teinté d'autre chose.

Q Ce sont beaucoup les voyages qui ont inspiré ta musique, n'est-ce pas?

R Tout le temps. Parfois, je me suis plongé dans des imaginaires que je ne connaissais pas. Je suis né à Québec, je ne suis pas né sur une île ou sur le bord de l'océan. *Fog Dreams* [en 2016], c'était plus une fascination. Mais pour *Make it Last Forever*, je suis allé le vivre deux fois dans le sud-ouest des États-Unis. La première, c'était pour un contrat corporatif à Reno au Nevada. À la fin, je me suis loué une voiture, tout seul, et je suis allé dans la Vallée de la mort. J'ai traversé le Nevada au complet. J'étais fasciné par le fait qu'il n'y a rien. Entre Reno et Las Vegas, il n'y a rien. Il n'y a même pas de réseau cellulaire, tu es vraiment tout seul sur la route. C'est un mélange de désert, de roches, de montagnes enneigées au loin. Ça ne peut pas être plus inspirant. J'écoutais beaucoup de rock psychédélique et d'Ennio Morricone. Je me suis dit que j'avais la thématique du prochain album, que j'allais m'imposer un voyage qui serait vraiment pour ça. J'y suis retourné avec un cameraman, qui a filmé tout ce qu'on a fait pendant cinq jours.

Q Est-ce qu'on peut dire que Millimetrik fête cette année son 15e anniversaire?

R En fait, on pourrait même dire que ça fait 17 ans. La première fois qu'il y a eu une mention de Millimetrik, c'était en 2001. Mais le premier album a été lancé il y a 15 ans. Et c'est le seul qui a été fait sans ordinateur. C'était du collage sonore, carrément. Quand je remonte à ça, c'est comme fou! Mais c'est le *fun* de voir l'évolution, aussi.

Q Surtout que la technologie change tellement...

R Par contre, moi, je la change très peu dans ma méthode de travail. Là, ç'a été différent parce que je travaillais des squelettes de *beats* avec un guitariste. Ça amenait une autre dynamique. Mais je prenais le même logiciel pour composer mes affaires. J'ai une bonne vieille tour PC dans le sous-sol chez nous! [...] Mais je me suis quand même imposé de ne reprendre aucun son de clavier que j'avais utilisé sur les huit autres albums. Je voulais marquer une coupure au niveau du style.

Q Pourquoi cette volonté?

R J'ai fait un *burnout* l'hiver dernier. Ç'a complètement teinté ma façon de travailler mes pièces : ça se passait en pyjama le matin plutôt que le soir avec de l'alcool. J'ai tout arrêté pendant trois mois, sauf l'album, parce que je l'avais commencé avant de tomber. J'avais envie de le continuer, j'avais encore des idées, malgré mon épuisement. Et ç'a fait que moi-même, je me suis mis à écouter des musiques beaucoup plus lumineuses, plus estivales. Et ç'a fait que j'avais juste envie de faire ça, moi aussi. C'est drôle, parce que sur le disque, le premier morceau que j'ai composé, c'est le plus sombre, tandis que le dernier, c'est le plus joyeux. Ç'a juste été une évolution.

Q De bousculer tes habitudes de création a été salvateur...

R Tout en gardant une certaine signature sonore, j'essaie de me redéfinir. Il y a eu volontairement plusieurs disques qui se suivaient et qui se ressemblaient parce que c'est comme ça que je me sentais. Là, je suis vraiment en mode redéfinition. Trois mois d'arrêt, ça fait réfléchir à plein de niveaux. Je me suis demandé si c'était le dernier disque. Dans la conjoncture, mon âge, ça joue. J'ai 43 ans, j'ai une famille. C'est un milieu plus jeune, on ne se le cachera pas.

Q Tu le sens vraiment comme ça?

R Je le sens un peu, dans des soirées où c'est moi le plus vieux. Après, il y en a en masse partout dans le monde des «vieux» DJs. Ce n'est pas un problème, c'est de plus en plus présent. Mais ça demeure quand même un milieu qui est jeune, qui est nocturne, qui est festif. Il faut arriver à fonctionner et à s'identifier là-dedans. Dans mon cas, c'est un combat, parce que je n'aime vraiment plus ça me coucher tard. Mais je pense que ça se peut. Il faut juste trouver la ligne...

D'ici à son lancement à Québec, prévu le 27 octobre pendant l'événement Nuit solaire du Musée national des beaux-arts du Québec, Millimetrik se fera entendre dans l'Est : il est notamment attendu en fin de semaine au Régional de la bière de Gaspé et le 18 octobre au festival Pop Explosion d'Halifax.



«Je n'aime pas suivre les courants, j'aime m'en inspirer. J'essaie de poser ma propre facture sonore, qui est beaucoup teintée de guitares, de rock psychédélique et de westerns spaghettis» — Millimetrik PHOTO LE SOLEIL, ERIK LABBÉ



Anne-Marie Olivier, directrice artistique du Trident, retenu l'attention dans la catégorie théâtre, avec *Venir au monde*. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET



Naomi Fontaine a été retenue dans la catégorie Romans et nouvelles pour son deuxième ouvrage, *Manikanetish*. — PHOTO LOUIS-KARL PICARD-SIOUI

PRIX LITTÉRAIRES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Fontaine et Olivier finalistes

NORMAND PROVENCHER
nprovencher@lesoleil.com

L'écrivaine Naomi Fontaine et la comédienne Anne-Marie Olivier, directrice artistique du théâtre Le Trident, comptent parmi les finalistes des prestigieux Prix littéraires du Gouverneur général annoncés mercredi.

Naomi Fontaine, une romancière d'origine autochtone, a été retenue dans la catégorie Romans et nouvelles pour son deuxième ouvrage, *Manikanetish*. Les autres nommés dans cette catégorie sont *De synthèse* de Karoline Georges (publié par la maison d'édition Alto, de Québec), *La bête creuse* de Christophe Bernard; *Les noyades secondaires* de Maxie Raymond Bock et *noms fictifs* d'Olivier Sylvestre.

THÉÂTRE

Anne-Marie Olivier a pour sa part retenu l'attention dans la catégorie théâtre, avec *Venir au monde*, aux côtés de Christine Beaulieu (*J'aime Hydro*), Steve Gagnon (*Os : la montagne blanche*), Michel Tremblay (*Enfant insignifiant!*) et Guillaume Lapierre-Desnoyers (*Invisibles*)

Dans la catégorie Essais, soulignons la présence de Denys Delâge, de Saint-Antoine-de-Tilly, auteur, en collaboration avec Jean-Philippe Warren, du livre *Le piège de la liberté : les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux*. On note aussi *Avant l'après : voyages à Cuba avec George Orwell* de Frédérick Lavoie, qui a déjà collaboré au *Soleil*.

Les Prix littéraires du Gouverneur général ont reconnu plus de 700 ouvrages depuis leur création en 1936. Chaque gagnant reçoit un montant de 25 000 $, alors que son éditeur touche 3000 $ pour la promotion du livre gagnant.

Les gagnants seront annoncés le 30 octobre. La gouverneure générale du Canada, Julie Payette, remettra les prix le 28 novembre, à Rideau Hall, à Ottawa.

La liste complète des finalistes est disponible sur le site https://conseildesarts.ca

CHOIX TÉLÉ

J.E.
TVA À 19H30
Dernier quart de travail du policier Denis Côté, qui avait neutralisé le tireur du Collège Dawson.

INFOMAN
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ À 19H30
Entrevue avec François Legault, et le concours Miss candidat 2018 avec Bernard Drainville.

DANS LES MÉDIAS
TÉLÉ-QUÉBEC À 21H
Un an après #MeToo, Monic Néron revient sur son enquête et Nathalie Petrowski parle de l'évolution des mentalités.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**



VENDREDI 12 OCTOBRE À 20 H | 12 $
SOIRÉE D'IMPROVISATION LITTÉRAIRE DE L'UNEQ
Les comédiens Réal Bossé, Simon Boudreault, Diane Lefrançois et le musicien Yves Morin s'inspirent d'extraits de l'œuvre de Jean Désy.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE À 11 H ET 15 H
27 $ - 25 $ (BDQ) - 20 $ (18-35 ans)
L'AVALÉE DES AVALÉS DE RÉJEAN DUCHARME : LECTURE D'EXTRAITS
Avec la lectrice Catherine De Léan et la musicienne Florence Blain Mbaye



VENDREDI 30 NOVEMBRE À 20 H | 20 $ - 18 $ (BDQ)
L'ÉCOLE DES VERTIGES – TRISTAN MALAVOY
Tristan Malavoy présente les chansons de son nouvel album dans un spectacle mariant chansons à texte et couleurs pop.

JEUDI 6 DÉCEMBRE À 20 H | 20 $ - 18 $ (BDQ)
LE CHOIX DES ARMES – FRANCE BERNARD CHANTE GILBERT LANGEVIN
Un spectacle intime et puissant qui remet en mémoire l'œuvre du poète et parolier Gilbert Langevin.

maisondelalitterature.qc.ca | 418 641-6797
40, rue Saint-Stanislas, Vieux-Québec, G1R 4H1
Chauveau, Hôtel de ville, Place D'Youville

leSoleil L'Institut Canadien de Québec VILLE DE QUÉBEC

5267561



L'auteure et interprète Marie-Pier Lagacé, ci-dessus en compagnie du comédien David Grenier dans une scène de *Celle qu'on pointe du doigt*, signe un texte aussi *punché* que sensible, qu'elle porte avec un aplomb impressionnant.
— PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

CELLE QU'ON POINTE DU DOIGT

Les nuances d'une tragédie

GENEVIÈVE BOUCHARD
gbouchard@lesoleil.com

CRITIQUE

Marie-Pier Lagacé n'a pas choisi le sujet le plus simple en plaçant l'infanticide au cœur de sa première pièce de théâtre, *Celle qu'on pointe du doigt*, qui a pris l'affiche à Premier Acte. Partant du point de vue que tout le monde cache en soi une zone d'ombre qui peut, si les conditions sont réunies, nous pousser à commettre l'irréparable, l'auteure et comédienne ne rate pas la cible avec ce texte sensible, percutant et tout en nuances.

Celle qu'on pointe du doigt, c'est l'histoire d'une fille ordinaire qui, de fil en aiguille, en viendra à commettre le crime odieux du meurtre de son enfant. Pas de mèche vendue ici, c'est la prémisse de la pièce, qui débute alors que la jeune mère est déjà incarcérée. Par une série de *flashbacks*, nous en viendrons à comprendre — ou du moins à essayer de comprendre — ce qui l'a menée là : des troubles anxieux, une relation quasi inexistante avec sa propre mère, une piètre estime d'elle-même, une dépendance affective, une rupture amoureuse, une grossesse imprévue, de l'épuisement, etc. Pas d'excuse, pas de justification, pas de jugement ni de réelle prise de position. Juste l'exposition d'un contexte. À chacun, ensuite, de se faire sa propre idée.

Dans une facture cinématographique, la pièce se déroule dans une série de courtes séquences qui s'enchaînent, qui s'enchevêtrent, qui font constamment des bonds dans le temps. La mise en scène dynamique de Simon Lemoine met en exergue ce ballet spatio-temporel, qui utilise parfois des ambiances oniriques pour nous amener dans la tête de la protagoniste.

L'espace de jeu est divisé en plusieurs sections évoquant ici la cellule d'une prison, là le bureau d'un psy. Au centre, une zone plus impressionniste qui se transforme à l'aide de quelques accessoires. Y trônent deux amoncellements de toutous servant parfois l'action, comme dans ce segment où le *chum* convertit des animaux en peluche en convives du party de fête de sa blonde, qui n'a visiblement pas d'amis proches. Ils prennent une symbolique beaucoup plus porteuse lorsque des lampions leur sont ajoutés, à l'image de ces mémoriaux improvisés sur les lieux d'une tragédie où un enfant a perdu la vie.

PERSONNAGES CRÉDIBLES

Pilier de ce projet théâtral, Marie-Pier Lagacé signe un texte aussi *punché* que sensible, qu'elle porte avec un aplomb impressionnant. Elle nous fait sourire dans ses élans cinglants et nous bouleverse dans la vulnérabilité et la grande douleur vécue par la jeune mère qu'elle incarne elle-même sur scène.

La jeune auteure a surtout su broder des personnages crédibles, très nuancés, à part peut-être la *Roommate* campée de manière plus caricaturale par Anne-Marie Côté et qui sert de soupape humoristique au cœur du drame.

On n'entre pas dans un sujet comme l'infanticide avec de gros sabots. Lagacé et ses complices l'ont bien compris et ils ont fait preuve de beaucoup de doigté dans l'exercice, qui s'avère fort réussi.

La pièce *Celle qu'on pointe du doigt* est présentée à Premier Acte jusqu'au 20 octobre.

Le Salon du livre de Rimouski avant celui de Paris!

Alexandre Jardin président d'honneur de l'événement



JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le directeur général du 53e Salon du livre de Rimouski a rencontré Alexandre Jardin le printemps dernier. Avant même qu'il n'ait eu le temps de lui demander s'il accepterait d'être le président d'honneur, Robin Doucet raconte que l'auteur du best-seller *Le Zèbre* lui a dit que s'il recevait une demande pour aller au Salon du livre de Rimouski et à celui de Paris aux mêmes dates, il choisirait celui de Rimouski pour la qualité des rencontres avec les gens.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les tractations pour obtenir l'illustre écrivain français ont été très faciles. Alexandre Jardin n'exige d'ailleurs aucun cachet. L'organisme ne lui paie que ses frais de déplacement et d'hébergement.

La popularité du plus vieux Salon du livre du Québec, qui est aussi le plus ancien de la francophonie nord-américaine, croît d'année en année. Quelque 250 auteurs et plus de 6000 jeunes qui prennent part aux divers ateliers ont déjà confirmé leur présence. «La demande dépasse l'offre, indique le directeur général de l'événement. On a toujours une liste d'attente d'éditeurs qui souhaiteraient devenir exposants au Salon du livre, mais on ne peut pas les accueillir parce que la place a ses limites. Pour un salon qui est loin des maisons d'édition, c'est un très grand succès.» Le Salon du livre de Rimouski, qui comporte 115 stands, accueille environ 15 000 visiteurs. «Pour la population ici, c'est énorme», fait remarque M. Doucet.

INVITÉS D'HONNEUR

Parmi les invités d'honneur, le salon recevra notamment Maxime Catellier, Alex A., Yves Gingras, Julie Rocheleau et Laurence Veilleux. Lors des déjeuners littéraires, l'animatrice Annie Landreville recevra entre autres Joséphine Bacon et Fred Dubé. Parmi les conférenciers, soulignons Alexandre Jardin, Karel Mayrand et Yves Gingras, qui viendra parler de son livre *Frère Marie-Victorin : lettres biologiques, recherches sur la sexualité humaine.*

Le visuel de l'événement a été créé par Marie-Michèle Carrier. Le 53e Salon du livre de Rimouski se tiendra du 1er au 4 novembre au centre de congrès de l'Hôtel Rimouski.



Alexandre Jardin sera au 53e Salon du livre de Rimouski qui se tiendra du 1er au 4 novembre au centre de congrès de l'Hôtel Rimouski. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Rabais de 1500$. Quantité limitée
McIntosh MA-252
Intégré hybride
2999$
Rég.: 4500$



McIntosh
Le McIntosh MA-252 est l'un des derniers nés du légendaire fabricant américain. C'est un intégré hybride de 100 watts par canal avec préamplification à tubes.

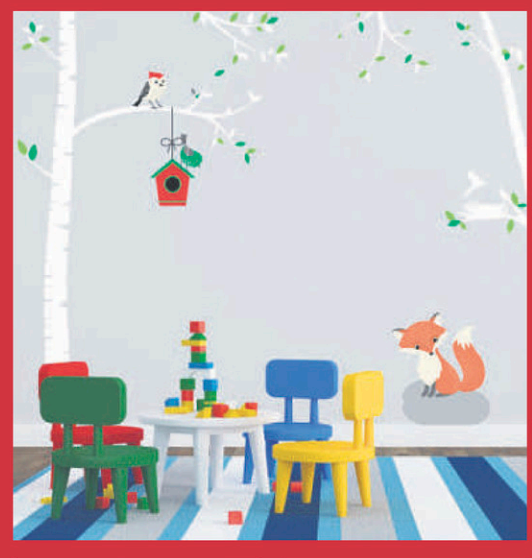
*Seulement 4 unités ayant été utilisées pour des bancs d'essai de différents magazines.prix. Faites-vite!

LE MAGASIN AUDIOLIGHT
355, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (418) 687-9252
magasinaudiolight.com - Fermé le dimanche

5344821

BESOIN D'IDÉES POUR AMÉNAGER UNE SALLE DE JEUX TRIPPANTE ?

COMMENCEZ PAR **MONPANIER.CA** !

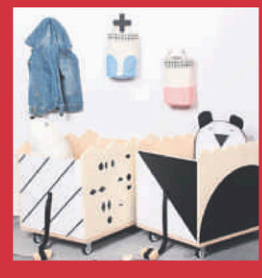


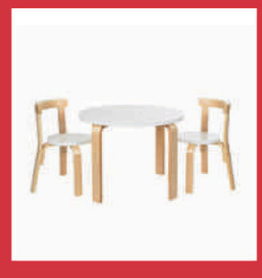












MONPANIER.CA
DES MARCHANDS D'ICI

5338067

ÇA D'ANDRÉ SAUVÉ

Au cœur du typhon



JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

CRITIQUE

Devant la théorie de l'évolution et l'expérience pratique du quotidien, André Sauvé endosse à la fois les rôles d'observateur, d'analyste, de commentateur et de cobaye. Avec *Ça*, son troisième spectacle solo, l'humoriste nous entraîne dans les méandres de ses élucubrations existentielles, un périple aussi délirant qu'épuisant.



Avec *Ça*, son troisième spectacle solo, André Sauvé nous entraîne dans les méandres de ses élucubrations existentielles, un périple aussi délirant qu'épuisant. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

«Il paraît que la couche autour de la Terre où il peut y avoir de la vie est mince comme un papier de soie autour d'une orange», commence l'humoriste, juché sur une colline, baignant dans une lumière bleutée, comme s'il émergeait de son propre bout de planète.

Lorsqu'il compare l'immensité de l'univers au mystère des «mouches à bananes» ou qu'il raconte les déboires d'un orignal qui veut se reproduire, il joue au ping-pong entre les idées et les images. Le jeu est léger, voire clownesque. Graduellement, toutefois, il plonge de plus en plus profondément dans la mécanique de ses manières de parler, de penser, de trouver son «moi» et son monologue devient de plus en plus anxiogène.

C'est une direction, disons, audacieuse, pour un spectacle d'humour, de nous amener dans une zone où on ne rit plus et où le typhon existentiel est si déchaîné que notre cerveau proteste. Heureusement, il y a une touche poétique, une dernière phrase, qui laisse entrer un souffle salvateur.

LA VIE SUR TERRE

Mais bon, avant d'arriver là, André Sauvé a du bon matériel. En cinq segments, séparés par de courts moments musicaux à mi-chemin entre les bruits de garage et la fanfare, il fait son exposé sur la vie sur Terre. Préférant la métaphore au *punch*, il parle du cosmique, du végétal, de l'animal, en insérant sans cesse des blagues qui nous ramènent à la vie dans ce qu'elle a de plus prosaïque.

Puis arrive l'homme, dont il décortique les démarches possibles. À partir d'un genou qui ne plie pas ou d'un balancement de bassin, il construit une personnalité entière sous nos yeux. C'est fort... mais un peu long. Comme lorsqu'il s'égare pour nous illustrer comment gratter une roulette de tape pour trouver le bout peut (comme tout le reste, visiblement) être une analogie de l'existence.

«Moi après une conversation, il faut que je me couche les pattes en l'air avec une bouillotte», lance-t-il pour conclure le segment où il explique comment son cerveau envisage quatre trajets différents pendant une discussion banale.

«Oui oui, ça fait une phrase ça là. C'est une phrase Ikea, vous avez tous les morceaux, il faut juste les assembler comme il faut», dira-t-il aussi plus tard. Si ses onomatopées répétées et certaines formules bien placées (on retiendra «je m'auto-meus») suscitent le rire, ses phrases contorsionnées finissent par étourdir. Si bien qu'il nous perd, à un moment donné, même si on était tout disposé à le suivre.

André Sauvé présente de nouveau *Ça* jeudi, vendredi et samedi à la salle Albert-Rousseau.

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission 2018-10-04

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 ICI RC Télé	2	District 31 (N)	Infoman (N)	Les dieux de la danse / Ariane Castellanos (N)		Enquête (N)		Le Téléjournal avec Céline Galipeau (N)		SportsEx (N)/ Entrée Prin.
4 TVA	4	Face à la rue (N)	J.E. (N)	Ninja Warrior: Le parcours ultime / Qualifications à Indianapolis (N)				TVA nouvelles (N)	(22h35) Denis Lévesque (N)	
2 V	5	The Amazing Race: Défis autour du monde (N)		Bootcamp: Le parcours extrême (N)		Chicago Police / Promesse (N)		Le show de Rousseau (N)	(22h45) Occupation double Grèce	
15 TQc	3	Génial!	L'indice Mc$ween	180 jours / La grande séduction (N)		Dans les médias		House of Cards (v.f.) / Tables de négociations (N)		
6 CBC	6	TheInvestigators (N)	Coronation Street	Dragons' Den (N)		The Detectives / Nine Shots (N)		CBC News: The National (N)		CBC Montreal News (N)
12 CTV	7	eTalk (N)	Big Bang Theory	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Station 19 / No Recovery / Boris Kodjoe (N)		Law & Order: S.V.U. / George Newbern (N)		CTV National News (N)
20 Global	8	Ent. Tonight Canada	Ent. Tonight (N)	Superstore (N)	The Good Place (N)	Will & Grace (N)	I Feel Bad (N)	S.W.A.T. / Gasoline Drum (N)		Global News (N)
22 ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition	Grey's Anatomy / Gut Feeling (N)		Station 19 / No Recovery / Boris Kodjoe (N)		Get Away With Murder / Whose Blood Is That? (N)		Local 22 News at 11 (N)
3 CBS	53	CBS Evening News (N)	Ent. Tonight (N)	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Mom	Murphy Brown (N)	S.W.A.T. / Gasoline Drum (N)		Channel 3 News at 11 (N)
44 FOX	54	NE Nation	NFL Pre-game (En direct)	(20h20) LNF Football / Colts de Indianapolis c. Patriots de Nouvelle Angleterre (En direct)						
5 NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune (N)	Superstore (N)	The Good Place (N)	Will & Grace (N)	I Feel Bad (N)	Law & Order: S.V.U. / George Newbern (N)		11pm News (N)
57 PBS	50	PBS NewsHour (N)		New Tricks / Dockers		Death in Paradise / Written in Murder		The Coroner / Gilt		BBC World News
ICI RDI	19	24/60 (N)		Les grands reportages / Le goût d'un pays (N)		Le Téléjournal (N)		Le Téléjournal (N)		Le National (N)
ICI ARTV	31	(18h30) La petite Dorrit	Mr Bean / Chambre 426	Esprit critique (N)		Anne (N)		Anne (N)		TRICHEURS
Canal D	36	Cauchemar (N)	Au pays des Mitchifs (N)	Accident de star / Tracy Morgan		Célèbres et fauchés (N)		Docu-D / Waco: La folie d'un gourou (N)		
Canal Vie	44	La vie avec des quintuplées (N)		Enfants sous surveillance / Les 6 ans: Épisode 1		Le Club Mel / Rémi-Pierre Paquin (N)		Jo Frost et les enfants tueurs / Michael Hamer (N)		Mères à boutte
Évasion	40	Fan-touriste / Sissi		Soleil tout inclus / Holguin (N)		Avis de voyageurs Édition australienne (N)		Sublimes piscines	Bikinis et mer	Bienvenue chez nous
Historia	42	Hors route: défi extrême / Un défi agricole (N)		La preuve manquante / La mort de Marilyn		JFK déclassifié / La vérité (N)		FantomWorks / Studebaker 1963 et Chevelle 1970		FantomWorks
MAX	32	Le mentaliste / Course contre la montre		Chicago Med / Un choix irréversible (N)		Imposteurs / La fête d'anniversaire		Lucifer / Escapade à Las Vegas		Dr House
Musique Plus	33	Occupation double Grèce	Buzz	Gotham / Un après-midi de cochon (N)		UNE NUIT À NEW YORK (2008) avec Kat Dennings, Michael Cera.				Buzz
Séries +	41	Loi & ordre: sexuels / Le roi de Wall Street		Quantico / L'ombre d'un doute (N)		Madame la Secrétaire d'État / La faille (N)		Bull (v.f.) / En souvenir du passé (N)		Scandale / Vampires (N)
TV5	29	Le sommeil des animaux		Faites entrer l'accusé / Agnès Marin, la mort au collège				Berlin 56'		Journal/(23h20) C à dire?!
Unis TV	30	Filles de moto	Louis et la faune (N)	Histoires de chars (N)	À plein gaz (N)	Guides d'aventures (N)		Un vrai selfie	File d'attente	Mon meilleur ami
Z	43	Seuls et tout nu / Sous un soleil de plomb (N)		Les Brown: génération Alaska / La faune (N)		Maripier! / Marie-Mai (N)	Comédie sur mesure (N)	Direct dans l'net (N)	South Park / Varicelle	ATTENTION LES DÉGÂTS
RDS	25	Hockey 360° (N)	LNH Hockey / Blackhawks de Chicago c. Sénateurs d'Ottawa (En direct)					L'antichambre (En direct)		Sports 30 (N)
Sportsnet	179	MLB Central / Post-season (En direct)		LMB Baseball Série de division de la ligue nationale (En direct)						Sportsnet Central (N)
TSN	190	That's Hockey (En direct)	LNH Hockey / Blackhawks de Chicago c. Sénateurs d'Ottawa (subject to blackout) (En direct)					SportsCentre (N)		SportsCentre (N)
9 Télé-Mag	10	Passionnés VR	Plaisirs Nautiques	Habitat-Mag	Voyage magazine	Loisirs, Chasse et Pêche		La cliqc	Passionnés VR	Plaisirs Nautiques
MATV	9	(18h30) Mise à jour	LeZarts	Explorateurs de quartiers	La FacULté	L'Adolescent	Des chemins	Ça marche Doc!	L'Artiste Entrepreneur	La voie agricole
Télétoon	56	Cupcake et Dino (N)	Bunnicula/ Bunnicula	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	American Dad	Archer	Les Simpson
VRAK	38	Jérémie (N)	Comment rencontrée (N)	Les Foster / Retrouvailles (N)		La famille royale / Une journée avec ma mère		iZombie / Cinquante nuances de matière grise		Jérémie



Jérôme Couture prépare son prochain spectacle au Vieux Théâtre de La Baie, depuis mardi. Le chanteur originaire du Saguenay lui donnera des accents plus dansants, dans la foulée de l'album *Mon paradis*.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

ALBUM *MON PARADIS*

Un Jérôme Couture plus dansant

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Gros chantier au Vieux Théâtre de La Baie, mardi et mercredi. Le chanteur Jérôme Couture a réservé la salle afin de préparer le spectacle qui découlera de l'album *Mon paradis*, le troisième de sa carrière. Une part du défi que pose la prochaine tournée tient au caractère dansant, tirant sur le funk, de plusieurs compositions provenant de cet enregistrement. Il y aura des chorégraphies et aussi des vidéos qu'il faut arrimer à la musique.

Désormais producteur, l'artiste assume pleinement ce choix qui est celui du public, autant que le sien. Même lorsqu'il se produit dans un cadre intimiste, en effet, ses fans lui demandent de danser. Ayant gardé en mémoire ses *moves* remontant à l'époque de *La Voix,* ils savent que cet homme peut raconter une histoire grâce à ses pieds, pas juste avec des mots.

«Je suis venu au Vieux Théâtre parce qu'il est géré par des gens que je connais. Dans cette salle, nous aurons le temps de travailler sur le spectacle, tout en étant relax. Il faut intégrer les vidéos conçus par la firme BZOING, qui seront diffusés sur huit écrans. Je serai aussi appuyé par deux danseurs et moi-même, je vais bouger. Le chorégraphe Tommy Tremblay a monté des numéros en tenant compte de mes forces», a décrit Jérôme Couture mardi, lors d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Pour comprendre la nature de sa démarche, il suffit d'écouter *Sur le rythme*, un extrait du nouvel album. Le *beat* est enlevé, avec des effets électros et une pincée de funk réveillant le souvenir de Michael Jackson. Or, celui-ci compte parmi les sources d'inspiration du chanteur, aux côtés de James Brown, Justin Timberlake et Bruno Mars. D'être associé à eux lui ferait le plus grand plaisir.

«Je souhaite danser afin de me démarquer puisqu'au Québec, ils sont peu nombreux, les artistes qui pratiquent la danse. Je suis excité par ce projet qui offrira quelque chose de nouveau, tout en me donnant la chance de m'éclater», rapporte Jérôme Couture qui, en raison de son statut de producteur, se sent libre d'aller au bout de ses idées. On pourra d'ailleurs voir le résultat le 20 octobre au centre d'art La chapelle.

Cette marge de manœuvre accrue, il en a profité dès la création de *Mon paradis*. Cet enregistrement qui sera lancé le 9 octobre à La Tulipe de Montréal colle étroitement à la vision entretenue par le Saguenéen. «Dans ce sens, il s'agit de mon album le plus personnel. Je me suis laissé aller davantage», avance-t-il.

ESPRIT DU TEMPS

Le son moderne, plus électro, va de pair avec l'esprit du temps. On a parlé de Mars et Timberlake tantôt, mais l'artiste mentionne également les airs latins qui, régulièrement, s'infiltrent dans ses écouteurs. «Même Maroon 5 trouve le moyen d'en intégrer et on perçoit cette influence dans des pièces à moi, notamment *Te le dire* et *C'est toi l'amour*», précise Jérôme Couture.

Dans l'immédiat, cependant, il mise sur le deuxième extrait, *100 x grand*, afin de préparer le terrain en vue de la tournée. C'est l'un des deux titres composés en compagnie de son ami Marc Dupré, les premiers qui ont germé dans le cadre de ce projet. «J'ai ensuite participé à un camp d'écriture de la SOCAN, où j'ai écrit des pièces pour d'autres personnes, dont un rappeur, relate le chanteur. Cette expérience m'a aidé à aborder des thèmes plus personnels, de mes filleules à la guerre dans le monde.»

DANS LES CINÉMAS DU 28 SEPT. AU 4 OCT.

Les chiffres indiquent l'appréciation de nos critiques; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas été critiqué.

› ALOUETTE
(418 337-2465)

Les abominables petits-pieds 3D (3) Mer 19h15 (G)
La religieuse (2) Mer 19h15 (13+)

› BEAUPORT
(418 661-9494)

1991 (3) Mer 13h30 15h50 18h40 21h Jeu 15h50 18h40 21h Jeu 13h (G)
Les abominables petits-pieds (3) Mer, Jeu 13h20 15h40 **Version 3D :** Mer, Jeu 18h40 20h50 (G)
Alpha Mer, Jeu 16h35 **Version 3D :** Mer, Jeu 13h15 18h30 21h50 Mar 12h35 18h50 21h40 (G)
Cours du soir Lun, Mer 13h40 16h15 29h15 21h55 Mar 12h40 15h15 19h10 21h35 Jeu 13h30 16h15 19h25 21h55 (G)
Déchaînée (1 1/2) Mer 16h25 21h45 Jeu 16h25 (13+)
La disparition des lucioles (3) Mer, Jeu 14h15 16h30 18h50 21h25 Mar 13h30 15h50 18h30 20h50 (G)
Hôtel Transylvanie : les vacances d'été (3) Mer, Jeu 13h10 15h25 **Version 3D :** Mer 18h30 20h45 (G)
Life Itself (v.o.a.) Mer 13h50 19h15 Jeu 13h50 (13+)
Mégalodon Mer 16h35 Jeu 16h10 **Version 3D :** Mer 14h05 19h05 21h35 Jeu 13h40 (G)
Mission : Impossible – Répercussions (3 1/2) Mer, Jeu 15h30 **Version 3D :** Mer, Jeu 13h30 18h45 20h45 (13+)
La pendule d'Halloween (3 1/2) Mer, Jeu 13h25 15h45 19h10 21h30 (G)
Une petite faveur (3 1/2) Mer 14h 16h30 19h 21h35 Jeu 13h 16h 19h 21h35 (13+)
Le prédateur Mer 13h35 16h10 18h50 21h15 Mar 13h 15h25 18h55 21h20 Jeu 13h35 16h10 (13+)
Recherche Lun, Mer, Jeu 13h45 16h15 19h 21h30 (G)
La religieuse (2) Mer, Jeu 13h15 15h30 18h45 21h (13+)
A Simple Favor (3 1/2) (v.o.a.) Lun, Mer, Jeu 13h55 16h30 19h20 21h55 (13+)
A Star is Born (v.o.a.) Jeu 19h 21h50
Venom 3D Jeu 19h30 21h55
Venom 3D (v.o.a.) Jeu 19h30 21h55
La vie en soi Mer, Jeu 14h 16h40 19h30 22h (13+)

› CARTIER
(418 522-1011)

Les abominables petits-pieds (3) 11h 13h 15h **Version 3D :** 19h (G)
Burn Out ou la servitude volontaire (2) 14h (13+)
Crazy Rich Asians (4) (v.o.a.) 10h20 17h 21h30 (G)
The House with a Clock in Its Walls (3 1/2) (v.o.a.) 21h30 (G)
Léo et les extraterrestres 10h20 12h10 (G)
La librairie de mademoiselle Green (3) 10h30 14h50 19h10 (G)
Mission: Impossible – Fallout (3 1/2) (v.o.a.) 21h20 (13+)
Mission : Impossible – Répercussions (3 1/2) Mer 18h30 (13+)
The Nun (2) (v.o.a.) 16h10 19h50 (13+)
Passeport pour le monde : Corse, splendeur méditerranéenne Jeu 19h
La pendule d'Halloween (3 1/2) 12h40 14h50 19h20 (G)
Primas (4) (v.o.s.-t.f.) 10h20 12h20 16h30 (G)
La religieuse (2) 18h 21h40 (13+)
Le rire de ma mère (3 1/2) 12h50 17h10 (G)
Smallfoot (3) (v.o.a.) 17h (G)
Smallfoot 3D (3) (v.o.a.) 21h (G)
La tendresse (3 1/2) (v.o.s.-t.f.) 14h20 (G)

› CLAP
(418 653-2470)

Les abominables petits-pieds (3) Mer 10h10 12h20 14h30 18h50 Jeu 10h10 12h20 14h30 19h15 **Version 3D :** 16h40 (G)
L'amour à la plage 10h35 (G)
Les aventuriers voyageurs : New York Mer 19h Jeu 13h
BlacKkKlansman, séances VIP (4) (v.o.a.) Mer, Jeu 21h35 Lun 21h45 (13+)
La chute de l'empire américain (3 1/2) Mer, Jeu 17h Lun 17h10 (13+)
La disparition des lucioles (3) Mer, Jeu 12h45 14h55 19h40 21h45 (G)
La douleur (3 1/2) Mer 15h10 Jeu 15h25 (G)
Fahrenheit 11/9 (3) (v.o.s.-t.f.) Jeu 11h40 16h25 19h10 Mar 12h05 16h40 19h10 Mer 11h40 16h25 19h10 (G)
Fahrenheit 11/9, séances VIP (3) (v.o.s.-t.f.) Jeu 21h40 Mer 21h05 (G)
Fêlure (v.o.s.-t.f.) 12h25 16h50 (13+)
Gueule d'ange (3 1/2) Jeu 11h30 Mer 11h25 (13+)
L'intérêt de l'enfant (3) Mer, Jeu 14h15 Mar 14h35 (G)
Laissez bronzer les cadavres, séances VIP Mer 21h15 (G)
Léo et les extraterrestres Mer, Jeu 9h50 (G)
La librairie de mademoiselle Green (3) Mer, Jeu 12h05 16h45 Lun 12h15 16h45 (G)
Pauline Julien, intime et politique (3 1/2) VMer 9h50 13h35 17h35 Jeu 9h50 13h45 17h55 (G)
Une petite faveur (3 1/2) 14h20 18h45 (13+)
Place publique (3) Mer 10h40 12h50 15h 19h15 Jeu 10h40 15h 19h35 (G)
La révolution silencieuse (3) (v.o.s.-t.f.) Mer, Jeu 9h50 14h25 19h05 21h25 (G)
A Simple Favor (3 1/2) (v.o.a.) Mer 21h30 Jeu 21h10 (13+)
Smallfoot 3D (3) (v.o.a.) Mer 21h Jeu 21h30 (G)
La tendresse (3 1/2) (v.o.s.-t.f.) Mer, Jeu 10h25 Lun 10h40 Mar 10h (G)
Venom Jeu 19h
Venom (v.o.a.) Jeu 21h20
We the Animals (3 1/2) (v.o.a.) Mer, Jeu 17h10 (13+)

› DES CHUTES
(418 831-2660)

Les abominables petits-pieds (3) Mer, Jeu 13h 19h **Version 3D :** 21h30 (G)
Les aventuriers voyageurs : Barcelone et la Catalogne Mer 19h
La librairie de mademoiselle Green (3) Mer, Jeu 13h 18h50 (G)
Mission : Impossible – Répercussions (3 1/2) 20h (13+)
Nation destruction (3 1/2) 21h30 (16+)
Opération infiltration (4) Mer, Jeu 13h (13+)
La pendule d'Halloween (3 1/2) Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 (G)
Une petite faveur (3 1/2) Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (13+)
Le prédateur Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 (13+)
Recherche Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
La religieuse (2) Jeu 13h 19h 21h30 Mer 13h 21h30 (13+)

› IMAX GALERIES DE LA CAPITALE
(418 624-4629)

Pandas 12h30
La pendule d'Halloween IMAX (3 1/2) Mer 13h40 16h15 19h 21h30 Jeu 13h40 16h15 (G)

› LIDO
(418 837-0234)

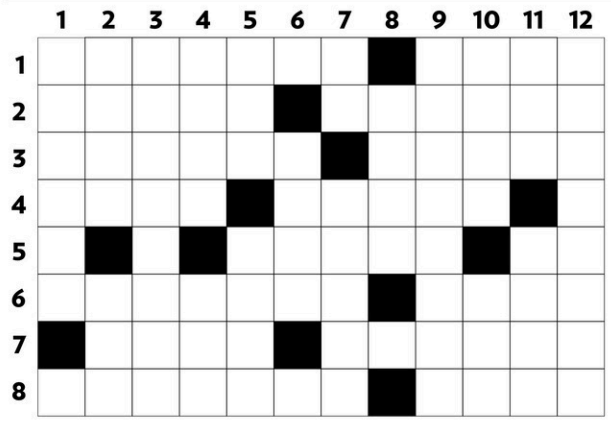
1991 (3) Mer, Jeu 19h 21h30 (G)
Les abominables petits-pieds (3) Mer, Jeu 13h 19h 21h30
Cours du soir Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
La librairie de mademoiselle Green (3) Mer, Jeu 13h 18h50 (G)
Mission : Impossible – Répercussions (3 1/2) Mer, Jeu 13h (13+)
Nation destruction (3 1/2) 21h30 (16+)
La pendule d'Halloween (3 1/2) Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 (G)
Une petite faveur (3 1/2) Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (13+)
La religieuse (2) Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
La vie en soi, séances VIP Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (13+)

› SAINTE-FOY
(418 871-1550)

Les abominables petits-pieds (3) Mer, Jeu 14h15 16h35 **Version 3D :** Mer 19h30 21h45 Jeu 19h30 21h45 (G)
Alpha Mer 13h40 16h10 21h55 Jeu 13h40 16h10 (G)
Cours du soir Mer 13h40 16h20 19h05 21h40 Jeu 13h40 16h20 19h20 21h55 (G)
Fahrenheit 11/9 (3) (v.o.s.-t.f.) 13h15 16h05 18h55 21h40 (G)
Hôtel Transylvanie : les vacances d'été (3) Mer, Jeu 13h15 16h35 **Version 3D :** Mer, Jeu 19h05 21h50 (G)
The House with a Clock in Its Walls (3 1/2) (v.o.a.) Mer, Jeu 13h45 16h25 19h15 21h50 (G)
Mégalodon 16h15 **Version 3D :** Mer 13h35 19h15 21h50 Jeu 13h35 (G)
Mission : Impossible – Répercussions (3 1/2) Mer, Jeu 15h25 **Version 3D :** Mer, Jeu 13h20 18h40 21h20 (13+)
La pendule d'Halloween (3 1/2) Mer 14h 16h40 19h30 21h55 Jeu 14h 16h40 19h30 21h55 (G)
Une petite faveur (3 1/2) Mer, Jeu 13h25 16h10 19h 21h45 (13+)
Le prédateur Mer 13h50 16h30 19h25 21h55 Jeu 13h50 16h30 (13+)
Recherche Mer 14h 16h40 19h20 21h45 Jeu 14h 16h40 (G)
La religieuse (2) Mer 14h05 16h30 19h35 21h45 Jeu 14h05 16h30 19h25 21h45 (13+)
Salvador Dali : In Search of Immortality (v.o.a.) Mer 19h30
A Star is Born (v.o.a.) Jeu 19h 21h55
Venom 3D Jeu 19h30 22h05
Venom 3D (v.o.a.) Jeu 19h30 22h05
La vie en soi Mer, Jeu 13h30 16h20 19h10 21h50 (13+)

COMPILATION
MEDIAFILM.CA

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Témoignage de respect et d'admiration envers quelqu'un – Vaste jardin d'agrément.
2 Faits de vive voix – Rendre terne.
3 Sols cultivables – Mouvement du corps.
4 Moitié d'unité – Dont l'ouverture va en s'élargissant.
5 Fait descendre par le gosier – Déterminant possessif.
6 Bohémiennes – Avant vous.
7 Figure géométrique qui a une base ronde et un sommet pointu – Qui tiennent à leurs idées.
8 Perspicacité – Titre que l'on donnait à Louis XVI.

VERTICALEMENT

1 Un petit pain et une saucisse.
2 Lisière d'une forêt – Mot signifiant dans le lieux où on se trouve.
3 Jeune apprenti cuisinier, dans un restaurant.
4 Arrivé à maturité – Mammifère voisin du cheval.
5 Ligne autour de laquelle s'effectue une rotation – Personnes ignorantes.
6 Elle coule dans l'arbre.
7 Conjonction qui marque une liaison – De larges dimensions, spacieux.
8 Qui a la même valeur.
9 Actuels.
10 Partie d'un panier – C'est une réponse affirmative.
11 Prend du bon temps – Causer la mort de quelqu'un.
12 Fente étroite et profonde dans un glacier.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	M	B	R	E	R	■	R	E	C	U
2	E	T	A	L	E	■	A	R	E	T	E	S
3	C	E	L	A	■	S	P	A	T	U	L	E
4	O	R	■	M	A	T	■	T	R	I	E	R
5	U	■	S	E	P	A	R	E	E	■	B	■
6	S	E	L	■	P	R	E	■	C	E	R	F
7	S	U	I	T	E	■	V	O	I	L	E	E
8	E	X	P	U	L	S	E	■	R	U	E	R

MOT MYSTÈRE

ACCES
ADA
ADRESSE
AMORCAGE
ANGERS
APPELER

BARRE
BIT
BOITE
BRUIT

CACHE
CHAMP
CLE

DEDIE
DONNEE
DRIVER

ECRASER
ECRITURE
EDITER
EDITION
EMULER
ENTREE
ETTD
EXPERT

FORMAT
FTP

HARD

IBM
ICONE

JEU

LISP
LISTER

MACRO
MIPS
MOT
NAVIGUER
OBJET
OCTET
ORDRE
PAGE
PIANOTER
PROLOG
RAM
RESEAU
RISC
SAISIE
SOFTWARE
SSII
TAPIS
TEMPS
TOUT
TRANSCODAGE
UNITE
URL
VEILLE

INFORMATIQUE - Un mot de 10 lettres

T	R	E	P	X	E	C	R	I	T	U	R	E	D	L
S	F	S	R	N	A	J	E	U	A	E	S	E	R	R
E	T	I	O	B	A	R	R	E	T	I	N	U	A	E
E	P	C	L	F	R	E	S	A	R	C	E	D	H	T
D	I	U	O	O	T	A	P	I	S	T	E	T	C	O
I	T	S	G	R	R	W	S	P	I	M	N	T	S	N
T	T	U	I	M	A	C	A	D	O	N	N	E	E	A
I	E	E	O	A	N	G	E	R	S	V	C	E	D	I
O	D	I	J	T	S	A	G	G	E	C	H	A	M	P
N	I	M	D	B	C	P	V	T	A	L	A	A	A	S
B	T	R	A	E	O	P	E	I	D	C	C	C	P	I
R	E	V	I	R	D	E	I	B	G	R	R	M	H	L
U	R	B	D	E	A	L	L	I	O	U	E	O	O	E
I	M	R	P	A	G	E	L	I	S	T	E	R	M	T
T	E	M	U	L	E	R	E	E	S	S	E	R	D	A

Solution du dernier numéro : BEAUPRÉ 04-10-2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

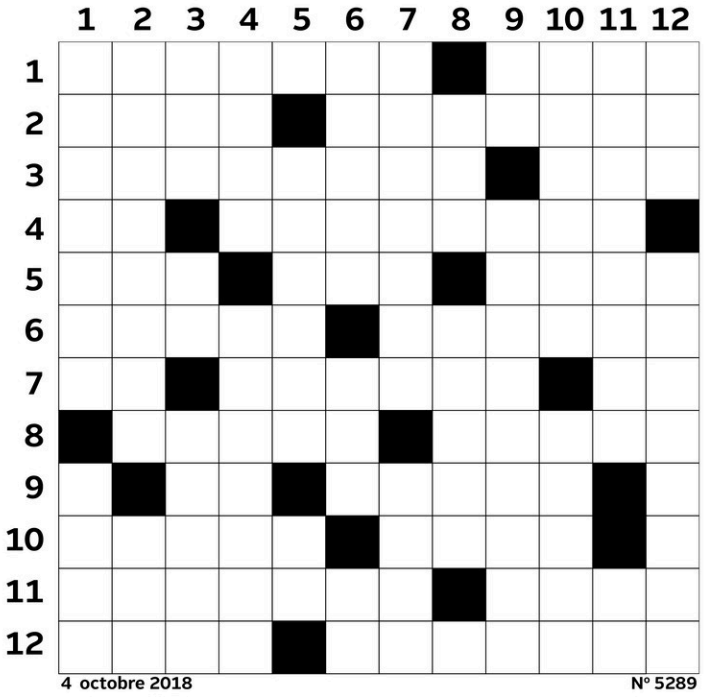
1. Saucisse pimentée - Eclairage.
2. Basse vallée d'un cours d'eau envahie par la mer - Mollusque céphalopode.
3. Discuter en vue d'un accord - Fille de Cadmos.
4. Préfixe - Inflammation.
5. Cheveu - Utile pour certaines expériences - Marque l'identité totale.
6. Plie, mais ne casse pas - A dessein.
7. Ancienne note - Rendre chatoyant - Symbole chimique.
8. Permet au cachalot de respirer - Mets suisse.
9. Participe passé - Disciple.
10. Qui manque d'animation - Province de l'Arabie Saoudite.
11. Renversé symétriquement - Isolé.
12. Il y en a bien moins à la campagne qu'en ville - On l'inscrit dans un carnet.

VERTICALEMENT

1. Autorité surnaturelle chez certains Amérindiens - Titre.
2. Il fait des meubles - S'occupe de sauvegarder la paix.
3. On y trouve peu d'animaux - Indique le mépris - Qualité de quelqu'un qui parle avec enthousiasme et brio.
4. Important - Soulèvements populaires.
5. Tête - Infinitif.
6. Piquant - Allez, en latin - Tantale.
7. Regarder - Moche.
8. Légumineuses - Vin blanc.
9. Qui a quitté ses vêtements - Compose, sans préparation, un morceau de musique.
10. Esquiver - Fromages blancs suisses.
11. Décoration - On les remarque en voyageant.
12. Préfixe - Coquin.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	T	I	O	C	I	N	E	R	■	S
2	E	B	A	R	B	E	R	■	G	A	T	E
3	C	R	I	■	T	R	I	M	A	R	A	N
4	T	O	R	R	E	N	T	■	R	E	V	E
5	A	G	E	■	N	E	I	G	E	■	E	V
6	N	E	■	A	U	■	S	O	M	B	R	E
7	G	R	A	V	E	E	■	S	E	I	N	■
8	L	■	M	I	■	G	U	I	N	D	E	S
9	E	L	E	V	E	R	■	E	T	A	■	U
10	■	A	R	E	T	I	E	R	■	S	T	E
11	A	M	E	R	■	S	U	■	I	S	O	■
12	C	E	S	■	R	E	S	I	D	E	N	T



4 octobre 2018 Nº 5289

SUDOKU

	6	8	3	4				
1				5	6	8		4
			2					3
	9						7	
	4		7		9			
		2				6		1
	7				2			
	1				4	3		
			1					6

Niveau de difficulté : moyen 4563

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	1	2	7	5	6	4	9	3
9	6	5	8	4	3	1	2	7
3	4	7	9	2	1	5	8	6
1	8	4	5	6	2	3	7	9
2	9	3	1	7	8	6	4	5
7	5	6	3	9	4	8	1	2
4	3	9	6	8	7	2	5	1
5	2	1	4	3	9	7	6	8
6	7	8	2	1	5	9	3	4

4562

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

O C E	E D R	T T L I	R U R E	O E S I	U	L Q C V	U A E L	I O	S V L	E E E V	S E R S	I U	P T T	
					■				■					
■					■			■						
	■							■				■		
					■							■		

Thème : Proverbe danois

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Thomas Huxley : L'objectif de la vie n'est pas la connaissance mais l'action.

HOROSCOPE

Jeudi 4 octobre 2018

Bélier (21 mars au 19 avril)

Avec l'actuelle opposition de Mercure à votre Signe, mieux vaudra ne pas supposer que votre perception des choses est universelle. Faites lire le même texte à cinq personnes, et vous en aurez cinq interprétations différentes. Recherchez des réponses sans équivoque au lieu de vous fier sur des hypothèses non fondées. Tant que vous le présumez, c'est que vous n'en avez pas la certitude.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Peu importe le type de désaccord, il n'est pas bon de s'énerver et d'élever le ton. D'ailleurs, l'opinion publique est souvent plus favorable à ceux qui savent garder leur calme qu'à ceux qui se laissent décontenancer. Et puis, on attire plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre. Pensez-y bien si Mars en Verseau au carré de votre Signe accentue votre impulsivité...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Il faut mesurer dix fois mais ne couper qu'une. Tandis que la Lune en Lion passe au carré de Vénus en Scorpion, l'insouciance pourrait s'emparer de vous et vous amener à agir sans penser aux conséquences. Mieux vaudra étudier une situation sous tous ses angles avant de poser un geste décisif. Le temps est votre allié et vous ne regretterez pas de vous en être accordé suffisamment.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Il serait dommage de vous culpabiliser inutilement. Vous n'avez pas plus que votre propre part de responsabilité dans une situation donnée, les autres personnes concernées ayant la leur. De plus, la façon dont les autres ressentent les événements ne dépend pas de vous. Libérez-vous l'esprit, et profitez de la Lune en Lion pour vous adonner à un loisir bien mérité.

Lion (23 juillet au 22 août)

Le meilleur moyen de ne pas vivre ses rêves est de choisir de vivre dans ses peurs. La Lune en Lion vous émotive, mais ne signifie en rien que votre but est hors d'atteinte. Il vous suffira d'avoir une conception plus optimiste de vos capacités de réussite et d'oser prendre l'initiative. Une personne ne peut pas vous répondre tant que vous n'osez pas l'appeler...

Vierge (23 août au 22 sept.)

Fragilisant quelque peu votre Signe, l'opposition de Neptune en Poissons risque d'exercer une influence contraignante. Il est probable que certains évènements ne se présentent pas exactement tels que vous les aviez imaginé, ou qu'ils tardent à se présenter. Moins vous aurez d'attentes et d'idées préconçues, et moins ce jeudi sera en mesure de vous décevoir.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Fiez-vous aux conclusions que vous serez en mesure de tirer vous-même. Vu que le Soleil et Mercure sont conjoints en Balance, une capacité de raisonnement accrue permettra de deviner une vérité ou d'évaluer avec justesse les intentions inavouées d'autrui. Le bonheur immédiat se trouve dans les loisirs de type intellectuel et dans votre facilité à communiquer.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Avec la présence de Vénus et de Jupiter en Scorpion, vous pourriez deviner assez précisément ce que les gens pensent. Toutefois, les carrés que forment la Lune en Lion et Mars en Verseau risquent de brouiller votre flair intuitif. Il serait donc sage d'opter pour le dialogue, ne serait-ce que pour vous assurer de ne pas laisser une opportunité vous glisser entre les doigts.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Le carré de Neptune vers votre Signe risque d'alimenter les rumeurs et de faire régner un climat d'indécision. L'intuition ne pourra peut-être pas deviner l'état réel des choses. Mais l'influence de la Lune en Lion vous aidera à tirer votre épingle du jeu malgré ce climat de confusion. Quelqu'un souhaite vous procurer du réconfort? Il suffira de lui ouvrir la porte...

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Grâce à la Lune en Lion vous aurez l'occasion d'impressionner les personnes avec qui vous collaborez. En exposant votre point de vue calmement, il est possible d'en amener d'autres à changer d'avis. S'il y a un point que vous hésitez à aborder, demandez-vous ce qui suscite votre doute. Ne laissez pas une supposition non fondée vous empêcher de prendre l'initiative.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

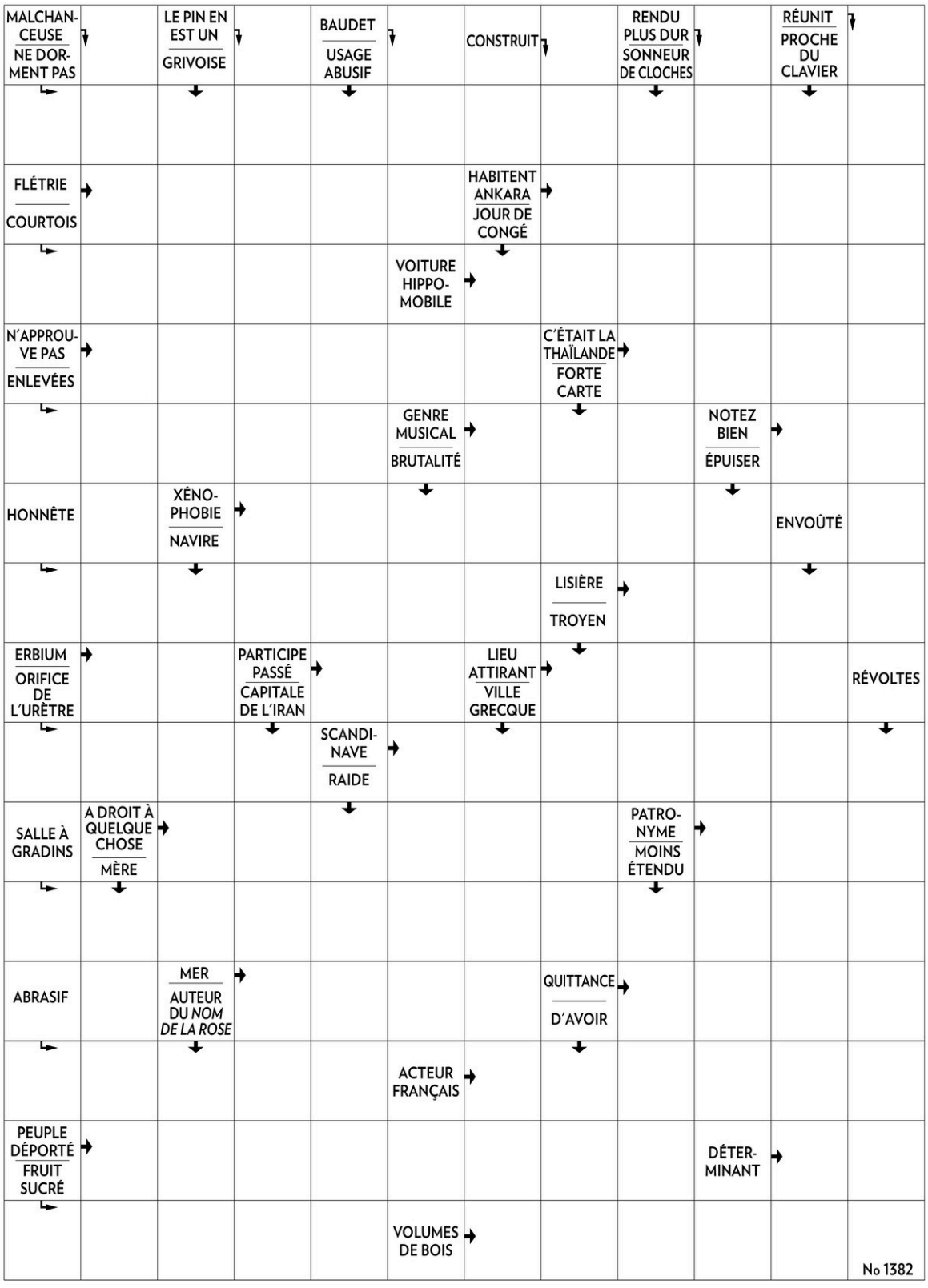
Ne laissez personne vous dire que c'est impossible. Bien qu'il n'y ait ce carré actuel de Jupiter vers votre Signe, la Lune en Lion face à Mars en Verseau est loin de vous être défavorable. Il serait dommage de baisser les bras à cause de suppositions non vérifiées. C'est plutôt le moment de tenter votre chance et d'explorer de nouvelles possibilités.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

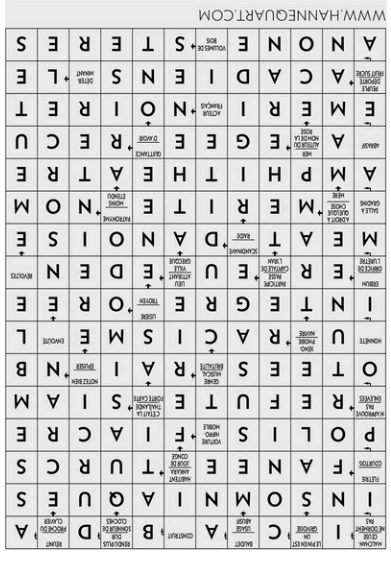
Maintenant que la Lune se trouve en Lion, il ne faudrait pas acheter avec ses oreilles mais avec ses yeux. Pour réaliser une bonne affaire, vous devriez ne vous fier qu'à vous et savoir résister à l'influence des autres partis. Vénus et Jupiter en Scorpion pourraient contribuer à accroître le nombre d'offres et d'intéressés, et il vous reviendra la tâche de les trier sur le volet.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS







petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h 30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... **de 8 h 30 à 16 h 30**

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION
..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS
..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS
..... **4816 à 4819**
EMPLOIS
..... **4831 à 4834**
VÉHICULES
..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES
..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER VENTE

4685 Condos à vendre

Condo neuf à Ste-Foy, grand 4½
1424 pi car., 2 ch., 2 s/bains, 1 bureau, a/c, stat. int., asc., LIBRE imm.
418-802-1273

FORT LAUDERDALE condo à vendre de qualité. 2 Chambres, prix abordable, vente cause maladie, 418 545-4222

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

4½ situé au 37 Chalifour, pl. bois franc, stat. 645$/mois, 418 563-5665

5½, chauffé, 1 mois gratuit, 2660 Gaspard, stationnement, 755$. Libre, 418-563-5665.

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

3½ 4½, pl bois, ent. lav.,séc.;
2½ ch, meublé, tranquille, 418-527-4170

355, 26e Rue, beau 4½ rénové, pl. bois, stat., 655$, libre, 418-622-1832.

4743 Logements à louer Charlesbourg

418-262-4014, 3½,4½ libre
Aires ouvertes, porte patio, tout incl.

À **1101 Bearn,** 4½, rénoné, 745-760, ch., stat., bois flottant. 418 626-7436 418 932-0829

4746 Logements à louer Lebourgneuf/ Le Mesnil/Charlesbourg O.

A VOIR, Studio tout compris, non-fum., idéal pour pied à terre à Quebec, câble, lav./séch., poêle, frigidaire, stat., situé près des galeries de la Capitale, 500$, tél : 418-626-4377 soir

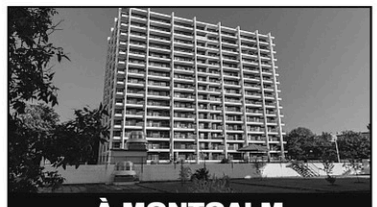
4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ - 965$ et 4½ - 1330$
Tout inclus, balcon, vue fleuve
418 682-5246

6½ 1 MOIS GRATUIT! chauffé, eau chaude, boiseries, garage, coin ch. Ste-Foy/des Jésuites. 1,290$, 418 522-6183

5½, situé 1418 Frontenac, rez-de-ch., non-chauffé, non éclairé, eau chaude inclus, plancher bois, 875$. 418-563-5665.

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste



À MONTCALM
440, PÈRE-MARQUETTE
3½ • 930$
Tout inclus ! Très grands balcons, stationnements int. disp., piscine int., entrée sécurisée, concierge résident.
418 692-1579

LE MONTMORENCY
165, Grande Allée Est
418 573-4144

BILODEAU IMMOBILIER
3½ - 4½ STUDIOS
meublés ou non tout équipés court terme
www.bilodeauimmobilier.com

4749 Logements à louer Rive-Sud

418-265-2842, À VOIR, À St-Romuald, 5½ tout incl.

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1½ - 3½ tout inclus, 418 651-1386

1½ à 5½, ascenseur, piscine, insonorisé, 418-265-2842

2 PAS UL, 3½ 4½, 5½
À MACKAY - MYRAND
IDÉAL ÉTUDIANT
LIBRE, imm.
Jour: 418-652-8229

418-265-4842 Studio, 3½ à 5½
À VOIR, TOUT INCLUS
Rapport/qualité/prix
Piscine, petit chien accepté

DOMAINE DES COMPAGNONS
3½ 4½, disp., Sept.,
tout inclus, piscine chauffée
418-650-2121 Poste 101
www.roussin.qc.ca

4753 Logements à louer Sillery

WOODFIELD-SILLERY
1450, av. MAIRE-BEAULIEU
418 573-4144

BILODEAU IMMOBILIER
3½ • 4½ • 5½
À LOUER condos neufs de luxe
À voir absolument
www.bilodeauimmobilier.com

4759 Condos à louer

QUARTIER Montcalm, voisin parc Des Braves, sécuritaire, 3½ semi-meublé, rénové, grand balcon, stat. int., libre 418 930-9476

VIEUX QUÉBEC, condo-loft, rue St-Paul, 500pi², 700$, 418-575-9934

4761 Chambres à louer

À CHARLESBOURG, neuf, laveuse, sécheuse, frigo privé, câble 418 623-7026

4762 Maisons à louer

SILLERY, paisible, 5½, meublé, ou pas , 2 ch., 11x13, St-Louis/Maguire. 1,350$, 418-688-3842

4767 Bureaux et locaux À louer

DUPONT
À LOUER
653-7458
BUREAUX
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
• AMÉNAGEMENT SELON VOS BESOINS •
À LOUER boul. LAURIER 3.0, 3½, 4½, 5½
À VENDRE LAC ST-JOSEPH
• PRIX RÉVISÉ •
DOMAINE 22 LUCARNES
4 UNITÉS, 240 P.L. BORD LAC

À 871 GRANDE-ALLÉE O., 1,500 pi car., immeuble de prestige, ascenseur, grand stat. gratuit, 418-683-8102.

4767 Bureaux et locaux À louer

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
120 à 70 000 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

À Charlesbourg pignon sur rue 8465 boul. Henri-Bourassa Virginie Roussin 418-930-3842 Sibr.ca depuis 45 ans

À Duplessis ch. Ste-Foy Bureaux et Commercial pignon sur rue Virginie Roussin 418-930-3842 sibr.ca depuis 45 ans

ARBOIS près route de l'Église, 1600 p.c., 3e étage, 1000 p.c. rdc, 418-683-8102

4768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

418-622-9494
stationnement int.auto 660$/an,
VR remorque et bateau 35$/pi,

À LOUER INDUSTRIEL AAA

Jusqu'à 30 000 pi car. SUR MESURE
Colbert, Duberger, St-Augustin,
Virginie Roussin 418-930-3842
sibr.ca depuis 45 ans

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant
418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 39$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757
Ouvert de 9 h 30 à 21 h + 1 fin de sem./2

418 627-2704, DOUCE DÉTENTE, Nathalie de 12h à 19h, 7 jours.

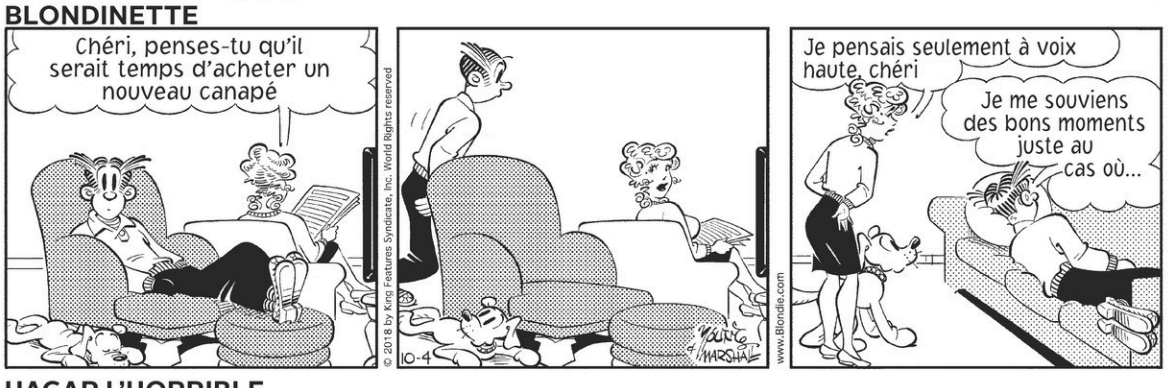
418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

BANDES DESSINÉES

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

418 842-4632 581-985-5842
Massage Suédois Californien relaxant

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

CHINOISE MASSAGE
Thailandais, pierre chaude, suédois, japonais reçu A.M.Q. 418 849-7837

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ
dès 10h - 522-4890

HOMME offre massage de détente en Beauce. 418 933-9812

MASSAGE sportif et suédois, pour les maux de dos, douleurs musculaires, migraines. Reçu d'assurances, 418-623-1673.

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive sud, masseuses demandées 418-835-3322

MASSOTHÉRAPIE et esthétique sensÀelle, lun. à jeu., 418-262-0729

NOUVEAU, ST-FOY, massage, réflexe, suédois, californien, homme, 581-741-6037

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 18h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079
URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

BELLE FEMME MATURE, privé, discret, service +, disp. 8h à 20h, 7/7, 418 906-3118

MANON TE REÇOIT
581-982-8663

EMPLOIS

4832 Emploi demandé

SEMI-RETRAITÉ, offre ses services : entretient de terrain, feuilles et plate bande, 418 524-6273.

4834 Offres d'emploi

URGENT, coiffeur (euse), pour résidence de personnes âgées à Québec et à St-Augustin Desmaures, Christian 418-576-3773

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
livraison *Le Soleil*
SECTEURS
Beauceville
Vallée-Jonction
et
Saint-Joseph
425$ / SEMAINE
PLUS POURBOIRE
CONTACTEZ
SIMON BEAULIEU
581 777-3964

4834 Offres d'emploi

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
livraison *Le Soleil*
SECTEURS
Saint-Georges Bce
Saint-Côme
Saint-Zacharie
Saint-Prosper
et Sainte-Aurélie
425$ / SEMAINE
PLUS POURBOIRE
CONTACTEZ
SIMON BEAULIEU
581 777-3964

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

MARCHANDISES

4873 Divers à vendre

POUR homme grande pointure, berçeuse et lazy boy, cabinet de boisson 60 ans, Condo 3½, Vieux Port, 418-694-1389

4882 Meubles et électroménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

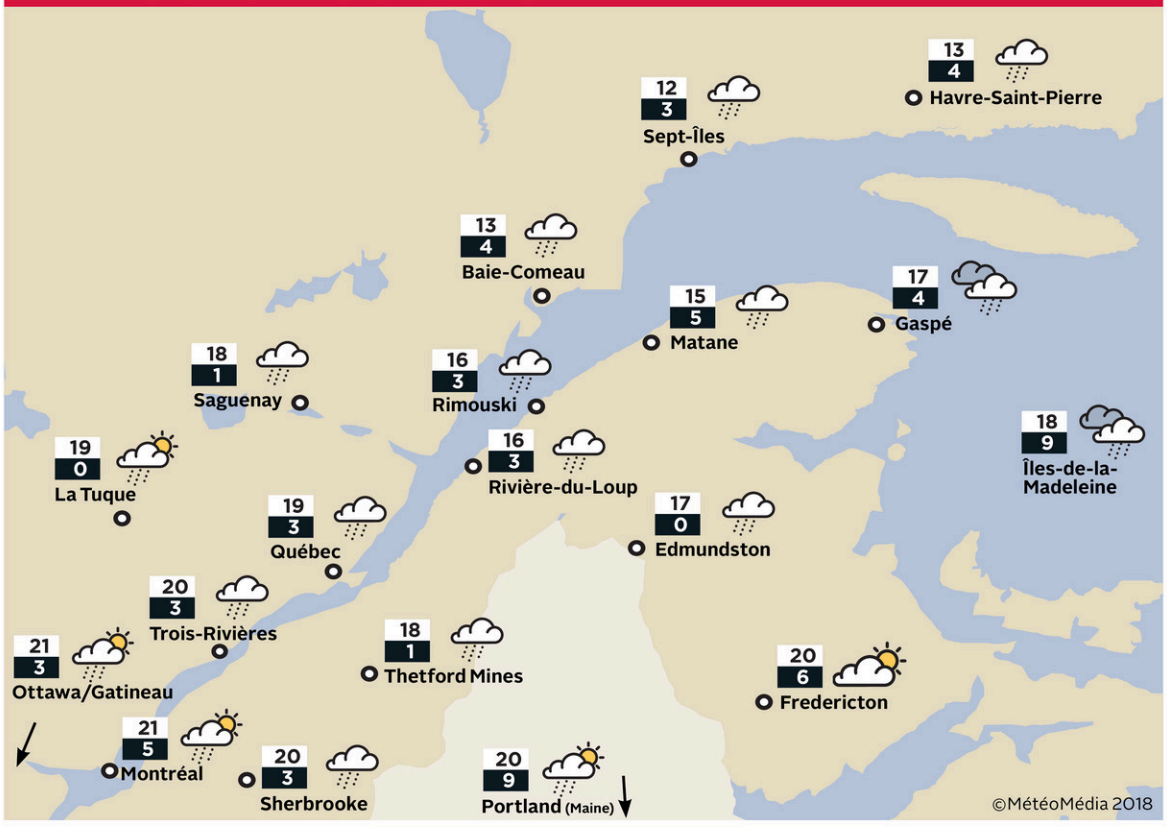
APRÈS M'AVOIR lu

Recyclez-moi!
leSoleil

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
Maximum 19	Maximum 11	Maximum 12	Maximum 15	Maximum 13
Minimum 3	Minimum 5	Minimum 10	Minimum 8	Minimum 10
Pluie	Ensoleillé avec passages nuageux	Passage nuageux avec averses isolées	Ciel variable	Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 90 %	**Précipitations : 20 %**	**Précipitations : 70 %**	**Précipitations : 30 %**	**Précipitations : 40 %**
Vents du sud-ouest 25 km/h	**Vents légers**	**Vents légers**	**Vents légers**	**Vents du nord-est 20 km/h**

PRÉVISIONS RÉGIONALES



Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LES MARÉES Aujourd'hui

Québec			Rimouski		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
H	2h03	4,6 m	B	4h51	1,2 m
B	10h06	0,5 m	H	10h42	2,9 m
H	15h06	4 m	B	16h43	1,3 m
B	22h06	0,7 m	H	23h09	3,7 m
DEMAIN			DEMAIN		
H	3h21	4,7 m	B	6h00	1 m
B	11h24	0,4 m	H	11h56	3,1 m
H	16h18	4,3 m	B	17h59	1,1 m
B	23h33	0,5 m			

Grondines			Sept-Îles		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
H	4h24	3 m	B	4h12	0,7 m
B	13h00	1,2 m	H	10h12	1,9 m
H	17h27	2,6 m	B	16h02	0,8 m
			H	22h37	2,6 m
DEMAIN			DEMAIN		
B	0h54	1,2 m	B	5h22	0,6 m
H	5h42	3,1 m	H	11h27	2,1 m
B	14h12	1,2 m	B	17h19	0,6 m
H	18h42	2,8 m	H	23h46	2,7 m

ALMANACH

Maximum hier	**11,0°**
Minimum hier	**8,0°**
Normale le jour	**13,4°**
Normale la nuit	**4,0°**
Record max	**22,8°/1951**
Record min	**-2,8°/1945**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**0,0 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**0,0 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Nuageux**	**30**	**26**
Amsterdam	**Averses**	**18**	**10**
Athènes	**Beau**	**24**	**17**
Berlin	**Variable**	**16**	**7**
Boston	**Averses**	**25**	**13**
Buenos Aires	**Soleil**	**19**	**11**
Cancun	**Orages**	**29**	**26**
Chicago	**Variable**	**13**	**11**
Fort Lauderdale	**Orages**	**30**	**27**
La Havane	**Orages**	**30**	**25**
Londres	**Variable**	**20**	**12**
Los Angeles	**Averses**	**22**	**17**
Madrid	**Soleil**	**26**	**12**
Mexico	**Variable**	**24**	**14**
Moscou	**Pluie**	**9**	**3**
New York	**Beau**	**26**	**14**
Orlando	**Ensoleillé**	**32**	**24**
Paris	**Soleil**	**21**	**8**
Pékin	**Soleil**	**26**	**12**
Puerto Plata	**Orages**	**29**	**25**
Rio	**Averses**	**28**	**22**
Rome	**Variable**	**27**	**14**
Tokyo	**Éclaircies**	**21**	**18**
Toronto	**Orages**	**22**	**7**
Vancouver	**Ensoleillé**	**13**	**7**
Washington	**Variable**	**31**	**17**

LE SOLEIL

6h48 **18h19** **Durée du jour : 11h31**

LA LUNE

Lever : 0h55 **Coucher : 16h15**

08 oct. **16 oct.** **24 oct.** **31 oct.**

Index
des avis de décès

ALAIN, Violette Burns
Cap-Santé, autrefois de Donnacona

BÉLANGER, Gilberte
Lévis, secteur Charny

BÉRUBÉ, Magloire

BIGUÉ, Jacqueline Petit
Champlain

BLANCHET, Claude
Saint-Pamphile de L'Islet

BLOUIN, Jacques
Québec

BOLDUC, Clémence Poulin
Saint-Anselme

BOUCHER, Roger
Québec

BULMAN, Edward Stuart Haig
Québec

DALLAIRE, Lucienne Guay
Québec, autrefois Montmagny et Saint-Isidore

FORTIN, Gérard
Québec

GRÉGOIRE, Valmont
Québec

GRENIER, Carl

LALIBERTÉ, Pierrette
Québec, originaire de Rimouski

LECLERC, Claudette (née Thomassin)
Québec

MAILLY, Marie Jeanne

MARTEL, Janine Desroches
Québec

MASSE, Patrick
Québec (arr. Beauport)

MORIN, Jeannine
Québec

RAJOTTE, Denis

ROBERGE, Jean-Marie
Québec

ROHAC, Peter
Québec

ROUSSEAU, Miriam (née Kingston)
Fossambault-sur-le-Lac

ROY, Denis
Saint-Anselme, autrefois de Honfleur

RUEST, Jean-Élie
Originaire de St-Anaclet-de-Lessard (Rimouski)

SIMONS, Gordon Donald
Québec

VINCENT, Annie Drolet
Québec

WATTIEZ, Paule
Québec

Rêves d'enfants

Espoir.

1-800-267-9474
www.revesdenfants.ca

Violette Burns Alain
1923 - 2018

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 22 septembre 2018, à l'âge de 95 ans et 7 mois, est décédée madame Violette Burns, épouse de feu monsieur Marcel Alain. Elle demeurait à Cap-Santé, autrefois à Donnacona.
La famille recevra les condoléances le **samedi 6 octobre 2018, à partir de 12h30, en l'église Sainte-Agnès de Donnacona, où les funérailles sans eucharistie auront lieu à 13h30** et de là, au cimetière paroissial, sous la direction du

CENTRE FUNÉRAIRE ROGER BENOIT & FILS LTÉE
Donnacona.

Madame Burns laisse dans le deuil sa fille Sylvie (Alain Leclerc); ses petites-filles adorées: Andréanne (Vincent Lamonde) et Joëlle (Maxime Paré); ses arrière-petits-fils: Zack et Jake. Elle était la soeur et la belle-soeur de: Claudette (Lucien Jacques), feu Tommy (feu Lorraine Paquet), feu Jeanne, feu Jimmy (feu Madeleine Bilodeau), feu Jos (Ghislaine Walsh), feu Charlotte (feu Roger De Bois Briand); feu Thomas Alain (feu Germaine Gaudin), feu Noëlla (feu Léo Leclerc), feu Gisèle (Marcel Carreau, Huguette Boucher), feu Jacqueline (Émile Jacques), feu Jean-Guy (Fernande Lamothe). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec, Qc, G1S 3G3 ou en ligne au www.cancer.ca ou à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin Saint-Louis, Québec, G1T 1P5.

Pour renseignements: 418 285-2211
téléc.: 418 285-2077
courriel: salonbenoit@globetrotter.net
www.salonfunerairebenoit.ca
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.

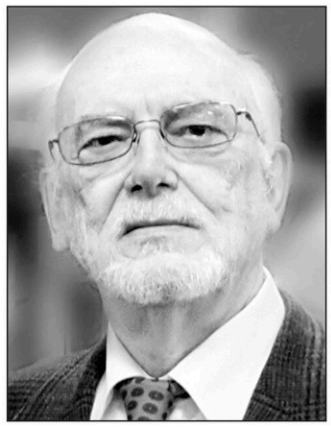


Gilberte Bélanger
1928 - 2018

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 septembre 2018, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Gilberte Bélanger, épouse de feu monsieur Raoul Donaldson, fille de feu monsieur Joseph Bélanger et de feu madame Alvina Béland. Elle demeurait à Lévis, secteur Charny. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Wilbrod (Hélène Cadoret), Francine (Michel Dakin) et Gladys (Mario Demers); ses petits-enfants: Cynthia Donaldson (Bernard Lepage), Endy Donaldson (Marie-Christine Tanguay), William Demers (Isabelle Grenier Dion), Charles-Frédérik Demers (Julia Hastie), Jessica Demers (Olivier Campbell) et Laurie-Anne Demers (Nicolas Garneau); ses arrière-petits-enfants: Benjamin, Charles, Emma, Eliot et Alice. Elle laisse également dans le deuil sa belle-soeur madame Georgette Pelletier ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Outre son mari, elle est allée rejoindre ses nombreux frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer.
https://fqc.qc.ca/fr/donnez/faites-un-don.

La famille vous accueillera au
COMPLEXE CLAUDE MARCOUX
1845, boulevard Guillaume-Couture
Lévis, secteur Saint-Romuald
le vendredi 12 octobre de 19h à 21h30 ainsi que le samedi 13 octobre à compter de 10h. Une cérémonie sera célébrée le samedi 13 octobre à 12h30, à la chapelle du complexe.

Pour renseignements:
Groupe Garneau Thanatologue
www.groupegarneau.com
418 839-8823



Magloire Bérubé

Entouré de sa famille, Magloire Bérubé est décédé le 30 septembre, à l'âge de 87 ans.
Il laisse dans le deuil son épouse, Marie-Paule Cyr, ses enfants: Louis, Marie, Hélène et Pierre (Chantal Fennell); ainsi que huit petits-enfants: Frédéric, Jérémie, Isabelle, Caroline, Emanuelle, Roxanne, Emile et Vivienne. Il laisse également sa soeur, Rolande (Réal Dumont), et ses cinq frères: Jean (Georgette Larrivée), Aldège (Georgette Dumont), Paul (feu Louiselle Bélanger), Maurice (feu Omérine Gagnon) et André (Gisèle Gagnon); ainsi que son beau-frère Robert Cyr (Josette Bourgeois).

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

Les parents et amis sont invités à venir offrir leurs condoléances à la famille à 10h et assister à la liturgie de la Parole à 11h le samedi 6 octobre 2018 au salon funéraire.

MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 686-8811
Télécopieur: 418 686-8813
Courriel: infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.lepinecloutier.com

Bâtir un monde de justice



Développement et Paix
1 888 234-8533
www.devp.org

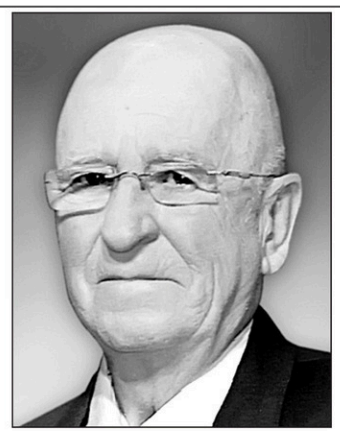


Jacqueline Petit Bigué
1927 - 2018

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 15 septembre 2018, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Jacqueline Petit, épouse en premières noces de feu Roger Savary et en deuxièmes noces de feu Dr Paul Bigué, demeurant à Champlain. Jacqueline était la fille de feu Arthur Petit et de feu Antoinette Héroux.
La famille accueillera parents et ami(e)s au

Rousseau
Centre funéraire

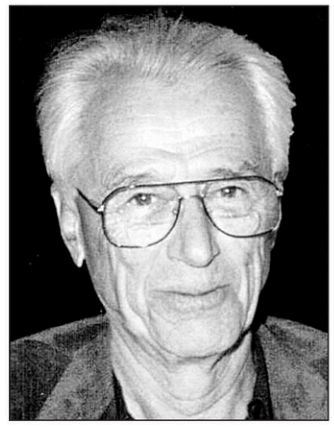
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 13h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 6 octobre 2018 à 15h30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières à une date ultérieure.
Elle laisse dans le deuil: son frère Gaston Petit, dominicain; sa belle-soeur Denise Langlois (feu Gilles Petit); sa belle-fille Lucie Bigué et ses enfants, Francis (Chloé) et Patrick; ses beaux-fils: Louis et Jean Bigué; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



Claude Blanchet
1938 - 2018
Saint-Pamphile de L'Islet

À son domicile, le 26 septembre 2018, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé entouré de l'amour des siens, monsieur Claude Blanchet. Époux de dame Clémence Thériault, fils de feu dame Émelda St-Amant et de feu monsieur Henri-Louis Blanchet, il demeurait à Saint-Pamphile, comté de l'Islet.
Il laisse dans le deuil outre son épouse Clémence, ses enfants: Claudette (Jacques Duval), Jacqueline (Gilles Tardif), Serge (Chantal Jean), Yvan (Marielle Gagnon), il était aussi le père de feu Yvan décédé en 1962; ses petits-enfants: David, Samuel, Jean-Stéphan, Dave, Marie-Claude, Marc-André, Steve et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants: Lorie, Antoine, Émile; ses frères et ses soeurs: Jean-Guy, Denise, Laurence, René, Roland, Margot, Laurent, Julie, feu Jocelyn, Daniel.
Sont également affectés par son départ ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Blanchet et Thériault, ses neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille tient à adresser de sincères remerciements au personnel infirmier des services de soins à domicile du CLSC de Saint-Pamphile, à celui de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leur accompagnement et les soins d'une grande humanité.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (pour le traitement du cancer de la prostate), 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec, G1S 3G3. Il sera possible de le faire à la résidence funéraire.
Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

C. LAVOIE & FILS
(DE LA DURANTAYE & FILS)
18, du Foyer Sud, Saint-Pamphile
le vendredi 5 octobre 2018 de 19h à 21h, le samedi 6 octobre, jour des funérailles, à compter de 11h. Le service religieux sera célébré à 14h30 en l'église de Saint-Pamphile suivi de l'inhumation des cendres au cimetière paroissial « Bellevue ».
Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 356-3822
sans frais : 1 888 430-3822
télécopieur : 418 356-5230
courriel : clavoie@deladurantaye.qc.ca
site Web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Jacques Blouin
1916 - 2018

Au Domaine St-Dominique, le 25 septembre 2018, à l'âge de 102 ans, est décédé Jacques Blouin, époux de feu Simonne L'Heureux, fils de feu Maria Létourneau et de feu Antonio Blouin. Il demeurait à Québec.

Il a été confié à la :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Québec
Information : 418 688-2411
Une rencontre pour parents et amis aura lieu le samedi 6 octobre 2018 au Centre funéraire du Plateau, où la famille recevra les condoléances à compter de 9h jusqu'à 11h. L'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière St-Charles.
Il laisse dans le deuil, ses enfants, Michèle, (feu Jean-Guy Martin), Guy (Anne-Marie Lépine), Simon, Daniel (Lise Bourbeau); ses petits-enfants Daphné Cousineau (Olivier Hascoat) Marie-Hélène Letendre, Annie Letendre, Geneviève Blouin (Marc Pelland), Thierry Blouin (Julie Laforge), Elsa Blouin (Xavier Delisle), Mathilde Blouin (Frédéric Perry-Landry), Soraya Blouin, Etienne Blouin, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces et amis. Il a rejoint son épouse Simonne et ses filles Louise, Paule et Jacqueline.
Co-fondateur de la Caisse Populaire Saint-Denis de Sainte-Foy, il fit carrière au Mouvement Desjardins. *Chef de tribu*, modèle d'intégrité, d'un courage et d'une générosité d'exception, il a sans cesse aimé et soutenu son épouse, ses enfants et petits-enfants.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de Lauberivière, téléphone 418 692-4248, site Web: www.lauberiviere.org Des formulaires seront disponibles sur place.

leSoleil
ABONNEZ-VOUS
418 686-3344
1 866 686-3344



Clémence Poulin Bolduc
1948 - 2018

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 septembre 2018, à l'âge de 69 ans, est décédée madame Clémence Poulin, épouse de monsieur Victor Bolduc, fille de feu monsieur Léopold Poulin et de feu madame Adrienne Gilbert. Elle demeurait à Saint-Anselme. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Hélène (François Bilodeau) et Rémi (Alexandra Lehoux); ses petits-enfants: Mathieu, Noémie, Justine, Neil et Ellie-Jade; ses frères et soeurs: feu Normand (Monique Rouillard), feu Henriette (feu Denis Quirion), Jeannine (feu Henri Veilleux), Renaud (Irène Ouellet), feu Léonette, feu Vallier (Laurette Filion), feu Yvan, Émilienne (Guy Busque), Julien (Claudette Perreault) et Marie-Paule (Jean-Marc Poulin); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bolduc: Charles-Aimé, Huguette (feu Jean-Marie Plante), Yvon (Éliane Lagrange), Diane (Yvon Lacasse), Yvette (Claude Bissonette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accompagné notre mère et qui, par leurs gestes, leurs attentions et leur présence lui ont permis de vivre sereinement ses derniers mois. Les moments agréables qu'elle a pu vivre aux derniers jours de sa vie nous laissent des souvenirs impérissables et allègent notre chagrin de la laisser partir. Nous tenons également à remercier le Dr Luc-Aurèle Loiselle et toute son équipe pour l'excellence des soins prodigués à notre mère. Encore une fois merci à vous tous.

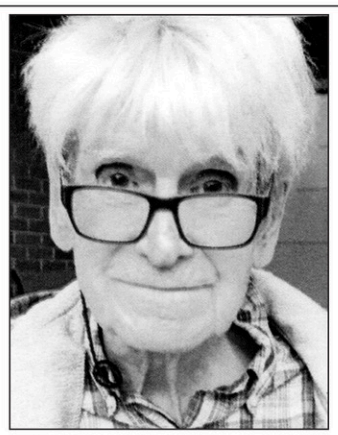
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, unité des soins d'oncologie et palliatifs.http://www.fhdl.ca/faire-un-don/

Le service religieux sera célébré le **samedi 6 octobre à 14h30, en l'église de Saint-Anselme, où la famille sera présente pour vous accueillir à compter de 13h.**

Pour renseignements:

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

www.groupegarneau.com
418 839-8823



Roger Boucher
1923 - 2018

Au CHSLD St-Brigid's Home, le 19 septembre 2018, à l'âge de 94 ans et 10 mois, est décédé monsieur Roger Boucher, époux de feu dame Estelle Côté, fils de feu dame Cécile Bélanger et de feu monsieur Louis-Philippe Boucher. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8

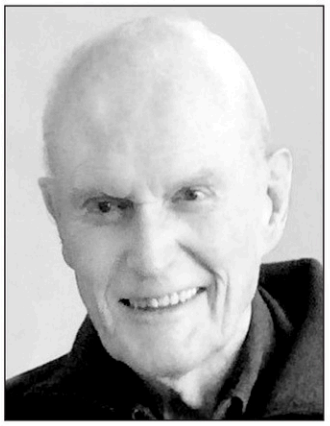
le dimanche 7 octobre 2018, de 13h à 14h30.Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 14h30. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière Ste-Pétronille de l'Île d'Orléans.

C'est dans l'amour et l'espérance qu'il est allé rejoindre ses frères: Guy (feu Marthe Lachance) et André (feu Marcelle Gagnon). Il laisse dans le deuil, les membres de sa belle-famille Côté, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et plusieurs ami(e)s.

La famille remercie très sincèrement le personnel du CHSLD St-Brigid's Home, pour les bons soins prodigués avec respect et professionnalisme. Un merci particulier à son neveu Jean, pour sa disponibilité et son humanisme.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Amis du Jeffery Hale - Saint Brigid's, 1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2000, Québec, Québec, téléphone: 418 684-2260, site Web: www.amisdujhsb.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Edward Stuart Haig Bulman
1928 - 2018

À son domicile, le 25 septembre 2018, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Edward Stuart Haig Bulman, époux de madame Françoise Parisot, fils de feu madame Felicia Hannah Cook et de feu monsieur John Roderick Bulman. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Françoise, ses enfants: Vincent (Terri), Patrick, Claire (Mario Thomas), Catherine (Claude Fortin), Anne (Hans Grassl), Érica et Guislaine; ses petits-enfants: Catherine, Peter, Christopher, Gabrielle, Camille, Amelie et Louise; sa soeur, Élizabeth (feu Ernle Chatfield); sa belle-soeur de la famille Parisot, Nicole (feu Alain du Peuty); ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Il était le frère de: feu Andrew (feu Patricia), feu John (feu Sue) et feu George (Angela).

Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

ARMÉE DU SALUT
Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-4222
www.armeedusalut.ca



Lucienne Guay Dallaire
1935 - 2018

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 septembre 2018, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Lucienne Guay, épouse de monsieur Jean-Charles Dallaire, fille de feu Valentine Petit et feu Joseph-Louis Guay. Elle demeurait à Québec, autrefois à Montmagny et Saint-Isidore. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Vincent (Suzanne Tremblay), François (Lorraine Veilleux) et Marie-Andrée (François Breton); ses petits-enfants: Frédéric Dallaire, Marie Dallaire, David Breton et Nicolas Breton; ses frères, ses soeurs et ses belles-soeurs: Jean-Paul (feu Fabienne Julien), Denise (feu Fernand Toussaint), Yvette (feu Roland Théberge), Jacqueline (feu Pierre Bernier), Pierre (Blandine Pouliot) et Margot Larochelle (feu Charles); son beau-frère et ses belles-soeurs de la famille Dallaire: Gérard (Fernande Carrier), Kathleen Clare (feu Jean-Louis) et Lise Beaulieu (feu Léandre); les membres de la famille Deschênes: Rita, Étienne, Denise et Gervaise; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Elle était la soeur de feu Madeleine (feu Claude Ryan), feu Jacques (feu Mariette Lachance), feu Marcel (feu Madeleine Bégin) et de feu Charles-Henri (Margo Larochelle).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, soins intensifs neurologiques et traumatologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus (http://www.fondationduchuq.org/index.php).

La famille vous accueillera au

COMPLEXE CLAUDE MARCOUX
1845, boulevard Guillaume-Couture
Lévis, secteur Saint-Romuald

le samedi 6 octobre à compter de 11h. Un dernier hommage lui sera rendu le même jour à 15h30, à la chapelle du complexe.

Pour renseignements:

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

418 839-8823
www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

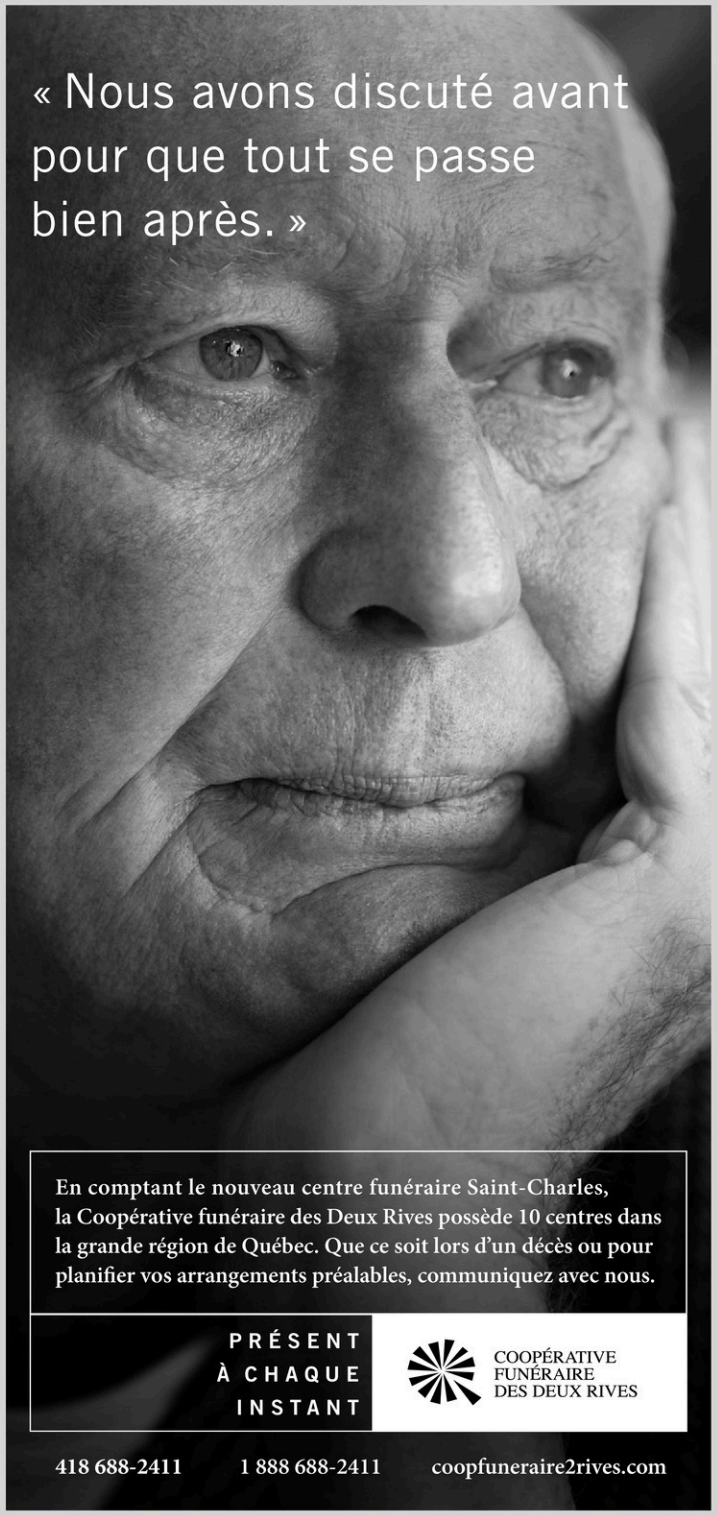
PETITES ANNONCES

418 686-3311

Profitez de notre

[forfait 7 jours]

leSoleil



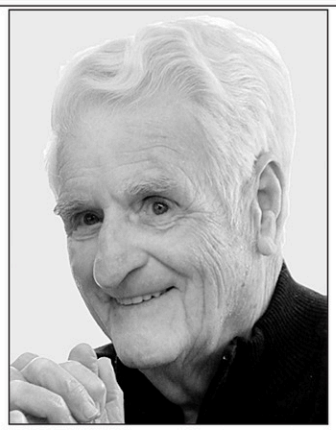


Un DON que l'on n'oublie jamais

LA Société Alzheimer DE QUÉBEC

societealzheimerdequebec.com
418 527-4294 • 1 866 350-4294





Gérard Fortin
1927 - 2018

À Québec, le 24 septembre 2018, à l'âge de 91 ans, est décédé Gérard Fortin. Il laisse dans le deuil son épouse, Annine Parent qui l'a accompagné avec amour jour et nuit jusqu'à la toute fin, ses deux enfants, Pierre et Lucie, leurs conjoints Danielle Lemieux et Jean Bélanger, ses trois petits-fils, Mathieu Bélanger, Marc-Antoine Fortin, Nicolas Bélanger, sa soeur Claudette (John Koscuick), ses belles-soeurs, Michelle Falardeau et Gisèle Desjardins, ainsi que Claude Renaud et Lise Beaupré, ses neveux et nièces, parents et amis.

Gérard Fortin a connu une longue carrière dans le domaine de la vente. Il a commencé sa carrière chez Légaré Meubles avant de la poursuivre chez Gaston Lévesque et de la terminer chez Ameublements Tanguay.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 2550, rue Biencourt, Québec, le samedi 6 octobre 2018 à 14h où la famille accueillera parents et amis à partir de 11h. L'inhumation aura lieu dans l'intimité à une date ultérieure.

La famille remercie les bénévoles de la Maison Michel-Sarrazin et tout le personnel pour le dévouement, la gentillesse, le professionnalisme et la qualité des soins prodigués.

Un remerciement particulier à son médecin le docteur Guy Béland qui s'est particulièrement impliqué au cours de la dernière année.

Au lieu de fleurs, un don à la Fondation Le Piolet, 103, rue Racine, Québec, G2B 1C9 ou à la Maison Michel Sarrazin serait apprécié.

Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Centraide
Nous tous, ici
centraide-quebec.com



Valmont Grégoire
1923 - 2018

À l'hôpital St-Sacrement, le 25 septembre 2018, à l'âge de 94 ans, est décédé monsieur Valmont Grégoire, époux de feu dame Édith Grégoire. Il demeurait à Québec.

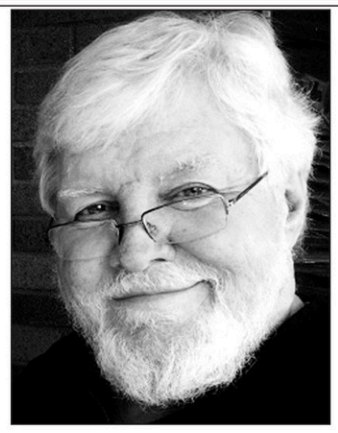
LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le dimanche 7 octobre 2018 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Lucie (Robert Connolly), Hélène (Bertrand Canuel), Louise (Kevin Doherty) et Michèle (David Singh); ses petits-enfants: Émilie (A.J. Murphy) et Adèle Connolly, Éliane (Dany Duval Leblanc), Élise (David Della Posta), Aurélie Canuel, Judith Séguin, Brendan et Jackson Doherty et Aiden, Bryanna et Kierra Singh; ses arrière-petits-enfants: Alexis, Romy, Jeanne et Nelly Duval Leblanc; ses frères et soeurs: feu Claude (Marthe Tremblay), feu Blaise, feu Jean-Guy (Lucienne Morin), feu Monique (feu Paul Gillespy), Jeanne d'Arc, feu Marcel (feu Pierrette Gagnon) et Marthe (feu Pierre Chartrand); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Marie-Louise, feu Estelle (feu Alexandre Chassé), feu Eva, feu Rose Emma, feu Cécile (feu Joséphat Vachon), feu Joseph Darveny (JD) (feu Rita St-Pierre), feu Xavier (feu Monique Vachon), feu Vilbon, feu Émilien (feu Carmen Cliche) et feu Marcel (feu Cécile Lagueux), une bonne amie de la famille Michelle Connolly ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec, QC G1L 3L5, 418 525-4385.

Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 658-1600
Télécopieur : 418 658-2415
Courriel : infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com



Carl Grenier
1945 - 2018

Carl Grenier nous a quittés sereinement dans la nuit du 25 septembre, à la Maison Michel-Sarrazin après une longue lutte courageuse contre le cancer. Carl restera présent dans le coeur et les mémoires de sa famille: Marie-Madeleine Devaux, sa conjointe, Diane et Joan, ses soeurs, Alain, son frère, et de tous ses amis qui l'ont soutenu et accompagné jusqu'au dernier moment.

Une mort aussi paisible n'aurait pu avoir lieu sans le professionnalisme et le dévouement du personnel de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu et de la Maison Michel-Sarrazin où il a trouvé un soutien exceptionnel. Un merci tout particulier au Docteur Michelle Lavoie pour sa vigilance et sa compassion. Nous serons nombreux et nombreuses à nous rappeler les qualités de Carl. Son intelligence, son sens de l'humour, sa curiosité toujours en éveil et sa capacité à nous faire profiter de ses lectures si variées, lui ont valu l'attention de tous ceux et celles qu'il a croisés au cours d'une vie bien remplie. On se souviendra aussi de Carl Grenier comme un de ceux qui ont marqué l'importance pour le gouvernement québécois de prendre toute sa place dans les négociations commerciales internationales. Que ce soit à Genève, à Washington, à Bruxelles ou à Ottawa, il a été un négociateur passionné pour servir les intérêts du Québec.

Même à la retraite, il est resté une source d'information pour les médias qui n'hésitaient pas à le contacter pour commenter tel ou tel fait de l'actualité nationale ou internationale.

Toute sa carrière a été guidée par une conviction inébranlable que dans cette époque actuelle de désenchantement du monde, les gouvernements doivent pouvoir s'appuyer sur une fonction publique bien formée, motivée et disposant de toute l'expertise nécessaire pour trouver des solutions aux problèmes d'aujourd'hui et de demain.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

Afin de lui rendre hommage, une cérémonie aura lieu à la

MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8
le jeudi 11 octobre 2018 de 10h à 12h. La famille y recevra les condoléances dès 10h. Une réception suivra à partir de midi dans le même lieu.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, www.michel-sarrazin.com, tél. 418 687 6084.

Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 686-8811
Télécopieur : 418 686-8813
Courriel : infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com



Pierrette Laliberté
1943 - 2018

Au CHU Pavillon Hôpital St-Sacrement, le 7 septembre 2018, à l'âge de 75 ans, est décédée tout doucement, madame Pierrette Laliberté, fille de feu madame Antoinette Rioux et de feu monsieur Louis-Philippe Laliberté. Originaire de Rimouski, elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil sa fille Félixe Ross, son frère Jean Laliberté (Ginette Garon); ses neveux Jean-François (Marie-France Curzi) et Charles Laliberté (Anne Durocher) ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8
le dimanche 7 octobre 2018, de 12h à 14h. Un dernier hommage lui sera rendu au salon le même jour à 14h. Après la cérémonie il y aura un goûter qui sera servi jusqu'à 17:00.

Un remerciement spécial à Marielle Bergeron, Marie-France Curzi, Alberte Couture et Colette Dumas, ainsi qu'à tout le personnel du département des soins palliatifs de l'Hôpital St-Sacrement pour leur dévouement, leur humanité, leur gentillesse et leur grande générosité.

Aussi, un merci sincère et particulier à tous ceux et celles, qui de près ou de loin, ont été d'un immense soutien pour **Pierrette et pour sa fille Félixe au cours des 5 dernières semaines** qui furent très difficiles.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec, Québec, tél.: 418 525-4385 courriel: fondation.chuq@chuq.qc.ca site Web : www.fondationduchudequebec.ca . Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Claudette Leclerc (née Thomassin)
1940 - 2018

À l'Hôpital Laval, le 28 septembre 2018, à l'âge de 78 ans, est décédée Claudette Thomassin-Leclerc, épouse de feu Pierre Leclerc, fille de feu Honoré Thomassin et de feu Imelda Clavet. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

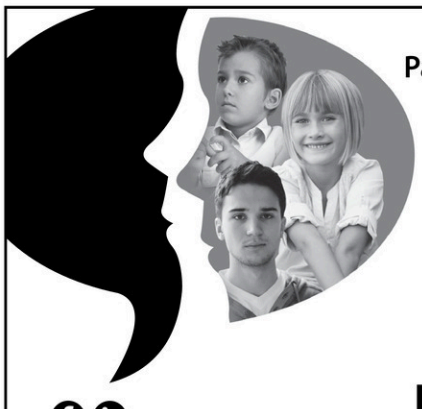
La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le lundi 8 octobre 2018 de 10h30 à 12h et de 13h à 16h. Un service religieux suivra à 16h en la chapelle du Complexe de la Cité.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Martin (Marie-Christine Boyer) et Mireille (Yannick Di Pietro); ses petits-enfants: Coralie, Yannick, Naomie et la mère de ceux-ci, Chantal Guimont, ainsi que Dominic; ses frères et soeurs: feu Gilberte (feu Roger Vallée), feu Fernande (feu Marcel Pascal), feu Simone (feu Grégoire Morin), feu Marie-Claire (feu Émilien Guillot), Aline (Roger Morin), feu Raymond (Pauline Petitclerc), René (Louisette Chenard), Jacques (feu Mariette Falardeau), Murielle (Pierre Mailhot), Claude (Hélène Guillot) et Clermont (Jocelyne Pelletier); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Leclerc: Colette (Valmont Vallée), Nicole (Gilles Potvin) et Michel (Francine Parent) ainsi que tous ses autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bur. 104, Montréal (Québec) H1N 1C1, tél.: 1 800 295-8111.

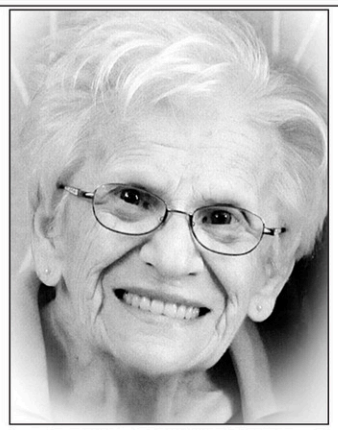
Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 658-1600
Télécopieur : 418 658-2415
Courriel : infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

L'ASSOCIATION PULMONAIRE Québec


Parce que la dysphasie est un trouble du langage pour la vie, votre don est important pour soutenir la cause.
dysphasie-quebec.com
Dysphasie QUÉBEC

Société canadienne de la sclérose en plaques SP MD
Section Région-de-Québec
418 529-9742
http://www.scleroseenplaques.ca/regiondequebec

MERCI !
GRÂCE À VOS DONS
À LA MAISON MICHEL-SARRAZIN
depuis 30 ans, du soutien psychosocial est offert aux proches des personnes malades, jusque dans la période du deuil.
DONNEZ
michel-sarrazin.ca
Maison Michel Sarrazin
Depuis 30 ans



Marie Jeanne Mailly
1924 - 2018

Au CISSS Chaudière Appalaches-site Paul-Gilbert, le 18 septembre 2018, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Marie Jeanne Mailly, épouse de feu monsieur Hector Isabel.
La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le vendredi 5 octobre 2018, de 10h à 12h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 12h. La mise en crypte du corps se fera au Parc Commémoratif La Souvenance.
Elle laisse dans le deuil sa fille Joanne et son gendre Jacques Baron; sa petite-fille adorée Véronique (Vincent Labbé) et les enfants de son gendre qu'elle aimait comme les siens: Jean-Philippe (Anne-Julie Dubois) et Claudia (Félix Martin-Lambert), ainsi que leur fils Marc-Antoine. Elle laisse également dans le deuil ses belles-soeurs: Marie Rhéaume (feu Albert Mailly) et Cécile Isabel (feu Émile Pageau), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.
La famille remercie tout le personnel de l'unité Oasis du centre Paul-Gilbert.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de santé et services sociaux Lévis-Lotbinière, tél.: 418 380-8997, site Web: www.csssalphonsedesjardins.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

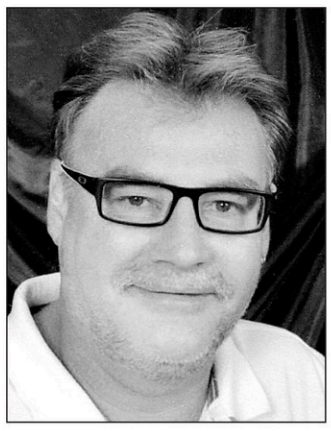


Janine Martel Desroches
1931 - 2018

Au Centre d'hébergement Charlesbourg, le 10 septembre 2018, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédée madame Janine Desroches, épouse de feu monsieur Gérard Martel, fille de feu madame Adrienne Boisvert et de feu monsieur Antonio Desroches. Elle demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE ST-CHARLES
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec G1N 3Y6
le samedi 6 octobre 2018, de 9h30 à 11h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11h. L'inhumation des cendres suivra au cimetière St-Charles Mausolée Marie-de-l'Incarnation.
Elle laisse dans le deuil sa fille Johane (Pierre Létourneau), sa belle-fille Lucie Lachance (feu Chrystian Martel) (Denis Gravel), son petit-fils Jean-Nicholas Martel (Jessica Barnes), ses arrière-petits-fils: Louka et Noah; ses soeurs, belles-soeurs et beaux-frères: Fernande (feu Marcel Blouin), feu Gaston (Laurette Nadeau), Pierrette (Yvan Côté), feu Yvon (Ginette Lepage), feu Serge (Danielle Veilleux), Ginette (Normand Forcier), les membres de la famille Martel. Elle sera aussi regrettée par ses neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s. Elle est allée rejoindre son conjoint Gérard, son fils Chrystian et les membres de sa famille décédés.
La famille tient à adresser des remerciements particuliers au personnel du CHSLD Charlesbourg, plus particulièrement les employés du deuxième étage.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer et le CHSLD Charlesbourg.
Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Patrick Masse
1962 - 2018

Au CHUL de Québec, le 21 septembre 2018, à l'âge de 56 ans, est décédé monsieur Patrick Masse, époux de madame Elaine Verreault. Il était le fils de monsieur Laval Masse et de feu madame Pauline Leblanc. Il demeurait à Québec (arr. Beauport).
La famille vous accueillera le samedi 6 octobre à compter de 13h au centre commémoratif
WILBROD ROBERT
« Une maison familiale »
738, av. Royale, Québec (Beauport) G1E 1Z4
Une célébration de la Parole suivra à 15h30 au salon-chapelle du centre commémoratif. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Mont-Marie de Lévis, 152, rue du Mont-Marie, Lévis, QC G6V 8X1
Monsieur Masse laisse dans le deuil son épouse, madame Elaine Verreault; ses enfants: Gabriel et Charles-Olivier; son père monsieur Laval Masse; sa soeur Nathaly (Marc Lavoie); sa belle-mère madame Cécile Caumartin; sa belle-soeur Marie-Josée (Gilles Chevalier); son filleul Jonathan; ses nièces: Mélissa et Stéphanie Plamondon (Maxime Bélanger) et Mélanie Verreault ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le gendre de feu monsieur Guy Verreault.
Un remerciement spécial au personnel du 2ème étage Sud-Ouest du CHUL pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie, peut se traduire par un don à Diabète Québec, 8550, boulevard Pie-IX bureau 300, Montréal H1Z 4G2 www.diabete.qc.ca

Wilbrod Robert
Une maison familiale
Pour renseignements : 418 661-9223
ou www.wilbrodrobert.com
(avis de décès disponible sur notre site)
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Jeannine Morin
1927 - 2018

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ), le 27 septembre 2018, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Jeannine Morin, épouse de feu François Charest. Elle demeurait à Québec au Manoir St-Louis.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Raynald (Marie Brien), Micheline, Denis (Monique Fortin) et Sylvie; ses petits-enfants: Rémi, Benoît et Éliane (Jean-François Normand) Charest-Beauchamp; Nina, Julie (Justin Kaplan) et Lisa (Jackson Coghill) Charest. Elle laisse dans le deuil ses soeurs et frères: Françoise, Réal, Céline, André (Denise Renaud), Louisette, Monique, Claude (Suzanne Lamarre) et Lise (Sylvain Bélanger); ses belles-soeurs et beaux-frères: Suzanne Bastien (feu Clément Morin), Eddy Charest et Colette Vézina (feu Yvan Charest) ainsi que ses neveux et nièces des familles Morin et Charest. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8
le samedi 6 octobre 2018, de 13h à 16h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15h.
La famille remercie le personnel de l'IUCPQ pour la qualité des soins prodigués et pour l'attention apportée, particulièrement à l'unité de soins palliatifs. Vos témoignages de sympathie pourront se traduire par un don à la Fondation de l'IUCPQ ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. 4715, av. des Replats, bureau #261, Québec, Québec, téléphone: 418 682-6387. courriel: info@fondation-iucpq.org, site Web: www.fondation-iucpq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com





Il nous fait plaisir de vous inviter à laisser revivre dans votre coeur ceux que vous aimez et qui vous ont quittés. Le **dimanche 14 octobre 2018**, une liturgie de la Parole à la mémoire de nos défunts sera célébrée au **Complexe de la Cité / Athos** à **14 h**.

Des musiciens agrémenteront ces moments de recueillement. Des rafraîchissements seront servis.

Malgré le temps qui passe, ceux et celles qui nous ont aimés sont toujours avec nous.

Invitez votre famille et vos amis à se joindre à vous pour ces quelques moments d'intimité et de recueillement.

Pour information: **844 340-3327**
ou **evenements@lepinecloutier.com**

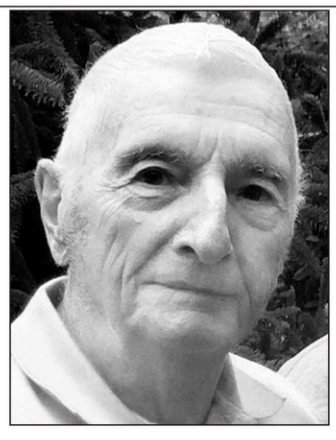
LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Célébrez vos êtres chers.

Complexe de la Cité / Athos
1600, avenue Le Gendre, Québec

www.lepinecloutier.com

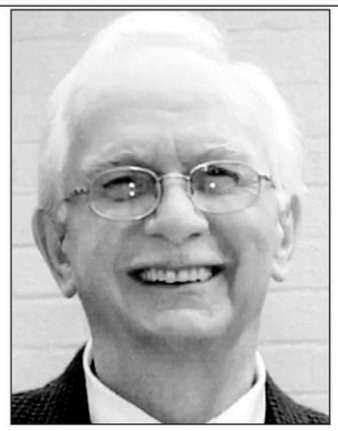
100% QUÉBÉCOIS



Denis Rajotte
1930 - 2018

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 septembre 2018 à l'âge de 88 ans et 3 mois, est décédé, entouré de l'amour des siens, monsieur Denis Rajotte, époux de feu Liliane Martel. Il était le fils de feu J. René Rajotte et de feu Anna-Marie Gourdeau.
Il laisse dans le deuil ses enfants qu'il chérissait profondément: Christian (Lucie Laniel), Mario (Angèle Vézina), Martine (Gaétan Gingras) et Stéphane (Josée Bédard); ses petits-enfants: Rudy Thomassin (Fonda Pettipas), Mathieu, Émilie (Dominic Gignac), Étienne, Mélodie (Pierre Luc Haeck), Jonathan (Lysanne Fortin), Priscilla (Vincent-Mathieu Vézina), Marilyn (Francis Berthiaume), Frédérick (Alison Filion), et Olivier; ses arrière-petits-enfants: Tristan, Édouard, Wilson, Alexis et Eliane; ses frères: Antoine (feu Janine Lachance) et Daniel (Andrée Dorion); ses belles-soeurs: Louisette Tremblay (feu André Rajotte), Simone Bernier (feu André Martel); ses beaux-frères Fernand Tremblay (feu Lucie Rajotte) et Richard Martel (Carole Giguère). Il laisse également dans le deuil son ami de toujours monsieur Réal Bond (Graziella Bélanger).
À sa demande, un au revoir spécial à ses amis Albatros du Club de Golf Royal Québec qui ont démontré à son égard beaucoup d'amitié et de considération.
La famille recevra les condoléances au:
COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU
15015, boul. Henri-Bourassa
Québec QC G1G 3Z2
Membre du réseau Dignité
www.dignitequebec.com
le vendredi 5 octobre de 17h à 21h. Les funérailles suivront le samedi 6 octobre à 10h30 en l'église St-Pierre-aux-Liens (4205, rue des Roses, Québec QC G1G 1N9).
La famille tient à remercier le personnel de l'Unité d'Hématologie située au 3e étage de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour les soins humains prodigués à notre papa.
Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHSLD St-Jean-Eudes (6000, 3e Avenue Ouest, Québec QC G1H 7J5).
COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE
Pour renseignements 418 522-5212
télécopieur 418 521-2187

leSoleil ABONNEZ-VOUS 418 686-3344

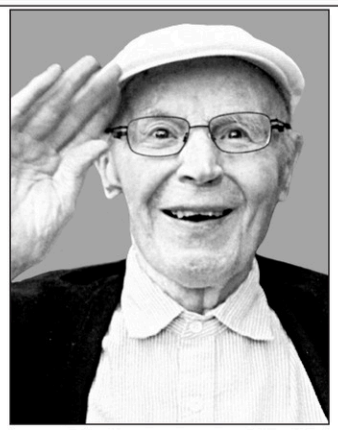


Jean-Marie Roberge
1926 - 2018

Au CHUL, le 25 septembre 2018, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Jean-Marie Roberge, époux de madame Jacqueline Clavet, fils de feu madame Philomène Villeneuve et de feu monsieur Georges Roberge. Il demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
280, 8e Rue, Québec G1L 2N9
le samedi 6 octobre 2018, de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Charles, mausolée Marie-de-l'Incarnation.
Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Denise Latulippe) et Sylvie (Michel Noël); ses petits-enfants: Marianne et Julien (Emma Weisbord), Guillaume (Marie-Pier Belzile) et feu Sarah-Dominique; ses arrière-petits-enfants: Noémie, Léana, Simone et Louis; ses neveux et nièces, dont Adrien (Rachel Caron) et Thérèse; ses amis Léo et Jeannette, Jacques, Clément et Denise; Marie-Andrée Lizotte, Guy, François et Carolyne Blanchet, ainsi que plusieurs autres parents et amis.
Un grand merci aux équipes de l'urgence et de l'unité de gériatrie du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) pour leur attention, la transparence dans les communications, l'empathie et la très haute qualité des services offerts à notre père qui nous a quittés tout en douceur.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (l'unité de gériatrie du CHUL), 10, rue de l'Espinay, Québec, Québec, téléphone: 418 525-4385, courriel: fondation.chuq@chuq.qc.ca, site Web: www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Peter Rohac
1921 - 2018

Au Centre d'hébergement St-Brigid's Home, le 26 septembre 2018, à l'âge de 97 ans, est décédé monsieur Peter Rohac, époux de feu dame Stephania Valovich, fils de feu monsieur William Rohac et de feu dame Helena Spik. Il demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le dimanche 7 octobre 2018 de 10h à 11h30. Une liturgie de la Parole suivra à 11h30 en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.
Il laisse dans le deuil ses enfants: Diane et Peter (Edith Bourque); ses petits-enfants Emmy et Léanne ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et ami(e)s. Il était le frère de feu Frank, le beau-frère de Mary (feu Frank Krutil) et de feu Millie (feu Steve Misiaszek).
La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement St-Brigid's Home pour les soins exceptionnels prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Avancement de la Gérontologie et de la Gériatrie Sociales (AGES), 801, 4e Rue, bureau 205, Québec, QC G1J 2T7 tél : 581 700-7068 www.fondatioages.org
Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 658-1600
Télécopieur : 418 658-2415
Courriel : infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

MERCI ! Maison Michel Sarrazin Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

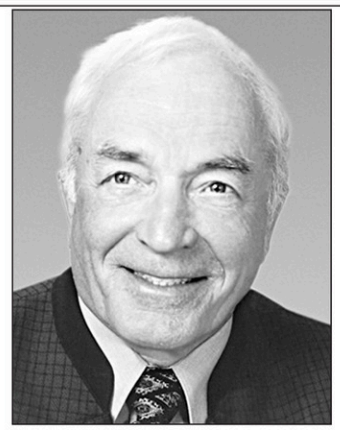


Miriam Rousseau (née Kingston)
1933 - 2018

Au CHUL, le 24 août 2018, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Miriam Kingston, épouse de feu monsieur Claude Rousseau, fille de feu monsieur Frank Charles Kingston et de feu dame Frances Mulcair. Elle demeurait à Fossambault-sur-le-Lac.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

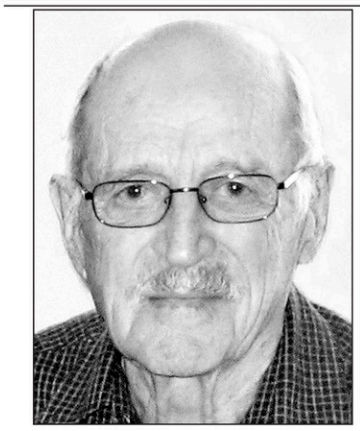
La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le samedi 6 octobre 2018 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Debbie (Yvon Boisvert), Gail (Pierre Langlois) et Gary (Ann Vuksinic); ses petits-enfants: Dominic et Catherine Boisvert, Nicolas et Chloé Roberge, Emily Rousseau; ses soeurs: Diana (feu André Cantin), feu Barbara (Alan West) et Sandra (feu Paul Marcinov); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Rousseau: feu Fernande, feu Charlotte (feu Dr Léopold Dubé), feu Marie-Berthe (feu Juge Anatole Corriveau), Paul (Louisette Cloutier), Yvette (feu Fernand Talbot) et Suzanne (Gilles Turgeon) ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille tient à remercier l'équipe des soins intensifs du CHUL pour la qualité des soins prodigués et l'attention apportée.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc) G1L 3L5 tél.: 418 525-4385 ou à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Qc) G1S 3G3 tél.: 418 683-8666.
Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 658-1600
Télécopieur : 418 658-2415
Courriel : infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com



Denis Roy
1937 - 2018

Au Centre d'hébergement de Saint-Anselme, est décédé monsieur Denis Roy, le 28 septembre 2018, à l'âge de 81 ans, époux de madame Pierrette Godbout et fils de feu Alexandre Roy et de feu Marie-Laure Létourneau. Il demeurait à Saint-Anselme (autrefois de Honfleur).
Monsieur Denis Roy était un des co-fondateurs de l'entreprise Les Distributions Alimentaires Roy inc (anciennement Distributions Roy, Fortier, Boutin) distributeur de viandes dans la région de Chaudière-Appalaches.
La famille accueillera parents et amis à la
SALLE FLEUR DE LYS
336, rue St-Jean, Honfleur, G0R 2N0
le dimanche 7 octobre 2018 de 14h à 16h et de 19h à 21h30. Lundi, jour des funérailles, la salle sera ouverte de 10h à 12h45. Le service religieux sera célébré le lundi 8 octobre 2018 à 13h, en l'église de Honfleur et de là, au cimetière paroissial sous la direction de la
MAISON FUNÉRAIRE ROY & ROULEAU INC
Il laisse dans le deuil, son épouse Pierrette Godbout; ses enfants: Nathalie (Marcel Fournier), Caroline, Sébastien et Renaud; ses petits-enfants: Alexis, Antoine (Émilie Brochu) et Laurie-Ann. Il était le frère de: feu Clémence (feu Alexandre Lavallée), Lauriette (feu Bernardin Roy), Paule, Victor (Claudette Laliberté), Jean-Claude (Nina Roy), Céline (Richard Pesant), René, Yvon (Gabrielle Murray), Francine (Hervé Morin), Ghislain (Colette Normandin), Lisette (Jacques Lapointe), Jean-Marc (Pauline Fradette), Mario (Colette Prévost) et Rémi (Liliane Veillette). De la famille Godbout, il était le beau-frère de: feu Gertrude (feu Damien Dumas), feu Charles-Henri, feu Roland (Murielle Sylverwood), Patrick (feu Dina Tremblay), Bernard (Pauline Poirié), Aliette (feu Gaston Corriveau, Yves Morin), Rose-Hélène (Jean-Claude Cliche), Jeannette (Denis Bourget). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, et ancien(ne)s employé(e)s.
La famille tient à remercier l'exceptionnel travail de l'équipe de soins du CHSLD de Saint-Anselme pour leur dévouement et leurs bons soins. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don: SOCIÉTÉ ALZHEIMER CHAUDIÈRE-APPALACHES, 440, boul. Vachon Sud C.P. 1, Ste-Marie, Québec, Canada, G6E 3B4, tél.: 418 387-1230, sans frais 1 888 387-1230, Télécopieur: 418 387-1360 info@alzheimerchap.qc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire:
ROY & ROULEAU INC
131, rue Commerciale, Saint-Damien
Pour renseignements
Téléphone: 418 789-2143
Sans frais: 888 789-2143
Télécopieur: 418 789-2576
Pour transmettre vos messages de condoléances à la famille voici notre adresse courriel: maison@royrouleau.ca ou www.royrouleau.ca
Entreprise membre de la CTQ

RALLUMEZ DES VIES
lauberiviere.org
418 692-4248
LAUBERIVIERE FONDATION



Jean-Élie Ruest
1920 - 2018

Le 13 septembre 2018 à la Maison de soins palliatifs du Littoral de Lévis, entouré de son épouse Carmelle Gagné et de ses enfants, est décédé monsieur Jean-Élie Ruest, à l'âge de 97 ans et 10 mois. Originaire de St-Anaclet-de-Lessard (Rimouski), il était le fils de feu Jean-Baptiste Ruest et de feu Angéline Ruest.
La famille recevra parents et amis à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

154, rue du Mont-Marie, Lévis
le samedi 13 octobre 2018 de 12h30 à 15h. L'inhumation des cendres aura lieu le samedi 20 octobre 2018 à 13h30 au cimetière de Saint-Anaclet-de-Lessard (Rimouski). La famille recevra parents et amis à la salle Réal Lamontagne de l'endroit.
Outre son épouse, Carmelle, il laisse dans le deuil ses enfants: Fernande (Gilles Juneau), Odette (Jean-Paul Boucher), Jacqueline (Donald Blais), Carmen, Lyne (Marc Bouchard), Lise (Dany Pelletier), Pierre (Anna Fillion); ses 12 petits-enfants et ses 14 arrière-petits-enfants; ses soeurs, Éva et Rachel; son frère, Luc (Lise Vézina); ses beaux-frères, belles-soeurs, de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces ainsi que ses ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison de soins palliatifs du Littoral, 5445, rue St-Louis, 2e étage, Lévis, Québec, tél. 418 903-6177, courriel: mspl.info@videotron.ca, site Web: mspdulittoral.com. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Vous avez des problèmes de lecture et d'écriture?
APPELEZ info alpha
1 800 361-9142
Fondation pour l'alphabétisation
Des mots d'espoir

FONDATION INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC
CŒUR. POUMONS. OBÉSITÉ.
FONDATION-IUCPQ.ORG
418 656-4999
VOTRE DON + L'EXPERTISE DE L'INSTITUT = UNE 2e VIE POUR DE PLUS EN PLUS DE GENS !



Gordon Donald Simons
1929 - 2018

Au Centre d'hébergement Saint-Brigid's Home, le 29 septembre 2018, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Gordon Donald Simons, époux de dame Barbara Schneider, fils de feu monsieur Archibald Simons et de feu dame Eva Black. Il demeurait à Québec.
Monsieur Simons était un homme d'affaires de Québec et membre de l'Ordre national du Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera à la
MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec Qc G1V 2K8
le mardi 9 octobre 2018 de 18h à 21h, le mercredi 10 octobre 2018 de 14h à 17h et de 19h à 21h. Le service religieux sera célébré le jeudi 11 octobre 2018 à 15h, en la Cathédrale de la Sainte-Trinité de Québec, 31, rue des Jardins, Québec Qc G1R 3Y9. La famille vous y accueillera deux heures avant.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Barbara, ses enfants: Beth Simons-Chambers (Roger Chambers), Lynne Simons-McCrindell (Duncan McCrindell), Peter Simons (Britta Kröger) et Richard Simons (Julie Pouliot); ses petits-enfants: Matthew, Carolyn, Kevin, Pénélope et Nicolas, sa soeur Barbara Simons-Miller (feu Jack Miller); ses belles-soeurs et son beau-frère: Harriet Schneider-Day (Charlie Day) et Suzanne Schneider; ses nièces et son neveu: Nadya, Shelley et Peter.
La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Saint-Brigid's Home pour les bons soins prodigués et le support apporté à la famille.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Hôpital Laval Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Qc) G1V 0B8 ou à la Fondation du CHU de Québec, Hôtel-Dieu de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc) G1L 3L5.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 686-8811
Télécopieur: 418 686-8813
Courriel: infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.lepinecloutier.com

Pour un
ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS
à souligner ou des
REMERCIEMENTS
à adresser, communiquez avec nous au
418 686-3326,
poste 2261



Annie Drolet Vincent
1928 - 2018

Au CHSLD de Limoilou, le 26 septembre 2018, à l'âge de 90 ans et 2 mois, est décédée madame Annie Drolet, épouse de monsieur Gaston Vincent, fille de feu madame Eva Dombrowski et de feu monsieur Jean-Baptiste Drolet. Elle demeurait à Québec.
Le service religieux sera célébré, le **vendredi 5 octobre 2018 à 11h en l'église St-Rodrigue (4760, 1re Avenue, Québec G1H 2T7) où la famille recevra les condoléances à compter de 10h.** L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.
Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Jean (Julie Bélanger) et Danielle (Stéphane Marquis); ses petits-enfants: Kateri et Jean-Philippe Vincent ainsi que Jean-François Chiasson; ses arrière-petits-enfants: Sofia, Jacob, Camille, Katherine, Klara et Louis-Philippe; sa belle-soeur Hélène Voyer; ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.
Elle est allée rejoindre sa soeur Marie-Éva Kasienczuk et son frère André Drolet ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs: Roland (Rita Martel), Georgette (Maurice Fournier), Camille (Oscar Côté) et Colette Vincent.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Paule Wattiez
1932 - 2018

À la Maison Michel-Sarrazin, le 19 août 2018, à l'âge de 86 ans et 1 mois, est décédée madame Paule Wattiez, épouse de feu monsieur Pierre Jeanmart, fille de feu madame Ida Delperdange et de feu monsieur Gérard Wattiez. Elle demeurait à Québec.
Les funérailles auront lieu le samedi 6 octobre à midi à l'église Notre-Dame de Lévis, rue Guénette, Lévis. La famille sera présente à compter de 11h pour vous accueillir.
Elle laisse dans le deuil: sa fille Cécile, son conjoint Martin Lalinec-Michaud et leurs enfants: Alice, Édouard, Odile, Léo et Delphine; son fils Hugues, sa conjointe Fanny Desjardins et leurs enfants: William et Laurence. Elle était la soeur de: feu Hélène (col Marcel Vlaminck), Robert et sa conjointe, feu Jean-Marie et feu Françoise. Elle sera regrettée par les membres des familles Wattiez et Jeanmart et les ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Remerciements



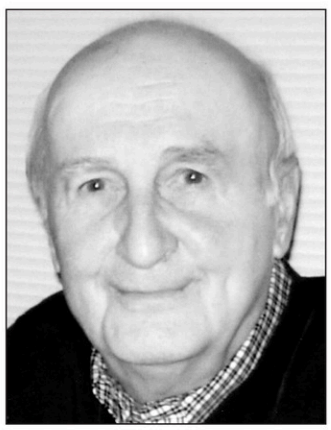
Patrice Fillion

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de Patrice, survenu le 12 août 2018.

Que chacun(e) de vous trouve en ce message l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Colette et la famille Fillion

Anniversaires de décès



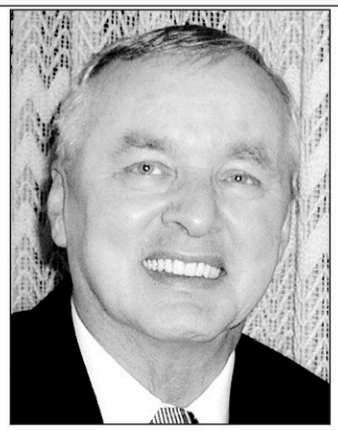
André-G. Côté

Le 20 septembre 2017, tu nous quittais pour un monde meilleur. Depuis, tu nous manques tellement.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 6 octobre 2018, à 16h, en l'église La Nativité de Notre-Dame de Beauport. Merci de vous unir à nous.

Suzanne, Michel (Chantal), Bernard (Sophie), François (Caroline), Lucie et son petit-fils, Félix-Antoine

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443 • www.fqc.qc.ca



Gérald Dubé

Il y a un an, Gérald, tu nous as quittés. Par ton goût de vivre, ta volonté, ton amour, ton moral, ton courage, ta pensée positive et ta grande sérénité, tu nous laisses ces belles valeurs de la vie et donc le plus bel héritage. Tu auras été un mari amoureux jusqu'au dernier moment, un frère et un beau-frère attentionné jusqu'au dernier sourire et un ami précieux. Ton départ a laissé dans nos coeurs un grand vide, une grande peine et une présence qui demeure irremplaçable. Dans ce monde meilleur où tu es maintenant, guide-nous et protège-nous.

À ta douce mémoire, Gérald, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 7 octobre 2018 à 11h en l'église Saint-Yves, 2470, rue Triquet à Québec, arrondissement Sainte-Foy.

Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous pour cette célébration.

Ton épouse Éméa et les familles Dubé et Charest



Suzanne Gingras Fortin

Le samedi 6 octobre 2018, à 16h, en l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 2550, rue Biencourt, Québec, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Suzanne Gingras Fortin. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Guy Fortin et les enfants

L'enfant de quelqu'un

Dans un accident où la drogue était en cause est décédé l'adolescent de quelqu'un d'autre. Il laisse dans le deuil ses parents, qui ne sont pas vous, et ses frères et sœurs que vous ne connaissez pas. Les funérailles de cet enfant qui n'est pas le vôtre se tiendront quelque part dans un avenir rapproché. Il a perdu la vie trop jeune en raison d'une conduite sous influence de la drogue, et même si cela vous chagrine, vous êtes confiant que cela n'arrivera jamais à l'enfant que vous avez élevé.

C'est toujours l'enfant des autres, jusqu'à ce que ce soit le nôtre.

Pour en savoir plus, visitez CanadaSansDrogue.org

Bertrand Charest veut une réduction de peine

MONTRÉAL — L'ancien entraîneur de ski Bertrand Charest souhaite voir sa peine réduite d'au moins la moitié.

Dans un dossier récemment déposé devant la Cour d'appel du Québec, ses avocats soutiennent que sa peine de 12 ans reçue en décembre dernier devrait être abaissée à quatre ou six ans.

Ils plaident que certains gestes, tels que le fait d'embrasser, étaient inappropriés, mais tout de même moins invasifs que d'autres actes pour lesquels il a été reconnu coupable. Les actes moins invasifs ont néanmoins été jugés durement lors de la détermination de la peine, font-ils valoir.

Charest a été reconnu coupable en juin 2017 de 37 des 57 chefs d'accusation à caractère sexuel portés contre lui et impliquant neuf des 12 femmes qui l'accusaient. Les victimes étaient âgées de 12 à 19 ans au moment des faits reprochés, il y a plus de 20 ans. Dans le cas des trois autres plaignantes, il a été acquitté ou les accusations ont été retirées.

Charest avait annoncé en juillet qu'il portait en appel son verdict de culpabilité ainsi que sa peine. Il avait alors demandé à être libéré en attendant son appel, ce qui lui a été refusé. Il est incarcéré depuis son arrestation, le 11 mars 2015.

DESAI WILLIAMS BANNI À VIE

Par ailleurs, Athlétisme Canada a banni à vie l'entraîneur et ancien sprinter olympique Desai Williams pour avoir enfreint la politique de l'organisation contre le harcèlement sexuel. L'incident serait survenu en 2010 et a mené à une plainte «d'anciens athlètes adultes».

Âgé de 59 ans, Williams a gagné le bronze au relais avec l'équipe canadienne lors des Jeux olympiques de 1984, à Los Angeles. Il était de la finale au 100 mètres en 1988 aux JO de Séoul quand Ben Johnson a gagné avant de perdre sa médaille d'or à la suite d'un test antidopage positif.

Williams était entraîneur dans la région de Toronto jusqu'à son congédiement par Athlétisme Canada en 2015. Il a également déjà été à l'emploi des Argonauts de Toronto, dans la Ligue canadienne de football, comme entraîneur du conditionnement physique et musculation.

LA PRESSE CANADIENNE

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH)
19h Sportsnet1 TVA Sports
Washington à Pittsburgh
19h30 RDS TSN5
Chicago à Ottawa
22h Sportsnet1 TVA Sports
Philadelphie à Vegas

BASEBALL MAJEUR
17h RDS2 Sportsnet
Colorado à Milwaukee
20h30 TVA Sports2
Atlanta à L.A. Dodgers

FOOTBALL (NFL)
20h15 RDS2 TSN Indianapolis en Nouvelle-Angleterre

GOLF (PGA)
17h30 Golf Channel
Omnium Safeway

TENNIS (ATP)
9h RDS Omnium de Chine
23h30 TSN2
Omnium de Tokyo

Mathieu Morneau fait un bond de 900 rangs!


PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le jeune joueur de badminton de Val-Bélair Mathieu Morneau (photo) grimpera jeudi de 900 rangs au classement mondial du double!

L'athlète de 19 ans et son coéquipier Nicolas Nguyen, de Montréal, viennent de remporter une médaille de bronze dans un tournoi des International Series de la Badminton World Federation (BWF), au Guatemala. À son deuxième tournoi seulement sur la scène mondiale, le duo québécois a éliminé les troisièmes favoris classés 103es au monde pour atteindre les demi-finales, où ils ont perdu face aux premiers favoris classés 88es au monde. Ce beau parcours les fera bondir du 1322e échelon au *top* 450 mondial, jeudi, lors de la publication hebdomadaire des classements de la BWF.

En simple, Morneau (783e) a perdu en première ronde de qualification en trois manches contre l'éventuel finaliste du tournoi, l'Américain Thimothy Lam (310e), ce qui devrait permettre à Morneau de franchir la barre de la 700e position. **OLIVIER BOSSÉ**

Le rêve de Theetge continue

Le pilote de Boischatel courra de nouveau en NASCAR Xfinity en novembre



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Si la première fois lui a permis de réaliser un rêve, la deuxième sera l'occasion de savourer l'expérience à fond. Donald Theetge pilotera encore en série Xfinity de NASCAR, le 10 novembre.

À 52 ans, le coureur automobile de Boischatel sait qu'il lui en reste moins à courir que les milliers kilomètres d'asphalte emmagasinés à toute vitesse en 32 ans de carrière. Mais quand il parle de courses, l'homme s'allume.

«Si ça n'avait pas été de la courroie de l'alternateur qui a débarqué deux fois, on était là à se battre pour la 24e ou la 25e place. On avait les bons outils en main, la voiture était vraiment bien», rappelle Theetge, à propos de sa première participation à la deuxième série de stock-car en importance dans le monde après la série Monster Energy, anciennement Sprint.

Theetge avait finalement pris le 33e rang à Loudon, au New Hampshire, le 21 juillet, sur un peloton de 40 coureurs. Voilà que le 10 novembre, à Phoenix, en Arizona, il s'assoira à nouveau derrière le volant du bolide numéro 90 de l'écurie DGM Racing, propriété de Mario Gosselin et Martin Roy.

Après l'expérience de Loudon, Gosselin et Roy voulaient ravoir Theetge. Mais avec ses disponibilités réduites et sa licence NASCAR le limitant aux pistes d'un mille ou moins, la fenêtre s'ouvrait pas mal juste pour le Phoenix International Raceway.

«L'écurie cherche de l'argent pour Alex [Labbé] pour l'an prochain, alors le deuxième *char* est secondaire. C'est un bon marché pour moi. Ce n'est pas une voiture pour rouler en avant, mais je peux me défendre et ça me donne une deuxième visibilité», analyse Theetge.

Coéquipier de Labbé, de Trois-Rivières, qui est 16e au classement Xfinity, Theetge peut viser le *top* 25 et rêver d'une place parmi les 20 meilleurs. Sa voiture 90 est d'ordinaire conduite par Josh Williams, 32e au classement.

L'HEURE DE LA SEMI-RETRAITE

Cette aventure sonnera l'heure de la semi-retraite pour celui qui dirige trois concessionnaires automobiles dans la région de Québec avec son frère Benoît. Theetge vient de terminer septième au classement de la série canadienne NASCAR Pinty's dans ce qu'il dit être sa dernière saison complète de course.

«Ç'a été un très gros été. Treize épreuves d'un bout à l'autre du Canada, avec l'avion ou les longues heures de route. Et moi, fallait que je sois au bureau le lundi matin! Je ne sais pas avec qui je vais courir l'an prochain, vous allez me revoir sur une piste. Mais pas toutes les courses.»

Il a atteint son but, fin juillet, à 51 ans, en devenant le plus vieux pilote à gagner une course de la série canadienne NASCAR, à Saskatoon. Record qu'il chérit, même s'il le rapproche un peu plus de la sortie.

Mais pas trop vite, car il a connu une excellente fin de campagne avec deux podiums et une cinquième place lors des trois derniers départs. En plus d'avoir tiré son épingle du jeu sur les circuits routiers avec trois *tops* 10 en quatre sorties sur pistes non ovales contre des experts en la matière, tels Andrew Ranger, Alex Tagliani, Marc-Antoine Camirand et Louis-Philippe Dumoulin, le champion de la saison Pinty's.

Mais avant l'Arizona, dossier prioritaire, Theetge se promet une semaine de vacances en Floride loin des courses, avec sa compréhensive épouse.



Le 10 novembre, Donald Theetge remontera à bord du bolide 90 à Phoenix, en Arizona. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Toronto	1	1	0	0	0	1	3	2	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Montréal	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**2**	**3**	**1**	**0-0-0-0**	**0-0-1-0**	**0-0-1-0**	**P-1**
Boston	1	0	1	0	0	0	0	7	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	1	1	0	0	0	1	7	0	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Rangers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Islanders	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
New Jersey	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Caroline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Ottawa	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0-0-0-0**	**0-0-0-0**	**0-0-0-0**	**-**
Buffalo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Tampa Bay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Floride	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Detroit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
St. Louis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Chicago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Nashville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Chicago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
St. Louis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Winnipeg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Los Angeles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Vegas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

LNH

Mercredi 3 octobre
Montréal 2 Toronto 3 (P)
Boston 0 Washington 7
Calgary à Vancouver, 22h.
Anaheim à San Jose, 22h30.
Jeudi 4 octobre
Boston à Buffalo, 19h.
N.Y. Islanders en Caroline, 19h.
Washington à Pittsburgh, 19h.
Chicago à Ottawa, 19h30.
Nashville à N.Y. Rangers, 19h30.
Columbus à Detroit, 19h30.
Winnipeg à St. Louis, 20h.
Arizona à Dallas, 20h30.
Minnesota au Colorado, 21h.
Philadelphie Vegas, 22h.
Vendredi 5 octobre
Caroline à Columbus, 19h.
San Jose à Los Angeles, 22h30.
Samedi 6 octobre
Edmonton au New Jersey, 13h.
Nashville à N.Y. Islanders, 19h.
N.Y. Rangers à Buffalo, 19h.
Montréal à Pittsburgh, 19h.
Floride à Tampa Bay, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
Winnipeg à Dallas, 19h.
Vegas au Minnesota, 20h.
Chicago à St. Louis, 20h.
Philadelphie au Colorado, 21h.
Anaheim en Arizona, 21h.
Vancouver à Calgary, 22h.
Dimanche 7 octobre
N.Y. Rangers en Caroline, 17h.
Toronto à Chicago, 19h.
Detroit à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

Saison 2017-18

	B	A	Pts
McDavid, Edm	41	67	108
Giroux, Phi	34	68	102
Kucherov, TB	39	61	100
Malkin, Pit	42	56	98
MacKinnon, Col	39	58	97
Hall, NJ	39	54	93
Kopitar, LA	35	57	92
Kessel, Pit	34	58	92
Wheeler, Win	23	68	91
Crosby, Pit	29	60	89
Ovechkin, Was	49	38	87
Stamkos, TB	27	59	86
Marchand, Bos	34	51	85
Barzal, NYI	22	63	85
Voracek, Phi	20	65	85
Tavares, NYI	37	47	84
Rantanen, Col	29	55	84
Gaudreau, Cal	24	60	84
Kuznetsov, Was	27	56	83
Panarin, Clb	27	55	82
Pastrnak, Bos	35	45	80
Benn, Dal	36	43	79
W. Karlsson, Veg	43	35	78
Seguin, Dal	40	38	78
Barkov, Flo	27	51	78
Staal, Min	42	34	76
Couturier, Phi	31	45	76
Kane, Chi	27	49	76
Trocheck, Flo	31	44	75
Marchessault, Veg	27	48	75
Radulov, Dal	27	45	72
Backstrom, Was	21	50	71

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 3 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Domi	1	0	2	2
Lehkonen	1	1	0	1
Shaw	1	1	0	1
Kotkaniemi	1	0	1	1
Byron	1	0	1	1
Juulsen	1	0	0	0
Peca	1	0	0	0
Tatar	1	0	0	0
Mete	1	0	0	0
Armia	1	0	0	0
Gallagher	1	0	0	0
Petry	1	0	0	0
Benn	1	0	0	0
Drouin	1	0	0	0
Reilly	1	0	0	0
Hudon	1	0	0	0
Ouellet	1	0	0	0
Danault	1	0	0	0
Price	1	0	0	0
Alzner	0	0	0	0
Plekanec	0	0	0	0
Scherbak	0	0	0	0
De La Rose	0	0	0	0
Schlemko	0	0	0	0
Niemi	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	0	0	1	3	0	3,00	,885
Niemi	0	0	0	0	0	0,00	,000

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 3 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Lajoie	0	0	0	0
Tierney	0	0	0	0
Demelo	0	0	0	0
Formenton	0	0	0	0
Tkachuk	0	0	0	0
White	0	0	0	0
Ceci	0	0	0	0
Stone	0	0	0	0
Borowiecki	0	0	0	0
Smith	0	0	0	0
Pageau	0	0	0	0
Anderson	0	0	0	0
Ryan	0	0	0	0
Pyatt	0	0	0	0
Duchene	0	0	0	0
Chabot	0	0	0	0
Paajarvi	0	0	0	0
McCormick	0	0	0	0
Dzingel	0	0	0	0
Harpur	0	0	0	0
Condon	0	0	0	0
Wideman	0	0	0	0
Boedker	0	0	0	0
Brown	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	0	0	0	0	0	0,00	,000
Condon	0	0	0	0	0	0,00	,000

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	7	7	0	0	0	34	14	14
Thetford	8	4	2	0	2	29	27	10
St.Lawrence	7	3	3	1	0	22	24	7
Alma	7	2	5	0	0	27	30	4

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	8	5	3	0	0	29	27	10
Lionel-Groulx	7	4	3	0	0	37	31	8
A.-Laurendeau	8	3	5	0	0	18	24	6
Abitibi-Témis.	6	3	3	0	0	16	27	6

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	7	5	1	1	0	24	16	11
Lennoxville	8	4	2	1	1	25	26	10
Laflèche	7	3	3	1	0	22	22	7
Sorel-Tracy	8	1	5	1	1	22	37	4

Vendredi 5 octobre
Ste-Foy à Laflèche, 19h15
St.Lawrence à St-Laurent, 19h30
St-Hyacinthe à A.-Lau., 19h40
Sorel-Tracy à Lennoxville, 20h
Samedi 6 octobre
Lionel-Groulx à Abitibi, 12h30
Lennoxville à Alma, 14h
Thetford à St.Lawrence, 16h
Dimanche 7 octobre
Lionel-Groulx à A.-Témis., 12h
Thetford à Alma, 13h
Ste-Foy à St-Hyacinthe, 14h
St-Laurent à Laflèche, 14h15
A.-Laurendeau à Sorel-Tracy, 16h

LHJAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	9	8	1	0	0	54	21	16
Terrebonne	8	7	1	0	0	39	28	14
Princeville	9	7	2	0	0	56	39	14
Montréal-Est	8	6	1	0	1	41	30	13
Côte du Sud	7	5	2	0	0	29	22	10
St.-Gabriel	10	5	5	0	0	44	52	10
Longueuil	7	3	3	0	1	28	30	7
Chambly	7	3	3	1	0	24	27	7
Valleyfield	7	2	2	1	2	22	31	7
Gatineau	9	2	5	2	0	28	42	6
St-Jérôme	10	2	6	1	1	35	42	6
Montréal-Nord	8	2	6	0	0	19	34	4
Lac St-Louis	9	2	7	0	0	21	40	4

Mercredi 3 octobre
Princeville 4 St-Jérôme 3 (F)
Jeudi 4 octobre
Longueuil à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 5 octobre
Montréal-Nord à Princeville, 19h.
Chambly à Longueuil, 19h30.
Lac St-Louis à Mtl-Est, 19h30.
St-Jérôme à Granby, 19h45.
Valleyfield à Gatineau, 20h.
Terrebonne à St-Gabriel, 20h.
Samedi 6 octobre
Côte du Sud à Lac St-Louis, 19h30.
Dimanche 7 octobre
St-Jérôme à St-Gabriel, 13h30.
Gatineau à Princeville, 14h.
Montréal-Est à Terrebonne, 14h.
Granby Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	6	5	0	0	1	28	17	11
Québec	6	4	2	0	0	18	17	8
Rimouski	5	3	2	0	0	22	14	6
Chicoutimi	5	3	2	0	0	17	11	6

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	6	5	1	0	0	26	13	10
Gatineau	5	3	2	0	0	20	12	6
B.-Boisbriand	3	2	1	0	0	10	8	4
Val-d'Or	6	0	5	1	0	15	34	1

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	5	4	1	0	0	18	16	8
Cap-Breton	5	3	2	0	0	21	14	6
Charlottetown	6	2	3	1	0	15	15	5
Moncton	5	2	3	0	0	16	17	4
A.-Bathurst	5	2	3	0	0	18	19	4
St-Jean	5	1	3	1	0	12	28	3

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	5	3	2	0	0	25	13	6
Sherbrooke	6	2	3	1	0	20	21	5
Victoriaville	5	2	2	0	1	11	16	5
Shawinigan	5	1	4	0	0	12	37	2

Mardi 2 octobre
Cap-Breton 5 Moncton 2
Sherbrooke 3 B.-Comeau 4
Mercredi 3 octobre
Gatineau 4 A.-Bathurst 1
Halifax 2 Québec 6
R.-Noranda 5 Val-d'Or 2
Drummondville 3 Victoriaville 1
Sherbrooke 0 Chicoutimi 5
Chalottetown 2 Rimouski 4
Jeudi 4 octobre
Gatineau à Saint-Jean, 18h.
B.-Boisbriand au C.-Breton, 18h.
Vendredi 5 octobre
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Québec à Val-d'Or, 19h.
Halifax à Chicoutimi, 19h30.
Charlottetown à B.-Comeau, 19h30.
Victoriaville à R.-Noranda, 19h30.
Rimouski à Drummond., 19h30.
Samedi 6 octobre
Charlottetown à Chicoutimi, 16h.
Halifax à B.-Comeau, 16h.
Shawinigan à Sherbrooke, 16h.
B.-Boisbriand à Moncton, 18h.
Gatineau au Cap-Breton, 18h.
Victoriaville à Val-d'Or, 18h.
Québec à R.-Noranda, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 3 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Légaré, B.-Comeau	6	6	6	12
Chekhovich, B.-Comeau	6	4	7	11
Alexeyev, B.-Comeau	6	6	3	9
Fortier, B.-Comeau	6	3	6	9
Laferrière, C.-B.	5	3	6	9
Poulin, Sherbrooke	5	6	2	8
Sokolov, C.-B.	5	4	4	8
Durandeau, Halifax	4	4	4	8
St-Laurent, Sherbrooke	5	3	5	8
Lauzon, Drum.	4	2	6	8
Abbandonato, R.-N.	5	2	6	8
Chisholm, A.-Bathurst	4	1	7	8
Boudrias, Gatineau	4	4	3	7
Bibeau, R.-N.	5	4	3	7
Joly, B.-Comeau	6	3	4	7
Robert, Sherbrooke	5	2	5	7

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	10	10	0	0	0	64	18	29
St-François	10	8	2	0	0	39	22	23
T.-Rivières	9	6	2	1	0	36	21	19
Jonquière	10	4	5	0	1	24	29	11
N.-Dame	8	1	7	0	0	16	47	3

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	9	9	0	0	0	56	12	27
C.C.-LeMoy.	9	4	3	1	1	28	29	14
St-Hyacinthe	11	4	7	0	0	28	37	10
Lac-St-Louis	9	3	5	0	1	21	29	9
Chât.	8	2	5	1	0	20	32	7

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	9	7	1	1	0	29	17	20
L.-Montréal	11	6	4	0	1	34	29	19
St-Eustache	9	3	5	1	0	21	42	10
C.E.-Blondin	10	3	7	0	0	29	36	8
Amos	10	1	8	1	0	16	61	4

Mercredi 3 octobre
C.E.-Blondin 3 L.-Montréal 7
St-Hyacinthe 2 C.-LeMoyne 5
Vendredi 5 octobre
C.C.-LeMoy. à N.-Dame, 19h.
L.-St-Louis à St-François, 19h.
Lévis à Magog, 19h.
St-Eustache à L.-Montréal, 19h.
Saint-Hyacinthe à Chât., 19h35.
Samedi 6 octobre
C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 13h.
Saint-Hyacinthe à Magog, 13h30.
L.-St-Louis à Jonquière, 14h.
C.E.-Blondin à Amos, 16h.
Dimanche 7 octobre
T.-Rivières à N.-Dame, 13h.
Jonquière à St-François, 13h.
Lévis à Saint-Eustache, 13h45.
Gatineau à Amos, 16h.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	13	8	5	0	327	293	16
Hamilton	14	7	7	0	407	341	14
Montréal	14	3	11	0	247	436	6
Toronto	13	3	10	0	281	414	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	13	11	2	0	418	264	22
Saskatchewan	14	9	5	0	367	361	18
Winnipeg	14	7	7	0	426	333	14
Edmonton	14	7	7	0	371	370	14
C.-B.	13	6	7	0	304	336	12

Vendredi 5 octobre
Winnipeg à Ottawa, 19h30.
Samedi 6 octobre
Toronto en C.-B., 19h.
Lundi 8 octobre
Calgary à Montréal, 13h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Miami	3	1	0	,750	82	90
N.-Angleterre	2	2	0	,500	95	84
Buffalo	1	3	0	,250	50	106
N.Y. Jets	1	3	0	,250	89	89

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cincinnati	3	1	0	,750	126	113
Baltimore	3	1	0	,750	123	65
Cleveland	1	2	1	,375	102	104
Pittsburgh	1	2	1	,375	102	116

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Tennessee	3	1	0	,750	75	73
Jacksonville	3	1	0	,750	88	56
Houston	1	3	0	,250	96	108
Indianapolis	1	3	0	,250	94	100

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	4	0	0	1,000	145	115
Denver	2	2	0	,500	84	97
L.A. Chargers	2	2	0	,500	111	120
Oakland	1	3	0	,250	97	123

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Washington	2	1	0	,667	64	44
Dallas	2	2	0	,500	67	77
Philadelphie	2	2	0	,500	82	81
N.Y. Giants	1	3	0	,250	73	95

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Chicago	3	1	0	,750	111	65
Green Bay	2	1	1	,625	92	83
Minnesota	1	2	1	,375	90	110
Detroit	1	3	0	,250	94	114

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	3	1	0	,750	137	121
Caroline	2	1	0	,667	71	60
Tampa Bay	2	2	0	,500	112	139
Atlanta	1	3	0	,250	116	122

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
L.A. Rams	4	0	0	1,000	140	67
Seattle	2	2	0	,500	85	81
San Francisco	1	3	0	,250	100	118
Arizona	0	4	0	,000	37	94

Jeudi 4 octobre
Indianapolis en Nouvelle-Angleterre, 20h20.
Dimanche 7 octobre
Atlanta à Pittsburgh, 13h.
Tennessee à Buffalo, 13h.
Denver à N.Y. Jets, 13h.
Miami à Cincinnati, 13h.
Jacksonville à Kansas City, 13h.
N.Y. Giants en Caroline, 13h.
Baltimore à Cleveland, 13h.
Green Bay à Detroit, 13h.
Oakland à Los Angeles Chargers, 16h05.
Minnesota à Philadelphie, 16h25.
Arizona à San Fran., 16h25.
Los Angeles Rams à Seattle, 16h25.
Dallas à Houston, 20h20.
Lundi 8 octobre
Washington à N.-Orléans, 20h15.

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Lewis Hamilton	306
2. Sebastian Vettel	256
3. Valtteri Bottas	189
4. Kimi Raikkonen	186
5. Max Verstappen	158
6. Daniel Ricciardo	134
7. Kevin Magnussen	53
8. Nico Hulkenberg	53
9. Fernando Alonso	50
10. Sergio Perez	47
11. Esteban Ocon	47
12. Carlos Sainz Jr.	38
13. Pierre Gasly	28
14. Romain Grosjean	27
15. Charles Leclerc	21
16. Stoffel Vandoorne	8
17. Lance Stroll	6
18. Marcus Ericsson	6
19. Brendon Hartley	2
20. Sergey Sirotkin	1

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	31	19	6	6	65	38	63
New York	31	19	7	5	57	32	62
New York City	32	15	9	8	55	41	53
Columbus	31	13	9	9	39	38	48
Philadelphie	31	14	12	5	43	45	47
Montréal	31	12	15	4	42	52	40
D.C. United	29	10	11	8	53	48	38
N.-Angleterre	30	8	11	11	44	49	35
FC Toronto	30	9	15	6	54	58	33
Chicago	31	8	16	7	46	57	31
Orlando	29	7	18	4	40	66	25

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	30	15	6	9	49	38	54
Kansas City	30	15	8	7	55	37	52
Los Angeles FC	30	14	8	8	58	46	50
Portland	31	13	9	9	46	45	48
FC Seattle	30	14	11	5	41	32	47
Salt Lake	31	13	11	7	50	50	46
Los Angeles Gal.	31	12	11	8	60	59	44
FC Vancouver	30	11	12	7	47	59	40
Minnesota	30	11	16	3	45	58	36
Houston	30	9	13	8	50	45	35
Colorado	30	6	18	6	32	59	24
San Jose	31	4	19	8	47	66	20

Samedi 29 septembre
Los Angeles FC 1 Chicago 3
Colorado 0 FC Seattle 4
Montréal 0 D.C. United 5
Philadelphie 0 Columbus 0
N.-Angleterre 1 FC Toronto 4
New York City 1 Minnesota 2
San Jose 2 Houston 3
Vancouver 0 Los Angeles Gal. 3
FC Dallas 0 Portland 0
Dimanche 30 septembre
Atlanta 0 New York 2
Salt Lake 1 Kansas City 1
Samedi 6 octobre
Columbus à Montréal, 15h.
N.-Angleterre à Atlanta, 15h30.
Vancouver à Toronto, 17h.
Minnesota à Philadelphie, 19h30.
Orlando au FC Dallas, 20h.
L.A. Gal. à Kansas City, 20h30.
L.A. FC au Colorado, 21h.
Portland à Salt Lake, 21h30.
New York à San Jose, 22h30.
Dimanche 7 octobre
Chicago à D.C. United, 13h.

UNIVERSITAIRE

Masculin

	Mj	V	D	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	7	7	0	0	23	4	21
Laval	8	5	1	2	12	9	17
UQAM	7	4	1	2	11	4	14
UQTR	8	3	4	1	9	13	10
McGill	8	2	4	2	9	15	8
Concordia	8	1	6	1	7	19	4
Sherbrooke	8	0	6	2	7	14	2

Jeudi 4 octobre
Concordia à McGill, 20h
Vendredi 5 octobre
UQTR à Montréal, 20h15
Dimanche 7 octobre
UQAM à Montréal, 11h

Féminin

	Mj	V	D	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	9	8	0	1	25	0	25
Laval	10	7	1	2	38	8	23
UQTR	9	5	1	3	12	7	18
McGill	9	4	3	2	12	14	14
UQAM	9	3	5	1	8	15	10
Concordia	9	2	6	1	9	26	7
Sherbrooke	10	2	7	1	12	29	7
Bishop's	9	0	8	1	3	20	1

Lundi 1er octobre
Bishop's 1 Sherbrooke 2
Jeudi 4 octobre
Bishop's à UQAM, 18h
Concordia à McGill, 18h

TENNIS

ATP

	BOURSIERS
1. Novak Djokovic	9

Coupe Ryder : *Team USA* continue à se déchirer

LOS ANGELES — Depuis leur défaite dimanche face à l'Europe lors de la 42e Coupe Ryder, les États-Unis se déchirent: Patrick Reed, qui a dégainé le premier en critiquant lundi son capitaine Jim Fury et Jordan Spieth, a été à son tour pris pour cible, mardi.

Reed avait notamment dénoncé «un système de copinage», s'en prenant notamment à Spieth, qu'il accuse ne pas vouloir jouer avec lui. Le vainqueur du Tournoi des maîtres avait conclu sa diatribe par une dernière saillie visant Furyk, qui ne l'a aligné que pour trois matchs sur cinq possibles.

La réponse, cinglante, est venue sous la forme d'un témoignage, sans doute d'un membre de l'encadrement de l'équipe américaine, qui a requis l'anonymat. «Il y a tellement de conneries dans ce qu'il dit et fait, c'est lui qui a demandé à jouer avec Tiger [Woods]», a expliqué cette source au *New York Post*. «Il n'a aucune idée de comment jouer une épreuve par équipes, j'étais aux premières loges pour voir quel mauvais coéquipier il est. Onze joueurs ont compris le concept, pas le 12e, ce qui s'est avéré un obstacle trop difficile à surmonter pour l'équipe.»

Et comme si ce n'était pas suffisant, les problèmes internes de *Team USA* ne se sont pas limités aux frustrations et prétentions de Reed. La chaîne américaine Golf Channel et le magazine *Golf Digest* ont révélé que le numéro 1 mondial Dustin Johnson et Bruce Koepka (photo), pourtant proches et souvent partenaires d'entraînement, se sont copieusement insultés lors de la soirée de clôture dimanche, avant d'être séparés pour les empêcher de se battre.

La raison de cette brouille, qui aurait débuté dès le vol aller entre les États-Unis et la France, serait un différend entre leur compagne respective, la fille de la légende du hockey Wayne Gretzky pour Johnson, l'actrice-mannequin Jenna Sims pour Koepka. Ce dernier assure toutefois que les deux hommes n'en étaient pas venus aux coups, pas plus qu'ils n'avaient eu un accrochage. **AFP**



Kean pense déjà au prochain

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Impliqué dans une guerre émotive face à Adam Braidwood à son dernier combat, Simon Kean trouve la semaine précédant son duel face à Dillon Carman un peu terne. N'ayez crainte, il assure qu'il sera aussi affamé samedi soir au Centre Vidéotron qu'il ne l'était en juin lorsqu'il a démoli Braidwood.



Simon Kean n'a aucun doute: Dillon Carman représente la deuxième étape de son grand ménage chez les lourds au Canada. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Carman se tient tranquille, j'imagine qu'il ne veut pas réveiller la bête. J'ai de mauvaises nouvelles pour lui : je suis un grizzly, je n'ai besoin de personne pour me réveiller», sourit Kean.

Il n'y a pas que la personnalité qui est différente entre l'Ontarien et le mastodonte de l'Ouest canadien. Kean ne fait pas de cachette, il s'attend à un meilleur test face à Carman. «C'est un meilleur boxeur. Il détient un meilleur jab. Je m'attends à un plus long combat.»

Kean n'a quand même aucun doute sur le résultat. Il dit avoir commencé le ménage chez les poids lourds au Canada en humiliant Braidwood. Carman représente la deuxième étape.

SON PRÉFÉRÉ : STIVERNE

Si le promoteur Camille Estephan demande son avis à Kean, ce sera ensuite l'ex-champion du monde Bermane Stiverne. «J'aurais aimé Oscar Rivas, mais parce qu'il est avec un autre promoteur, ça ne se fera pas. Il y a d'autres cibles potentielles, comme les frères [Trey et Kenzie] Lippe Morrison et Mladen Miljas, mais mon préféré à moi, c'est Stiverne. S'il veut bien sortir de sa retraite, je suis son homme, faites-lui le message!»

Stiverne a touché de bien grosses bourses dans le passé et son dernier combat face à Deontay Wilder a été catastrophique, alors il serait étonnant qu'il accepte ce genre de proposition. Les frères américains Lippe Morrison semblent plus accessibles, de même que Miljas, le nouveau champion canadien qui n'a fait qu'une bouchée du vétéran Travis Fulton le mois dernier.

Miljas, en passant, a mis la main sur le titre canadien en passant le K.-O. à Carman au deuxième round il y a dix mois. Kean assure toutefois qu'il ne cherchera pas nécessairement à être plus expéditif que lui face à Carman pour lui envoyer un message.

«Je n'ai pas l'intention de me battre comme Miljas et de me retrouver au tapis au premier round», lance Kean. «Je vais faire mon combat à moi. Tant mieux, dans le fond, si Carman me permet de faire quelques rondes. Ce qui est sûr, c'est que lorsque l'ouverture va se présenter, je vais rentrer dedans!»

MOINS DE DISTRACTIONS

Son entraîneur Jimmy Boisvert assure quant à lui que Kean est bien concentré sur Carman. «Il y a des noms qui circulent pour la suite mais nous, notre travail, c'est de penser à samedi. Simon est à un ou deux combats de percer le *top* 10 mondial. Il est aussi à une défaite de prendre une méchante débarque dans les classements. Il joue gros samedi. Il le sait, sa préparation a été excellente au gymnase ces dernières semaines. Il y a moins de distractions autour de lui cette fois, ça ne peut qu'être bénéfique pour mettre à exécution notre plan.»

Plan qui commande le respect pour Carman. «Il est grand, il a de la boxe en lui. Il peut être dangereux à tout moment. Il faut être méthodique quand tu embarques sur le ring avec un gars comme lui. Je ne suis pas inquiet, Simon a montré par le passé cette patience. Le *sparring* avec Johan Duhaupas nous offre une préparation de très grande qualité en vue de samedi.

«Simon est à un ou deux combats de percer le *top* 10 mondial. Il est aussi à une défaite de prendre une méchante débarque dans les classements. Il joue gros samedi.»

— Jimmy Boisvert, entraîneur de Kean

Vinatieri prêt pour un dernier passage à Foxborough

INDIANAPOLIS — Adam Vinatieri se souvient très bien de la Nouvelle-Angleterre. En 10 saisons, il y a gagné trois bagues du Super Bowl, a acquis la réputation d'être le botteur le plus fiable de la ligue et est devenu le meilleur marqueur de l'histoire de la concession.

Jeudi, le botteur de 45 ans et nouveau détenteur du record pour le nombre de placements réussis dans la NFL sera de retour dans son ancien domicile, vraisemblablement pour la dernière fois. «J'imagine que quiconque a joué au même endroit pendant un certain temps avant d'y retourner aura des souvenirs qui lui reviendront à la mémoire, et peut-être que certaines émotions seront plus vives qu'à d'autres endroits», a expliqué Vinatieri, mardi. «Mais je me demande davantage comment retrouver le sentier de la victoire, et comment redresser la barre avant qu'il ne soit trop tard.»

Vinatieri sait mieux que quiconque que les Colts (1-3) et lui-même recevront un accueil mitigé. Depuis qu'il a accepté un contrat d'Indianapolis à titre de joueur autonome en mars 2006, il a vu de nombreuses vidéos de l'accueil d'ex-joueurs étoiles tels que Peyton Manning et Edgerrin James lorsqu'ils sont retournés à Indy dans un nouvel uniforme. Mais la Nouvelle-Angleterre traite ses ex-joueurs et ex-entraîneurs différemment.

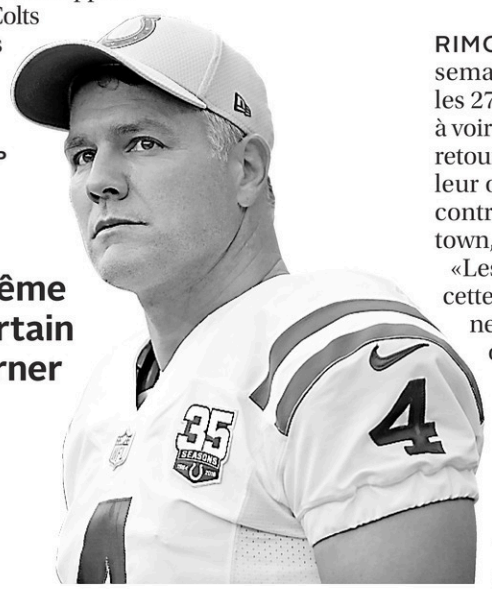
Vinatieri préfère ne pas se rappeler des huées au Gillette Stadium au cours de la dernière décennie, préférant plutôt se concentrer sur ceux qui ont éventuellement reconnu sa contribution dans la conquête des trois premiers titres de l'histoire de l'équipe. En 2006, les Pats croyaient pouvoir trouver un botteur plus jeune et moins coûteux que lui.

Cette décision s'est avérée bénéfique pour les deux parties. Vinatieri a élu domicile sous le plafond du Lucas Oil Stadium et a pu s'attaquer à de nombreux records de la NFL. Son remplaçant chez les Pats (2-2), Stephen Gostkowski, a brisé la marque de concession de Vinatieri pour le nombre de points marqués et occupe présentement le 18e rang de l'histoire, à 1642, tandis que les Patriots compilaient un dossier de 8-4 contre les Colts de Vinatieri.

COMME LE BON VIN

Néanmoins, Vinatieri vieillit comme le bon vin. Il a effectué deux autres placements dimanche pour surpasser la marque de 565 appartenant à Morten Andersen. Avec 26 points, il abaissera le record de points marqués (2544) appartenant à Andersen.

«Je suis le deuxième plus vieux gars dans le vestiaire, et ma première saison à titre de joueur de football était sa deuxième dans la ligue», a récemment rappelé Matt Slauson, le garde à droite des Colts qui est âgé de 32 ans. «Il n'a donc pas simplement connu une carrière extraordinaire, mais il en a plutôt connu deux avec deux organisations différentes. C'est fabuleux.» **AP**



«J'imagine que quiconque a joué au même endroit pendant un certain temps avant d'y retourner aura des souvenirs qui lui reviendront à la mémoire»

— Adam Vinatieri, des Colts, qui a disputé 10 saisons avec les Patriots

› CHOC YANKEES-RED SOX À L'HORAIRE



La plus grande rivalité du baseball revivra en ce début de mois d'octobre. Mercredi soir, les Yankees de New York ont vaincu les A's d'Oakland 7-2 lors du match du quatrième as, se méritant ainsi un rendez-vous avec les Red Sox de Boston. Aaron Judge (photo), deuxième frappeur du match, a donné le ton en propulsant l'offrande du partant des A's Liam Hendriks par-dessus la clôture du champ gauche, une claque bonne pour deux points. Les hommes d'Aaron Boone ont ajouté quatre points en sixième, tandis que Giancarlo Stanton a frappé un circuit en solo en huitième. Yankees et Red Sox croiseront le fer en séries de divisions à compter de vendredi (19h30) au Fenway Park. Boston a terminé la saison avec une fiche de 108-54, la meilleure du baseball majeur. Il s'agira d'un quatrième affrontement en séries entre les deux équipes, le premier depuis 2004, alors que les Red Sox avaient comblé un retard de 0-3 pour enlever la série en sept rencontres. **LE SOLEIL** — PHOTO AP, BILL KOSTROUN

L'Océanic se relève après un mauvais week-end

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Après une fin de semaine pénible pour l'Océanic, les 2750 spectateurs s'attendaient à voir leurs protégés offrir un solide retour au jeu. C'est ce que les Bleus leur ont offert en l'emportant 4-2 contre les Islanders de Charlottetown, mercredi.

«Les gars se sont bien entraînés, cette semaine», a souligné l'entraîneur-chef Serge Beausoleil. «Ils ont été très réceptifs. Ils ont travaillé très fort.»

Les partisans ont aussi pu assister à un duel enlevant entre deux des meilleurs gardiens de la Ligue, soit Colten Ellis et Matthew Welsh. D'ailleurs, si ce n'avait été de l'incroyable performance du cerbère de Charlottetown qui, seulement en première période, a été bombardé de 22 lancers contre 5 pour son vis-à-vis, le pointage aurait sûrement été plus élevé du côté des Rimouskois.

«Je suis fier comment les gars ont répondu, surtout en première période», a souligné Beausoleil. «En deuxième, j'ai moins aimé la fin de la période, où on a pris des moins bonnes décisions. On a des défenseurs qui sont allés se compromettre en fond de zone. On est allés brûler de l'énergie où il ne fallait pas!»

LE PREMIER BUT, UN *BOOST*

Dès son entrée sur la patinoire, l'Océanic bien fait sentir qu'il avait retrouvé l'assurance le caractérisait si bien lors de ses deux premiers matchs de la saison. À 17:02, Charle-Édouard D'Astous (3e) a marqué le seul de la première période.

«Même si je n'avais pas *scoré*, on avait le *momentum* et on a juste continué à bien jouer. Mais un but, ça donne toujours un *boost* pour l'équipe!» a analysé le capitaine, qui a également obtenu une mention d'aide sur le but de Dmitry Zavgorodniy (3e), marqué en avantage numérique sur un bon lancer dans la partie supérieure du filet à 4:22 de l'engagement médian.

À 15:03, Brett Budgell a réduit l'écart en supériorité numérique. Mais la réplique rapide d'Olivier Garneau (3e) à 16:45 a redonné l'avance de deux buts aux siens. Avec moins d'une minute à faire, un mauvais retour d'Ellis a permis à Nikita Alexandrov de loger la rondelle dans le fond du filet. À 4:07 du dernier tiers, Carson MacKinnon (1er) a fait dévier la rondelle pour compléter le pointage.

Chênevert, joueur défensif de la semaine

Émile Chênevert a été nommé joueur défensif de la semaine par le sport interuniversitaire canadien pour sa performance contre les Stingers de Concordia. L'étudiant en médecine et joueur de ligne défensive du Rouge et Or s'est distingué samedi avec deux interceptions au troisième quart. Sa première a permis à son équipe de reprendre le ballon à la ligne de 29 verges des Stingers, puis de marquer un touché trois jeux plus tard. Chênevert a aussi intercepté une passe d'Adam Vance qu'il a retournée sur 37 verges pour un touché. Le joueur de 22 ans compte maintenant trois interceptions cette année et a ajouté un plaqué en solo lors de la victoire de 53 à 2 contre les Stingers.

Chênevert a battu les secondeurs Cole Benkic (Cougars de Regina), Job Reinhart (Gryphons de Guelph) et Damian Halstead (Mounties de Mount Allison), qui étaient également en lice pour le titre de joueur défensif de la semaine. Le quart-arrière Adam Sinagra (Dinos de Calgary) et le botteur Clark Green (Lancers de Windsor) ont respectivement remporté le titre pour les joueurs offensifs et les membres des unités spéciales. **IAN BUSSIÈRES**



Dimanche, le demi défensif Zack Fitzgerald (à gauche) affrontera pour la première fois les Carabins, pour qui jouent neuf de ses anciens coéquipiers collégiaux, sur le terrain du Stade Telus. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Un rendez-vous particulier

Fitzgerald retrouvera plusieurs anciens coéquipiers des Cheetahs



IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

On peut dire que Zack Fitzgerald a le logo du Rouge et Or dans le cœur, mais sur son abdomen, c'est le mot «Montréal» qui est tatoué.

Pour le demi défensif de 22 ans, un affrontement contre les Carabins de l'Université de Montréal, qui seront les visiteurs au Stade Telus dimanche, revêt toujours un cachet particulier. Natif de la métropole, il a joué son football collégial avec les Cheetahs du collège Vanier avant d'aboutir à l'Université Laval.

L'an dernier, à sa première saison avec le Rouge et Or, il n'avait cependant disputé aucun des matchs locaux contre les Carabins en raison d'une blessure. «Ce sera une première expérience pour moi. On se prépare pour un gros match et je crois que ce sera un gros match pour les deux équipes», poursuit celui qui revoit des visages connus à chaque fois qu'il affronte les protégés de Danny Maciocia.

SILENCE RADIO

«Il y a chez les Carabins des gars avec qui j'ai joué au cégep et que je connais depuis des années. Durant la semaine préparatoire à un match Rouge et Or-Carabins, on ne se parle pas. On se dit que c'est sur le terrain qu'on se verra», raconte Fitzgerald à propos de ses amis portant l'uniforme bleu et blanc et à qui il recommence à adresser la parole une fois la partie terminée.

Redha Kramdi, Mathieu Boucher, Khalil Kerr, Brian Harelinama, Bénédicte Cayo, Jordan Perrin, François Hamel, Ryth-Jean Giraud et Claude-Adler Joseph sont les anciens Cheetahs qui évoluent maintenant avec l'équipe de l'Université de Montréal.

«Sur le terrain, il n'y a pas d'amis. Il y a aussi avec les Carabins des gars contre qui j'ai joué au cégep. Eux, c'est plus facile de les voir comme des adversaires», poursuit Fitzgerald, sourire en coin. Histoire de faciliter la tâche à l'ancien du Collège Vanier, les Carabins comptent d'ailleurs un nombre beaucoup plus élevé d'ex-porte-couleurs des Spartiates du Vieux-Montréal, les ennemis jurés des Cheetahs...

Peu importe, Fitzgerald sait cependant que les footballeurs qui seront de l'autre côté du terrain sont talentueux. «Quand tu es un demi défensif, tu dois respecter les athlètes, respecter les receveurs de passes. Il ne faut pas se laisser intimider par le talent, mais il faut tout de même respecter le talent», philosophe-t-il à propos des Régis Cibasu, Antoine Mailhot et Louis-Mathieu Normandin, qui font partie des cibles préférées des quarts-arrières montréalais.

AVANTAGE DU TERRAIN

De plus, après deux matchs sans grande opposition, des gains de 53-7 et 53-2 contre McGill et Concordia, Fitzgerald avoue également qu'il a hâte de disputer un match enlevant avec comme enjeu le premier rang du classement général.

«Ce n'est pas du tout la même ambiance, pas la même énergie durant le match et ce n'est pas la même semaine de préparation non plus à l'approche d'une partie contre les Carabins. Contre eux, on sait que chaque jeu compte, que ce sont des matchs où l'équipe qui fait le moins d'erreurs l'emporte.

«Et on veut l'avantage du terrain pour les séries. Les entraîneurs n'ont pas à nous rappeler que c'est ce qui est en jeu. On en est conscient», poursuit-il. Ayant battu les Carabins 12-7 à leur premier affrontement, le Rouge et Or doit les battre de nouveau ou perdre par moins de cinq points pour conserver cet avantage si les deux formations terminent avec la même fiche.

D'ailleurs, grâce à cet éventuel avantage du terrain et au fait que le match de la Coupe Vanier ait lieu à Québec cette année, les joueurs du Rouge et Or pourraient voir le Stade Telus et leurs partisans assez souvent durant les séries s'ils se rendent jusqu'au bout. «Oui, on pourrait jouer plusieurs matchs à la maison durant les séries. Mais je vais être honnête, passer les séries à la maison, je ne pense pas encore à ça, car il reste encore plusieurs matchs à disputer.»

L'expérience joue en faveur des Dodgers

MONTRÉAL — Les Braves d'Atlanta ont connu une saison au-delà des attentes de tous les observateurs. Disposeront-ils toutefois des ressources nécessaires pour vaincre les expérimentés Dodgers de Los Angeles dans leur série de division de la Ligue nationale, qui s'amorce jeudi (20h30)?

Pourtant, au classement, peu de choses les séparent : les Braves ont enlevé le titre de l'Est avec une fiche de 90-72, tandis que les Dodgers ont confirmé leur titre dans l'Ouest avec une fiche de 92-71, obtenue au terme d'un 163e match contre les Rockies du Colorado.

Les Ronald Acuna et Ozzie Albies — tous deux âgés de 21 ans — ont négocié de mains de maître la saison. Acuna s'est même hissé parmi les meilleurs premiers frappeurs du baseball majeur. Mais ces deux jeunes découvriront que le baseball de séries est bien différent de celui joué en saison régulière. Ils ne devraient pas avoir l'occasion de voir le même lanceur pour trois présences. Et si jamais cela se produit, c'est que ce dernier connaît toute une soirée, possiblement à leurs dépens.

Freddie Freeman apporte toutefois de l'eau au moulin de ceux qui estiment que des jeunes joueurs peuvent briller autant que des vétérans en séries. Il avait fort bien fait à sa première participation, en 2013, alors qu'il n'avait que 22 ans, comme en témoigne sa moyenne de ,400.

L'attaque des Braves est particulièrement bien équilibrée. Ils ont terminé au deuxième rang de la Nationale pour la moyenne au bâton (,257) et les coups sûrs (1433) et en première place pour les doubles (314). Leur rôle offensif devra toutefois rééditer ces exploits face au personnel de lanceurs qui a terminé au premier rang pour la moyenne de points mérités (3,38), les retraits sur des prises (1565), les buts sur balles accordés (422), ainsi que les points mérités et les points accordés (554 et 610).

COUPS POUR COUPS

L'attaque des Dodgers peut par contre répondre coups pour coups. Les Cody Bellinger, Matt Kemp, Yasiel Puig, Manny Machado et Justin Turner, pour ne nommer que ceux-là, ne font rien pour donner confiance aux lanceurs adverses.

Le gérant Brian Snitker a désigné Mike Foltynewicz (13-10, 2,85) pour mener sa rotation en séries. Le droitier de 26 ans a terminé au sixième rang de la Nationale avec 202 retraits au bâton. Du côté des Dodgers, Dave Roberts y est allé d'un choix surprenant, préférant Hyun-Jin Ryu à Clayton Kershaw, qui sera le partant dans la deuxième rencontre. Le gaucher sud-coréen a raté une bonne partie de la saison en raison d'une blessure à l'aine, mais il affiche un dossier de 7-3 avec une mpm de 1,97 en 15 départs. Sa moyenne de points mérités en cinq sorties en septembre s'est chiffrée à 1,50, et à ses neuf derniers départs au Dodger Stadium, elle n'est que de 1,15. Avantage Dodgers, surtout dans une série au meilleur de cinq.

LA PRESSE CANADIENNE



Freddie Freeman est le fer de lance de l'offensive d'Atlanta avec ses 191 coups sûrs, dont 23 circuits et 98 points produits.

Rockies et Brewers sur de belles lancées

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne



Les Rockies du Colorado ont dû brûler quelques cartouches pour gagner leur rendez-vous avec les Brewers de Milwaukee, eux qui ont eu besoin de 13 manches pour venir à bout des Cubs de Chicago, mardi soir. — PHOTO AP, DAVID BANKS

MONTRÉAL — Après avoir survécu au match pour le quatrième as, les Rockies du Colorado ont mis le cap vers Milwaukee, où ils retrouveront les Brewers pour une série de division qui promet d'être serrée.

Ces deux clubs sont sur une belle lancée. Les Rockies ont gagné 10 de leurs 12 dernières sorties. Les Brewers, qui ont confirmé leur titre de la division Centrale de la Nationale en battant les Cubs de Chicago lors du 163e match de la saison régulière, sont sur une séquence de huit victoires. Ils ont d'ailleurs remporté 11 de leurs 13 derniers duels et n'ont subi la défaite que sept fois depuis le 1er septembre.

Les deux formations comptent également sur un redoutable rôle offensif. Du côté des Rockies, Nolan Arenado, roi des circuits dans la Nationale, mène la charge avec ses 38 longues balles et ses 110 points produits. Ses «acteurs de soutien» ne sont pas piqués des vers. Trevor Story l'a talonné toute la saison dans la course aux circuits, concluant avec 37 et 108 points produits. Charlie Blackmon a quant à lui en a frappé 29 et produit 70 points.

Il faut ajouter à ce trio le voltigeur David Dahl, tout feu tout flamme avec six circuits à ses neuf derniers matchs. Il a d'ailleurs terminé avec 16 longues balles en 77 matchs depuis son rappel.

Les Brewers ne sont pas en reste avec trois frappeurs de 30 circuits ou plus : le champion frappeur Christian Yelich (36), le premier-but Jesus Aguilar (35) et Travis Shaw (32), l'excellente acquisition du jeune dg David Stearns. Les Red Sox de Boston pourraient bien regretter cette transaction à long terme.

SUR LA BUTTE

Au monticule, les Rockies ont été forcés de brûler quelques cartouches tout de même, en disputant un 163e match et celui pour le quatrième as. German Marquez (14-11, 3,77) a lancé un peu plus de quatre manches, lundi, tandis que Kyle Freeland (17-7, 2,85) a été spectaculaire en six manches et deux tiers face aux Cubs, mardi. Ces deux artilleurs ne seront donc pas disponibles pour les duels de jeudi (17h) et vendredi.

Jon Gray (12-9, 5,12) et Tyler Anderson (7-9, 4,55) seront assurément considérés et, comme dans toutes les séries, la relève sera grandement mise à contribution. Si les Rockies détiennent l'avance en fin de match, ils comptent sur le meilleur releveur de la Nationale en Wade Davis, qui a préservé 43 avances cette saison.

Chez les Brewers, seul Jhoulys Chacin (15-8, 3,50), utilisé lundi pour vaincre les Cubs, ne sera pas disponible pour le début de cette série. Wade Miley (5-2, 2,57) a été fort efficace à ses 16 départs et pourrait bien être désigné par Craig Counsell pour lancer les hostilités jeudi, tout comme le vétéran Gio Gonzalez, qui a compilé une fiche de 3-0 avec une moyenne de points mérités de 2,13 en cinq départs depuis son acquisition des Nationals de Washington, le 31 août. Gonzalez compte six départs en carrière en séries, sans décision. Il a compilé une mpm de 4,78 en octobre.

En fin de match, les Brewers se sont tournés vers Josh Hader, qui a 12 sauvetages à sa fiche. Celui qui n'accorde même pas un coup sûr et un but sur balles par manche lancée terrorise les frappeurs, comme en témoignent ses 143 retraits au bâton en à peine 81 manches et un tiers. Corey Knebel et Jeremy Jeffress, avec 16 et 15 sauvetages respectivement, seront également dans les pattes des frappeurs des Rockies dès que les partants montreront un signe de fatigue.

Comment départager ces deux équipes? Possiblement avec les fameux intangibles. Un peu comme le receveur Tony Wolters, avec sa moyenne de ,170, qui a procuré la victoire aux Rockies en 13e, mardi. Voilà une série qui pourrait bien nécessiter cinq rencontres.



T.J. Oshie (à droite) a ouvert la marque à la 24e seconde, montrant le chemin du filet à ses coéquipiers.
— PHOTO AP, NICK WASS

Départ canon pour les Capitals

WASHINGTON — Alex Ovechkin et les Capitals ont commencé la défense de la première Coupe Stanley de leur histoire en écrasant les Bruins de Boston 7-0, mercredi à Washington.

T.J. Oshie a lancé les hostilités en marquant après seulement 24 secondes de jeu. Evgeny Kuznetsov a ajouté le premier de ses deux buts environ une minute et demie plus tard. Il s'agissait des deux premiers buts les plus rapides lors du match d'ouverture des champions en titre de la Coupe Stanley dans l'histoire de la LNH. Et ce n'était que le début.

À mi-chemin en deuxième période, les Capitals ont chassé le gardien Tuukka Rask, qui a accordé cinq buts sur 19 tirs. Ovechkin a inscrit un des quatre buts en avantage numérique des siens. John Carlson a aussi déjoué le gardien substitut Jaroslav Halak lors d'un avantage numérique de deux hommes. Nic Dowd et Lars Eller ont aussi participé au festival offensif. Nicklas Backstrom a récolté trois aides et il est devenu le troisième joueur dans l'histoire des Capitals à atteindre le plateau des 800 points.

WILSON SUSPENDU 20 MATCHS

Lors du premier match de Todd Reirden comme entraîneur-chef, les Capitals ont défait les Bruins pour une 13e fois d'affilée, cette fois sans Tom Wilson. En après-midi, le robuste ailier droit de 6'4" et de 218 livres a été suspendu 20 matchs par la LNH pour sa sournoise mise en échec à la tête d'Oskar Sundqvist, dimanche. L'entraîneur-chef des Blues, Mike Yeo, avait qualifié le geste de «prédateur».

Il s'agit de la plus longue sanction imposée à la suite d'une action sur la glace depuis que Raffi Torres (San Jose) a été suspendu pour 41 matchs en 2015, également lors d'un match préparatoire. Wilson, qui évolue régulièrement sur le même trio qu'Ovechkin, est perçu comme un récidiviste.

Il y a un an, l'attaquant de 24 ans a été suspendu deux fois à la suite de mises en échec lors de matchs préparatoires. Il a aussi dû rater trois rencontres pendant les séries après un coup à la tête qui a fracturé la mâchoire de Zach Aston-Reese (Pittsburgh) et causé une commotion cérébrale.

Cet été, le dg Brian MacLellan a accordé à Wilson un contrat de six ans d'une valeur de 31 millions $. La saison dernière, il a doublé son sommet personnel en carrière avec 14 buts. Avec ses 35 points et ses 187 minutes de punition, il a été le seul attaquant dans la LNH à récolter au moins 30 points et au moins 90 minutes de punition. Lors des séries, il a inscrit 15 points en 21 parties. **AP**



Après avoir passé les deux dernières saisons derrière le banc du club-école de l'Avalanche du Colorado dans la Ligue américaine, Éric Veilleux effectue cette année un retour dans la LHJMQ. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Éric Veilleux se refait la main

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Lorsque les Mooseheads d'Halifax feront leur entrée au Scotiabank Centre, le 27 octobre, c'est une équipe déjà bien rodée que les amateurs retrouveront. Le nouvel entraîneur-chef Éric Veilleux profite des 15 premiers matchs sur la route pour découvrir et mettre à sa main le club qu'il dirigera au tournoi de la Coupe Memorial, le printemps prochain.

En raison d'améliorations apportées à leur aréna, les Mooseheads ont commencé la saison à l'extérieur de leur ville. «Y'en reste 11 encore», disait avec un sourire en coin Veilleux, mercredi, avant le match disputé en soirée contre les Remparts.

Pour lui, le fait de jouer sur des patinoires adverses ou la sienne ne fait aucune différence. Ce qui le préoccupe, c'est le style de jeu préconisé par son club. Il profite aussi de ce début de saison pour mieux connaître les joueurs qu'il a devant lui.

«Je ne connaissais personne avant d'être nommé, je n'avais aucune information sur les joueurs. J'avais un peu entendu parler de la façon dont on jouait, l'an passé, du genre de joueurs qu'on avait, de leur attitude, sauf que je n'ai pas porté attention à ce que j'avais entendu, j'ai plus fait ce que je fais tout le temps», notait l'entraîneur d'expérience.

PAS À RECULONS

Veilleux revient dans la LHJMQ après un séjour de quatre saisons dans le hockey professionnel, où il a notamment dirigé le club-école de la Ligue américaine de l'Avalanche du Colorado, à San Antonio, lors des deux dernières campagnes. Pour lui, les premiers jours ont servi de mise à niveau. «C'est différent. La première semaine, ça allait moins vite que chez les pros, mettons… Les passes étaient moins sur la palette que ce à quoi j'étais habitué depuis quatre ans. Il faut s'ajuster et utiliser ta patience pour comprendre ce qui se passe», notait-il avec le même rictus.

Veilleux est heureux de revenir dans la LHJMQ, et il ne le fait surtout pas à reculons. «Je suis très content d'être ici, sinon, je ne serais pas revenu. Il y avait d'autres options sur la table, mais j'ai décidé de prendre celle-ci», soulignait l'ancien *coach* du Drakkar de Baie-Comeau et des Cataractes de Shawinigan, avec qui il a gagné la Coupe Memorial en 2012.

ROY L'AIME «BIEN GROS»

Veilleux n'a abordé le sujet du tournoi de 2019 qu'une fois, jusqu'à présent, soit lors de sa rencontre initiale avec les joueurs. «Ça ne donne rien d'en reparler tous les jours parce qu'elle est là, ça va se jouer chez nous, ils ne changeront pas de place au mois de décembre. On est ici pour avoir la meilleure saison possible et se préparer pour le premier match éliminatoire. Et nos succès en équipe ne pourront qu'aider chaque joueur individuellement.»

Mercredi, Veilleux retrouvait Patrick Roy, qui avait travaillé à son embauche par l'Avalanche tout juste avant qu'il ne quitte lui-même son poste. «Il a une bonne tête de hockey, je l'aime bien gros. J'avais poussé pour lui. J'avais jasé avec Joe [Sakic] pour le convaincre de lui donner une chance», rappelait Roy.

Suspension : Courteau satisfait



Au lendemain de la suspension de 15 matchs décernée à l'ailier des Remparts Mikaël Robidoux, le commissaire de la LHJMQ Gilles Courteau (photo) s'est dit fort ravi de la décision prise par le nouveau préfet de discipline, Éric Chouinard. «Je suis satisfait de la façon dont Éric a géré ce dossier et tous les autres depuis le début de la saison. Dès le mois de juin [aux assises] à Shawinigan, son message avait été très clair et il l'a répété au mois d'août dans un vidéo présenté à tous les joueurs. Tout le monde connaît les critères sur lesquels il va établir son barème pour rendre des sanctions disciplinaires. Il a posé le bon geste, il a bien travaillé avec les gens de son comité de discipline et il a consulté à l'extérieur avant de la rendre.» **CARL TARDIF**

La Coupe Memorial à Kelowna en 2020

Si la Ligue canadienne de hockey converge vers Halifax, en mai, le tournoi à la ronde de la Coupe Memorial aura lieu à Kelowna, en 2020. La LCH a procédé à cette annonce, mercredi, dans un point de presse commun tenu à Québec et à Calgary. Il s'agira de la deuxième fois que les Rockets, un club de la Ligue junior de l'Ouest, en seront les hôtes. En 2004, le nouveau capitaine du Canadien Shea Weber s'alignait pour les Rockets, qui ont disputé le dernier match au Colisée Pepsi lors de la Coupe Memorial de 2015. La LCH a profité de la visite des Mooseheads d'Halifax au Centre Vidéotron, mercredi, pour dévoiler que la Coupe Memorial serait désormais présentée par Kia pour les cinq prochaines années. La Ligue de hockey junior majeur du Québec se disait aussi optimiste sur la qualité de l'organisation du tournoi à Halifax, qui rénove présentement le Scotiabank Centre, où évoluent les Mooseheads. **CARL TARDIF**

Le premier trio explose

Côté, Kurashev et Sergeev amassent 12 points



CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Menés par les 12 points de leur premier trio, les Remparts ont surpris la seule équipe invaincue de la LHJMQ, mercredi, au Centre Vidéotron.



Louis-Filip Côté a connu son meilleur match en carrière avec une récolte de cinq points. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le seul passage des Mooseheads d'Halifax à Québec, cette saison, s'est traduit par une défaite de 6-2 contre les jeunes Remparts, qui l'emportaient une deuxième fois de suite contre l'un des meilleurs clubs de la LHJMQ. Louis-Filip Côté a disputé son meilleur match en carrière avec une récolte de deux buts et trois passes, tandis que ses partenaires Aleksei Sergeev (2-2) et Philipp Kurashev (1-2) amassaient aussi leur part de points.

Les Remparts montrent une fiche de 4-2 en ce début de saison, beaucoup plus productif que les experts ne l'avaient prédit.

«On a été vraiment solide, je suis très content de la performance de l'équipe. Le trio Côté-Kurashev-Sergeev a connu un fort match, ils étaient sur la rondelle. Et à la suite des blessures à [Étienne] Verrette et [Braeden] Virtue, nos quatre défenseurs ont fait un excellent travail», notait l'entraîneur-chef Patrick Roy.

Dès le départ, les siens ont su s'imposer en prenant les devants 2-0. Ils menaient 4-2, en troisième, avant de porter le score hors d'atteinte et de briser la séquence de quatre victoires de suite des visiteurs.

«Le moment-clé est survenu lorsqu'on menait 4-2. Dereck [Baribeau] a effectué deux arrêts importants, et après, on a marqué notre cinquième but. J'adore l'intensité qu'on dégage et notre intensité, soir après soir, c'est le *fun* à voir», admettait Roy.

CÔTÉ RESTE HUMBLE

Il a eu la main heureuse en début de saison en jumelant Côté aux deux patineurs européens. Visiblement, la cohésion opère entre les trois. «Au début, on ne marquait pas autant qu'on le souhaitait, mais j'ai dit aux gars que je ne ferais pas de changement, qu'il y aurait de la stabilité et on dirait que cela a amené une certaine confiance», soulignait Roy.

«J'imagine que la confiance joue là-dedans», notait Côté. «Je ne sais pas ce que je fais de différent, mais ça marche pour l'instant. La stabilité nous aide, ça va super bien présentement. Ils ont tellement de talent, de rapidité et de vision, c'est simple de jouer avec eux.

«On vient de remporter deux grosses victoires contre de bonnes équipes, ça envoie un message à la Ligue. On est jeune, on travaille, c'est la clé de notre succès», ajoutait-il, en y allant d'un humble «je suis content» lorsqu'on a appelé à commenter son meilleur match en carrière.

Car l'humilité est l'un des mots-clés de la présente édition. «Les choses vont bien, mais il faut rester humble. On n'est pas parfait, on n'a pas besoin de l'être, mais on doit l'être dans l'effort, et les gars le font bien.»

TROIS BLESSÉS

En plus du gros trio, Olivier Mathieu a aussi marqué pour les Remparts aux dépens d'Alexis Gravel. Dereck Baribeau a cédé deux fois devant Samuel Asselin et Antoine Morand.

Les Remparts ont perdu les services de trois joueurs pendant le match. Verrette a reçu un bâton sur l'œil, Virtue a subi une séparation de l'épaule et Pierrick Dubé s'est blessé à une épaule.

«Étienne va passer des tests, mais à ce qu'on me dit, ça va bien aller. Virtue sera absent pour un mois et pour Dubé, je ne connais pas la gravité, mais je doute qu'il soit du voyage en Abitibi», indiquait Roy, dont le club fera appel à l'attaquant Samuel Dickner (junior AAA).

En vitesse...

Les Remparts ont tenu un moment de silence à la mémoire de Maurice Barrette, l'ancien gardien de but des Diables rouges des années 1970 décédé récemment... Les espoirs au repêchage qui s'alignent avec Halifax expliquaient la présence d'une trentaine de dépisteurs de la LNH, mercredi. Ils n'ont cependant pas vu l'ailier de 6'4" Raphaël Lavoie, blessé... **Les Remparts ont encore laissé trois défenseurs dans les gradins, comme c'est le cas depuis le début de la saison. «Le plan original était de jouer avec sept arrières, mais les attaquants vont tellement bien, que je ne peux pas réduire à 11», expliquait Patrick Roy...** Les Remparts prennent la route de l'Abitibi, jeudi matin, en prévision d'un programme double à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, vendredi et samedi. **CARL TARDIF**



Auston Matthews a comblé son public en marquant dès la 61e seconde de jeu en prolongation pour mener les Leafs à une victoire de 3-2. Ce but de Matthews, son septième à ses quatre derniers matchs contre le Canadien (il en totalise neuf en huit matchs contre Montréal), a mis fin à une séquence de quatre victoires du Tricolore en matchs d'ouverture. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Une équipe métamorphosée

Le Canadien repart de Toronto avec un point

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

TORONTO — Depuis le début du camp, Claude Julien promet qu'il déploiera une équipe plus rapide. Marc Bergevin, lui, a maintes fois assuré que la fameuse «attitude» serait différente. Aucun des deux ne s'est avancé sur le talent.

Si le premier match de la saison du Canadien est à l'image des 81 prochains, l'entraîneur-chef et le directeur général n'auront pas menti. Malgré un déficit de talent face à des Maple Leafs qui en regorgent, le Tricolore est reparti mercredi du Scotiabank Arena avec un point dignement arraché, dans un revers de 3-2 en prolongation.

Ce point, Julien l'a en partie obtenu quand il a conçu sa formation en vue du match. Karl Alzner et Tomas Plekanec ne sont plus des noms qui riment avec vitesse. Contre des Leafs qui filent comme le vent, ils n'avaient pas leur place, a jugé l'entraîneur. Quand on regardait les défenseurs sortir la rondelle du territoire, quand on voyait les attaquants montréalais voler en zone neutre, on se demandait bien, en effet, comme auraient cadré les joueurs plus âgés, moins rapides.

Un exemple, choisi au hasard. En première période, le Canadien organise une sortie de zone, mais le jeu piétine en territoire neutre. Matthew Peca, employé comme quatrième centre dans le rôle où Plekanec était attendu, passe par là à pleine vitesse. Il récupère et permet aux siens de poursuivre la relance.

«Les Leafs patinent bien, mais nous n'avions rien à leur envier», a évalué Julien, après la rencontre. «C'était rapide des deux côtés. Nous avons bien bougé la rondelle. Nous continuerons à nous améliorer, mais pour un premier match, j'ai aimé notre échec-avant et notre jeu de transition. Nous avons créé des chances»

L'ATTITUDE...

L'attitude, maintenant.

Le CH faisait figure de négligé sur papier pour ce duel. En attaque, l'équipe comptait sur un joueur qui disputait son premier match dans la LNH (Jesperi Kotkaniemi), un qui n'a pas eu de camp d'entraînement (Andrew Shaw), un qui n'a joué qu'une période en match préparatoire (Max Domi) et un qui disputait seulement son 21e match dans la LNH (Peca).

Trois de ces quatre joueurs évoluaient au centre, pendant qu'à cette même position, les Leafs employaient deux surdoués — Auston Matthews a réussi un doublé e John Tavares a marqué l'autre but des Torontois — et un marqueur de 30 buts (Nazem Kadri). Et c'est Mike Babcock qui avait le loisir de choisir les confrontations.

Mais Julien a donné le ton en matinée. Quand les joueurs voient l'entraîneur «parier» dès le premier match de la saison en y allant de décisions audacieuses, ils voient un *coach* qui vise la victoire. C'est pourquoi personne dans le vestiaire n'acceptait l'idée d'une victoire morale.

«Non, ce n'est vraiment pas une victoire», s'est opposé Domi, qui a récolté des passes sur le but d'Artturi Lehkonen et sur celui de Shaw. «On a une base sur laquelle on peut bâtir quelque chose, mais on a aussi des choses à corriger. On va beaucoup apprendre.»

«Il y a une déception parce que nous voulons gagner nos matchs, pas les perdre en prolongation. C'est décevant, mais je ne peux pas dire que l'équipe n'a pas connu un bon match», a ajouté Julien.

Le message a visiblement été reçu par Kotkaniemi, qui aurait très bien pu se satisfaire d'avoir non seulement survécu à un sapré bon premier test, mais contribué à l'attaque en préparant le but de Shaw. Et pourtant...

«Je n'étais pas prêt au début du match, mais j'ai joué de mieux en mieux», a-t-il d'abord dit, avant de qualifier son match de «correct», sans plus.

... ET LE TALENT

Et maintenant, le talent.

C'est évidemment là que les problèmes vont se faire sentir cette saison. Le plus beau talent brut du Canadien n'a que 18 ans. Il n'a pas encore l'âge de pouvoir en exploiter les limites.

Du reste, personne n'arrive même proche des prodiges qu'il y avait dans le camp adverse. C'est pourquoi le Tricolore a dominé aux tirs au but et en possession de rondelle, mais pas dans la colonne des buts. Les Leafs ont bénéficié de moins d'occasions, mais quand Tavares sort un joueur de ses bottines comme il l'a fait à Peca, quand Matthews a tout son temps pour tirer, les chances de réussite sont élevées.

Mercredi, ils s'appelaient Matthews, Tavares, Kadri et Mitch Marner. Samedi, ils s'appelleront Sidney Crosby, Evgeni Malkin, Phil Kessel et Kris Letang. Le défi sera tout aussi grand. Mais si ce qu'on a vu mercredi se poursuit, le Canadien livrera une opposition coriace et le spectacle sera divertissant.

Autant de choses qu'on ne pouvait pas dire l'an passé.

Després encore en réflexion

Aux dernières nouvelles, Simon Després hésitait toujours entre se joindre au Rocket ou tenter sa chance en Europe. Joël Bouchard invite le défenseur, qu'il connaît depuis longtemps, à prendre le temps d'y penser. «S'il veut venir avec nous, on va l'accueillir à bras ouverts», a assuré l'entraîneur-chef du club-école du Candien. «C'est à Marc [Bergevin] et à son agent de décider, nous, nos bras sont ouverts à travailler avec un gars comme lui. Il vient de Laval, il n'est pas loin de la LNH, mais c'est à lui de se retrousser les manches. Il n'a pas joué depuis deux ans dans la LNH et ce n'est pas une ligue qui permet de prendre des années sabbatiques.» **LA PRESSE**



Bitten échangé au Wild

Le Canadien a échangé l'attaquant William Bitten (photo) au Wild du Minnesota en retour du défenseur Gustav Olofsson. Ce dernier se rapportera au Rocket de Laval. Bitten a été un choix de troisième tour du Canadien en 2016. Après avoir amassé 64 points en 62 matchs dans le junior la saison dernière, le Franco-Ontarien devait amorcer la campagne avec le Rocket de Laval. Olofsson, 23 ans, a été repêché au deuxième tour (46e au total) en 2013. La saison dernière, le Suédois a amassé huit passes en 41 matchs avec le Wild. Il venait d'être soumis au ballottage après avoir subi une blessure à une épaule au camp. Selon le *Minneapolis Star-Tribune*, il avait toutefois reçu le feu vert pour recommencer à jouer. **LA PRESSE**

Des surprises dès le départ

Plekanec et Alzner laissés de côté à Toronto

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse



Alors qu'on s'attendait à ce que Tomas Plekanec pilote le quatrième trio, Claude Julien a préféré utiliser Charles Hudon.
— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, NATHAN DENETTE

TORONTO — Claude Julien n'a pas pris de détour mercredi matin pour expliquer ces décisions. «On a choisi les 20 meilleurs pour commencer la saison.»

C'est ainsi que l'entraîneur-chef du Canadien a justifié sa décision de laisser de côté les vétérans Karl Alzner et Tomas Plekanec pour le premier match de la saison contre les Maple Leafs de Toronto. «C'est un match sur 82, ça ne veut pas dire que ça ne changera pas. C'est un match, et on révisera pour le deuxième match, selon ce qui va se passer ce soir [mercredi]», a mentionné Julien.

Plekanec est revenu avec le Canadien l'été dernier après un bref intermède chez les Leafs. On l'attendait dans un rôle de centre du quatrième trio, mais Julien lui a préféré le Québécois Charles Hudon. Il était aussi logique de s'attendre à voir le Tchèque de 35 ans sauter son tour de temps à autre, mais peut-être pas aussi tôt dans la saison. Il devait jouer le 999e match de sa carrière, mercredi soir.

La décision est toutefois encore plus lourde de sens pour Alzner. Le défenseur de 30 ans amorce la deuxième année d'un contrat de cinq ans. Et surtout, il était le quatrième homme de fer de la LNH, lui qui a disputé les 622 derniers matchs de ses équipes en saison (dernière absence : 3 mars 2010). Seuls Keith Yandle (715 matchs), Patrick Marleau (707e match mercredi) et Phil Kessel (692 matchs) ont une plus longue séquence que lui.

OUELLET GAGNE SON PARI

La décision signifie évidemment une petite victoire pour Xavier Ouellet, qui a non seulement gagné son poste avec le Tricolore, mais qui a aussi délogé un vétéran pour le premier match de la saison.

«Ce ne sont jamais des décisions faciles», a admis Julien. «C'est assez évident, ce qui se passe avec ces joueurs. Mais on a le devoir de faire ce qui est le mieux pour l'équipe. Ça ne veut pas dire qu'on ne sympathise pas avec certains joueurs. Mais on est ici pour une raison et les joueurs aussi.»

«Tout le monde a connu un bon camp», a rappelé Phillip Danault. «La nouvelle mentalité repose sur la rapidité et un sens du jeu offensif. La saison est très longue. C'est seulement un match. Ouellet a mérité sa place, il a vraiment bien joué. La jeunesse, ça fait aussi partie de la *game* aujourd'hui.»

Dans le cas d'Alzner, la décision est d'autant plus surprenante qu'il a été laissé de côté au profit de Jordie Benn, qui n'a pas nécessairement connu un grand camp, et qui est en dernière année de contrat. «Je n'entrerai pas dans les détails», a indiqué Julien. «De ce qu'on a vu au camp, les six défenseurs qu'on a choisis, c'était unanime. Ça ne veut pas dire qu'Alzner n'a pas connu un bon camp. Il était encore meilleur que l'an passé. Mais les six joueurs qu'on a choisis sont ceux avec qui on veut commencer.»

L'absence de Plekanec s'est traduite par le retour au jeu d'Andrew Shaw. Il s'agit d'une autre décision étonnante, puisqu'il a seulement participé à deux entraînements complets avec ses coéquipiers, lundi et mardi. L'ailier droit avait été opéré au genou gauche en avril et son absence initiale devait être de six mois. **AVEC LA PRESSE CANADIENNE**

Sports

BOXE
SIMON KEAN PENSE DÉJÀ À SON PROCHAIN ADVERSAIRE
48

REMPARTS
LE PREMIER TRIO EXPLOSE
52 et 53

COURSE AUTOMOBILE
DONALD THEETGE PILOTERA DE NOUVEAU EN NASCAR XFINITY
46



HÂTEZ-VOUS! DU 2 AU 9 OCTOBRE SEULEMENT!



LE DÉCOMPTE FINAL
LIQUIDATION 2018

LIQUIDATION FINALE

sur les Elantra, Tucson, Santa Fe 2018 et plus!

Elantra 2018



Accent 2018



GARANTIE 5 ANS††
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

FINANCEMENT À 0 % pour 84 mois◊ + 4 PNEUS D'HIVER SANS FRAIS!∞



sur toutes les Accent et Elantra 2018 en stock.

Exemple de prix de vente : 21 419 $/20 519 $ pour l'Elantra GL auto 2018 / Accent GL 5 portes 2018 auto.



TUCSON 2018 2.0L à traction avant

En financement

à partir de	Financement à	Prix de vente :
59 $	**0,99 %**	**27 633 $**
par semaine (417 semaines)	pour 96 mois◊ 2 895 $ comptant	Frais de livraison et de destination inclus. Taxes en sus.



«Le petit VUS le mieux noté aux États-Unis pour la qualité initiale.»[2]

LES 2019 SONT ARRIVÉS !

ELANTRA 2019 Essential manuelle

Louez-la

à partir de seulement	Pour	‡Prix au comptant :
45 $	**60 MOIS**	**18 819 $**
par semaine (261 semaines)	1 495 $ comptant*	Frais de livraison et de destination inclus. Taxes en sus.



C'est ça, le facteur H.MC

HyundaiCanada.com

HYUNDAI OPTIM-ACHAT MC
LE PROCESSUS D'ACQUISITION AMÉLIORÉ

[1]Pour en savoir plus, visitez www.HyundaiCanada.com/Optim-Achat

HYUNDAI MD

RABAIS AUX MILITAIRES : Recevez jusqu'à 1 500 $ en ajustement de prix‡. Détails sur militaire.hyundaicanada.com

MD Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. ◊Offres de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai basées sur les véhicules neufs suivants : Elantra GL 2018 auto. / Accent GL 5 portes 2018 auto. / Tucson 2.0L 2018 à traction avant à un taux annuel de 0 % / 0 % / 0,99 %. 364/364/417 versements hebdomadaires de 59 $ / 56 $ / 59 $ pour 84/84/96 mois. Comptant initial requis de 0 $ / 0 $ / 2 895 $. Coût d'emprunt de 0 $ / 0 $ / 964 $, pour une obligation totale de 21 419 $ / 20 519 $ / 27 633 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), frais de livraison et de destination de 1 705 $ / 1 605 $ / 1 805 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et sont payables au moment de la livraison. *Offre de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur le modèle neuf suivant : Elantra Essential 2019 manuelle à un taux annuel de 2,49 %. 261 paiements de 45 $ par semaine pour 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 1 495 $ et premier versement exigés. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Obligation totale de location de 13 220 $. Kilométrage annuel de 16 000 km, 12 ¢ par km additionnel. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1 705 $, des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. ‡Prix de 18 819 $ au comptant disponible pour une Elantra Essential 2019 manuelle neuve en stock. Comprend les frais de livraison et de destination de 1 705 $, des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. ∞Crédit pour pneus d'hiver de 325 $/325 $ disponible pour les modèles Elantra 2018/Accent 2018. Le crédit pour pneus d'hiver s'applique avant les taxes. Le crédit ne peut être combiné ou utilisé en conjonction avec toute autre offre disponible. Le crédit ne peut être transféré ni cédé. L'installation et l'équilibrage des pneus sont exclus de cette offre. Détails en concession. Les frais peuvent varier selon la concession. *◊‡∞Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ±Certaines restrictions s'appliquent. Le client doit présenter sa preuve d'appartenance aux Forces armées canadiennes et une pièce d'identité au moment de l'achat pour profiter de l'ajustement de prix sur son achat. Le programme peut être modifié ou annulé sans avis préalable. Visitez militaire.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. [1]Pour plus de détails et les modalités et conditions, visitez HyundaiCanada.com/Optim-Achat ou votre concessionnaire. [2]Le Tucson de Hyundai s'est distingué par le plus petit nombre de problèmes signalés parmi les petits VUS selon l'étude 2018 de J.D. Power sur la qualité initiale des véhicules neufs, d'après l'expérience de leur propriétaire après les 90 premiers jours de possession. Pour en savoir plus, visitez jdpower.com/awards.

5273060